



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

2

1764, 1, 1

cur. 511 ⁵ -

Mercur

- 1764, 1, 1



<36603328590012

<36603328590012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 17 64.

PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-a-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

BIBLIOTHECA
REGIA.
MONACENSIS.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent un volumes. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douzième.

A V I S.

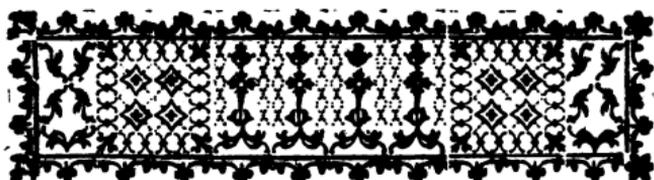
*On trouvera le Mercure dans les Villes nommées
ci-après.*

- A**bbeville , chez L. Voyez
Amiens , chez François , & Godard.
Amsterdam , chez Rey.
Angers , chez Jahier & la veuve Foureau.
Arras , chez Michel Nicolas , & Lauteau.
Arles , chez Gaudion.
Avignon , chez Delaire & Payen.
Auxerre , chez Fournier.
Bâle en Suisse , à la Poste.
Beauvais , chez Defaint.
Berlin , chez Jean Neaulme.
Blois , chez Masson.
Bordeaux , chez Chappuis l'aîné , à la nouvelle
Bourse, Place royale ; les freres Labottiere ,
Place du Palais ; L. G. Labottiere , rue Saint
Pierre, vis-à-vis le puits de la Samaritaine , &
à la Poste.
Brest , chez Malaffis.
Bruxelles , chez la veuve Pierre Vasse , & J. Van-
denberghen.
Caen , chez Leroy.
Calais , chez Gilles Née , sur la grande Place.
Châlons en Champagne , chez Bricquet.
Châlons sur-Saône , chez Maudidier.
Charleville , chez Thezin.
Chartres , chez Festil , & Goblin & Letellier.
Chinon , chez Breton.
Colmar , chez Fontaine.
Copenhague , chez les freres Philibert.
Dijon , à la Poste , chez M. Coignard, Mailly, & à
la Poste.
Douay , chez Lannoy.
Dreux , chez Letellier.
Franfort , à la Poste.

I. Vol.

A iiij

Fribourg en Suisse , chez Charles de Boffe.
Grenoble , chez Girouft.
Laon , chéz Melleville.
La Rochelle . chez Salvin, Chaboiceau , Grand-
Maison & Pavie.
Liege , chez Bourguignon.
Lille , chez Broveillo.
Limoges , chez Barbou.
Lyon , chez J. Deville & à la Poste.
Marseille , chez Sibié , Mossy & Jayne.
Meaux , chez Charles.
Metz , chez Bouchard.
Montpellier , chez Rigault.
Moulins , chez la veuve Faute.
Nancy , chez Babin.
Nantes , chez la veuve Vatard.
Nismes , chez Gaudes.
Orléans , chez Rouzéau de Montau It
Poitiers , chez Faulcon l'ainé , & Felix Faulcon.
Rennes , chez Ravaux , Julien , Charles Vatar ,
Garnier & Jacques Vatard.
Rheims , chez Godard & Cazin.
Rouen , chez Hérault , & Fouques.
S. Germain-en-Laye , chez la veuve Chavepsyre.
Saint-Malo , chez Hovins.
Saint-Pierre-sur-Dive , chez Dupray.
Senlis , chez Desroques.
Sens , chez Lavigne .
Soissons , chez Courtois.
Strasbourg , chez Dulfeker & König.
Toulouse , chez Robert.
Tours , chez Lambert , & Billaut.
Troyes , chez Bouillerot.
Valenciennes , chez Quènel.
Versailles , chez Fournier.
Villefranche de Rouergue , chez Veidelhié.
Vire , chez Chalmé.
Vitry-le-François , chez Senenze.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*MÉMOIRE historique sur le Titre ,
l'objet & les divers progrès du JOUR-
NAL intitulé aujourd'hui MERCURE
DE FRANCE.*

LA première époque des *Mercures* ,
non seulement en France , mais peut-
être dans l'Europe , pourroit se rappor-
ter à l'année 1605 , où parut , avec
Privilege du Roi , l'Histoire de la Paix
sous le titre de *Chronologie Septenaire* ,
A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

par le Docteur *Cajet*, (a) laquelle comprend des relations depuis le commencement de l'an 1598, jusqu'à la fin de 1604. Le *Mercuré François* portant dans l'intitulé du premier Volume, pour suite du *septenaire* du D. *Cajet*, reprend en effet l'histoire des événemens au commencement de 1605, & la continue en XXV. Tomes in-8°, jusqu'à la fin de 1644. A peu-près dans le même temps le célèbre *Vittorio Siri*, écrivoit ses relations sur l'*Histoire de France*, &, relativement à cet objet, d'autres concernant diverses Nations. Il donna aussi à cet Ouvrage le titre de *Mercuré*. C'est le même que toute l'Europe Littéraire connoît sous le titre de *Mercurio da Vittorio Siri*, & dont elle fait tant de cas pour la fidélité & pour les détails historiques. Ce *Mercuré Italien* comprend depuis le commencement de l'année 1640 jusqu'à la fin de 1655. (b)

(a) On lit dans quelques Auteurs *Cajet*, *Cayer* ou *Cahier*. Cet Auteur avoit été Ministre dans la Religion Protestante, ensuite Prêtre & Docteur dans l'Eglise Romaine. Sa *Chronologie Septenaire* avoit eu tant de succès, qu'on l'avoit engagé à écrire la *Chronologie Novenaire*, qui fait corps aujourd'hui, ainsi que la première, avec le *Mercuré François*.

(b) Le troisième Tome in-4 de la traduction de cet Ouvrage, a paru (chez *Durand*) en 1759.

On s'est donc , pour ainsi dire , réuni alors , sans se communiquer , à intituler *Mercur* , par une expression figurée , les Ouvrages qui annonçoient quelque chose de nouveau. Cette définition assez juste , que nous empruntons des Auteurs du Dictionnaire de *Trévoux* , est puisée dans la Nature & dans l'objet de plusieurs Ouvrages estimés , qui ont paru sous ce titre. On y trouvera encore des caractères plus particulièrement distinctifs.

Le dernier Volume du *Mercur* François est de 1646 ; & ce ne fut qu'en 1672 que feu M. *Danau de Visé* entreprit de continuer , ou plutôt de reprendre cet Ouvrage. Les relations sur les événemens remarquables à la Cour , à la Ville , à l'Armée , les nouvelles publiques , domestiques , civiles & étrangères font le corps fondamental de ces *Mercures* & des autres suivans. Ce Journal devint donc , pour ainsi dire , le Journal de la Cour , ou même , comme s'en explique ce premier continuateur du *Mercur* François , une histoire particulière & journalière du feu Roi de glorieuse mémoire.

Par là l'Auteur du *Mercur* se trouvoit être à l'égard de l'Historiographe

10 MERCURE DE FRANCE.

de France , comme les Officiers du Roi, dont le service est plus ordinaire & plus intime que celui de certains Offices supérieurs. On jugea probablement qu'il devoit être attaché à la Cour & la suivre. Tels furent les motifs qui déterminèrent à attribuer l'expédition des Brevets exclusifs , pour la composition de ce Mercure , au Ministre chargé du Département de la Maison du Roi. Les mêmes raisons avoient fait , sans doute, accorder à M. de Visé un logement au Louvre , dont il a joui jusqu'à sa mort. L'expédition des Brevets , la distribution des graces sur le Mercure , & la discipline économique sur tout ce qui concerne ce Journal , sont encore dans ce même Département.

26 ans d'intervalle entre le dernier *Mercure François* & celui de M. de Visé avoient amené une révolution dans le goût du Public , qui engagea cet Auteur à ne se pas renfermer dans les simples relations historiques des événemens civils & politiques ; & quoique ses premiers volumes ne contiennent que très-peu d'autres matières, il se prépara le droit de varier davantage son *Mercure*, en lui donnant le titre de *Ga-lant* ; titre dont l'attrait est facile à ap-

percevoir dans une jeune Cour & dans l'époque où l'on faisoit reparoître ce Journal. Il joignit successivement à la partie historique une Littérature légère, des Pièces de Poësie, des détails sur les Théâtres, & enfin une variété presque indéfinie, mais sans jamais abandonner la parité ou plutôt l'identité de ce Mercure avec le *Mercure François*, quant au fond & à l'objet principal qui se trouvent être précisément les mêmes. Cet Auteur se propose, & il exécute, ainsi que ses successeurs, de rassembler une suite de faits historiques, de les fonder pour la plupart sur des Pièces originales, ainsi que l'avoit fait l'Auteur du *MERCURE FRANÇOIS*, & *Vittorio Siri* dans son *Mercure Italien*. C'est précisément cette forme & cette manière de constater quelques branches de l'histoire de son temps, qui fait le caractère distinctif des Mercurès d'avec les autres Journaux.

Il faut voir, sur cela, le plan de M. de *Visé* dans son Epître dédicatoire au Roi, dans plusieurs de ses Préfaces, & dans la suite même de son Ouvrage. Comme il vouloit rendre son

12 MERCURE DE FRANCE.

Journal de plus en plus littéraire , il prit des Priviléges en Chancellerie, en conséquence des Brevets du Roi, ainsi qu'ont fait ses successeurs ; & à mesure que le Mercure s'est tourné vers cette partie , il paroît s'être rangé de plus en plus sous la discipline du Chef de la Magistrature pour l'exécution de l'Ouvrage & l'exercice de ses Priviléges. Celui du 31 Décembre 1677 , en faveur du même *Danau de Visé* , annonce le succès de la forme qu'il avoit donnée au nouveau Mercure. Ce Privilége , très-étendu & très-favorable aux droits de ce Journal , déclare spécialement que la volonté de Mgr le Dauphin est qu'il lui soit dédié , & paroisse chaque mois sous ses auspices. Après la mort de M. *de Visé* , le Roi choisit *Charles du Fresni* , sieur de *Riviere* , l'un de ses Valets-de-chambre ordinaires, pour la composition du Mercure , & lui en fit expédier le Brevet.

Cet Auteur, dont on connoît le caractère ingénieux de l'esprit , procura d'abord un nouveau lustre à ce Journal. Il y a des *Mercur*es de son temps , distingués par un agrément singulier , qui sont encore très-recherchés. Mais

JANVIER. 1764. 1

il négligea bientôt ce travail : il se donna des associés ; & lorsqu'en 1714, le sieur *le Févre* devint seul en son nom Titulaire du *Mercur*, il semble que ce fut par arrangement avec *Dufresni*.

L'Abbé *Büchet*, Titulaire du *Mercur* en 1717, donna, ou plutôt ajouta une nouvelle forme à cet Ouvrage, qui lui valut de nouveaux succès. Dans le Privilège accordé à cet Auteur, le *Mercur* est intitulé *Mercur François & galant* ; & l'Abbé *Büchet* ne négligea pas dans la Préface qu'il mit à la tête de son premier Volume, d'observer que ce titre rappelloit la première origine du *Mercur*, qu'il rapporte au *Mercur François*, dont nous avons parlé.

Le Privilège de cet Auteur & la Préface que l'on vient de citer, sont des titres & une époque singulièrement essentiels aux droits & aux prérogatives de ce Journal. On y trouve le développement & l'énumération de la variété infinie des matières qui doivent composer le *Mercur*, & qui, selon ses termes, sont naturellement & de droit de son ressort & entrent dans son appanage. Il étoit fondé à établir ce droit si étendu sur une possession déjà ancienne & confirmée par un Privilège précé-

14 MERCURE DE FRANCE.

dent de 1710, où l'on lit ces paroles empruntées du Brevet du Roi, contenant (en parlant des Mercures) plusieurs Nouvelles, Relations, Histoires, & généralement tout ce qui dépend dudit Livre, & qu'on a continué d'y mettre depuis 30 ans.

Il y a lieu de croire que le *Mercur*, devenant plus étendu sur la Littérature, fut, par cette raison, plus strictement attaché à la discipline générale de la Librairie. C'est dans les *Mercures* de cette année (1717) que l'on commence à trouver les approbations de Censeurs Royaux. La première est de l'Abbé Terrasson. Le *Mercur* fut ensuite composé par MM. Fuzelier & de la Roque, Associés à M. Dufresni, dont le nom reparoît dans le Privilège du 3 Juillet 1721.

Ce furent ces Auteurs qui eurent l'honneur de dédier & de présenter au Roi en 1724 le *Mercur de France* qui a continué de paroître sous ce titre, ainsi qu'avoit fait feu M. de Visé lorsqu'il donna le premier vol. du *Mercur Galant*. A la fin de cette même année, après la mort de M. DU FRESNI, M. DE LA ROQUE resta seul Titulaire & Auteur du *Mercur*, qu'il

JANVIER. 1764. 15

continua jusqu'à sa mort arrivée en 1744.

Le Roi nomma alors MM. FUZELIER & LABRUERE ; & leur Privilège est le premier qui fut chargé d'une pension.

Chacun des Auteurs suivans en ont eu de nouvelles, ce qui forme aujourd'hui le fond le plus considérable au profit des Gens de Lettres distingués par leurs services ou par leur célébrité.

Après la mort de M. FUZELIER, arrivée en 1752, M. DE LABRUERE jouit seul du Privilège du *Mercur*. Etant mort au mois de Septembre 1754, Sa Majesté, par Brevet du 12 Octobre de la même année, accorda ce Privilège à feu M. DE BOISSY, de l'Académie Française, pour commencer à en jouir seulement du premier Janvier 1755 ; & le produit des Volumes du restant de cette année, fut laissé à M. l'Abbé RAYNAL, qui avoit composé le *Mercur* pendant l'absence du dernier Titulaire.

M. DE BOISSY mourut au mois d'Avril 1758. M. DE BOISSY fils rédigea le *Mercur* jusques & compris le deuxième Vol. de Juillet de cette année. M. MARMONTEL, à qui ce Privilège avoit été accordé, commença à l'exercer au mois d'Août suivant.

16 MERCURE DE FRANCE.

M. DE LA PLACE a succédé aux droits & à l'exercice de ce même Privilège par Brevet du 20 Janvier 1760, & commença d'en jouir au premier Février de cette année.

Par Brevet particulier, M. DE LA GARDE, ancien Pensionnaire de ce Journal, fut, quelque temps après, adjoint au Privilège de M. DE LA PLACE, pour tout ce qui concerne la partie des Théâtres; ce qu'il commença d'exercer au premier Février de l'année 1761.

Le nombre des Volumes du Mercure, y compris le premier Volume du *Mercure galant* de 1672, & le Volume de Décembre 1763 du *Mercure de France*, est de 1232 Volumes.

Dans les Bibliothèques où l'on est curieux de collections complètes, on joint à ce nombre de Volumes les 25 du *Mercure François*, le *Septenaire*, le *Novenaire* & les Mémoires de la *Ligue*. Pour remplir l'interruption depuis 1644, où finit la matière du *Mercure François*, jusqu'au premier Mercure de VISÉ, on joint une vingtaine de Relations imprimées en Volumes particuliers.



*ÉPIÔRE à M. le Chevalier DE...
ancien Capitaine au Régiment de B...
Cavalerie.*

Que j'aime à m'égarer sur ces rives fleuries !
Que j'aime à voir l'émail qui couvre ces prairies !
Ces bosquets , ce verger , ce paisible ruisseau
Chaque jour pour mes-yeux ont un charme
nouveau.

C'est-là que libre au sein de la Philosophie ,
Contre les passions mon cœur se fortifie ;
Et que bravant les traits d'un Dieu trop dan-
gereux ,

Sans amour , sans desirs , je vis , je suis heureux .
Mais tu veux , cher ami , pour remplir ma pro-
messe ,

Que je parcoure encor les rives du Permesse ,
Et que mon sort présent & mes plaisirs passés ,
A tes yeux sans détour dans ces vers soient tracés .

Econte , je fus jeune & j'eus l'amour pour maître ;
J'aimois , je fus aimé , j'étois digne de l'être :
Ce Dieu n'avoit jamais enchaîné sous les loix
Un cœur plus complaisant , plus docile à sa voix ;
En butte à tous les traits du plus brillant délire ,
Plus son pouvoir croissoit , plus j'aimois son Empire :
Jeune , sincère , ardent , soumis , tendre , em-
pressé ,

18 MERCURE DE FRANCE.

Fidèle à la beauté par qui je fus blessé ,
Sans trop faire valoir mes soins , ni mes services ;
J'adorai ses attraits , je flattai ses caprices ,
Et toujours à ses pieds rempli des mêmes feux ,
Je la vis par degrés répondre à tous mes vœux .
Heureux temps dont il faut étouffer la mémoire !
Jours rians , écoulés dans le sein de la gloire !
Trop rapides instans ! ... plaisirs dignes des Dieux ,
A tout amant trahi vous êtes odieux
Hé pouvois-je penser qu'une fiâme si chère ,
Au plus heureux amant rendroit la vie amère ?
Qu'un jour cruel naîtroit où l'oubli le plus dur ,
Seroit l'horrible prix de l'amour le plus pur ?
Non , non , j'estimois trop une perfide amante .
Eglé sembloit brûler d'une fiâme constante ;
L'amour pour l'embellir des dons les plus brillans ,
Avoit à mille appas uni mille talens .
Elle eût apprivoisé le cœur le plus sauvage .
Les grâces , la candeur brilloient sur son visage ,
Sa bouche étoit le trône & des jeux & des ris ,
Son âme à tant d'attraits donnoit un nouveau
prix ;
Elle étoit pure alors ! & je la crus formée
Pour jouir constamment du bonheur d'être aimée
Sermons , tendres discours , transports délicieux ,
Tout sembloit me promettre un bien si précieux !
Mais qui peut se flatter de connoître une femme ?
De lire avec succès dans le fond de son âme ;
D'asservir tous ses goûts , de remplir ses desirs ,

Et de pouvoir toujours suffire à ses plaisirs ?
 Non, je puis hardiment en prononcer l'oracle :
 A moins que d'être un Dieu, renoncez au miracle.
 Séduite par la voix d'un frivole étranger,
 Eglé, fautive & parjure, osa bientôt changer.
 En vain je tentai tout dans ma jalouse rage :
 Pour pouvoir à mes vœux ramener la volage,
 Il fallut en secret dévorer le tourment,
 De la trouver fidelle à son nouvel amant.
 Combien j'ai soupiré, gémi, versé de larmes,
 Avant de parvenir à l'oubli de ses charmes !.
 Le temps amène tout, *Ariste*, & le bonheur
 Naît moins des passions que de la paix du cœur.
 Affranchi, dégagé d'une chaîne importune,
 Sans ennuis, sans desirs, content de ma fortune,
 Nourri des bons Auteurs, du Dieu des vers charmés
 Loin de prétendre encor au bonheur d'être aimé,
 Je compare l'amour à ces rians mensonges,
 Dont le Dieu du sommeil daigne embellir nos
 songes,
 Et dont l'éclat trompeur brille & s'évanouit -
 Au moment fortuné que notre âme en jouit.
 De ma flamme, à peu-près, c'est l'histoire abrégée.
 Avec douleur d'abord je la vis négligée ;
 D'un bien perdu pour moi je regrettai le prix.
 Bientôt un Dieu plus cher vint charmer mes es-
 prits.

Te plaire & t'amuser voilà ma seule envie :
 J'écris pour adoucir les ennuis de la vie.

20 MERCURE DE FRANCE.

Pour toi qui, comme moi, goutes depuis longtemps
La douceur d'occuper, de remplir tes instans ;
Toi dont les soins heureux sous nos pas font éclore
Les plus riches trésors de l'empire de *Flore* ;
Toi, qui malgré la neige & le froid des hyvers,
Vois de fleurs & de fruits tous tes arbres couverts,
Cultivateur adroit, naturaliste habile ;
Noble émule, à la fois, de *Plin* & de *Virgile* ;
En lisant cet écrit, loin de le condamner,
Tu riras du plaisir qu'il a pû me donner.

Par *M. FRANÇOIS*, ancien-Officier de
Cavalerie.

LETTRE de *M. DE SAINT FOIX*,
à *M. DE LA PLACE*, Auteur du
Mercur de France.

VOICI, Monsieur, un trait de la
vie de *Henri IV*, qui est assez ignoré.
Pierre Mathieu, T. I. Liv. VII. pag. 417
de son Histoire, le rapporte tel que ce
Prince le lui avoit raconté. C'est *Henri*
IV lui-même qui parle, n'étant encore
alors que Roi de Navarre.

» Il avoit (*Henri III*) ce * mal d'o-
 » reille ; on croyoit qu'il en mourroit ;
 » & ce mal ne lui donnoit pas tant de
 » peine que l'idée que le Duc d'Alen-
 » çon , son frère , y profiteroit. Faut-
 » il , me disoit-il , que je laisse ma Cou-
 » ronne à ce méchant ! Mon Maître ,
 » lui disois-je , prenez courage ; vous
 » en ferez quitte pour le mal. Vous sça-
 » vez , me répondit-il , que j'ai toujours
 » vécu avec vous comme avec un frère ;
 » que je vous ai aimé sans feinte ; je
 » veux vous découvrir la plaie de mon
 » cœur , & je vous dis que je ne sçau-
 » rois mourir content si je sçais que ce
 » méchant , qui est la cause de ma mort ,
 » me succède. Il faut que vous trou-
 » viez moyen de vous en défaire , &
 » vous assurer de tous vos amis. Je
 » sçais que le Duc ** *de Guise* ne vous
 » fera pas contraire ; car il n'aime point

* *François II* étoit mort d'un mal d'oreille , &
 l'on croyoit qu'il avoit été empoisonné. *Henri III*
 croyoit de même qu'il avoit été empoisonné par
 le Duc d'Alençon , son frere. Il disoit qu'on l'avoit
 déjà averti qu'il avoit sollicité un Valet-de-
 Chambre pour l'égratigner sur la nucque du cou
 avec une épingle empoisonnée , en lui attachant
 sa fraize.

** *Henri* , Duc de Guise , tué à Blois le 13 Dé-
 cembre 1588.

» ce méchant. Je fus fort étonné de ce
 » discours, & j'étois en peine comment
 » lui répondre; car, en ne m'engageant
 » pas à ce qu'il desiroit, je le contristois
 » & augmentois son mal, & en lui pro-
 » mettant d'obéir, je ruinois ma con-
 » science. Je lui dis: je sçais bien, mon
 » Maître, que Monsieur vous a fort of-
 » fensé, & que le ressentiment doit
 » bien presser votre âme, puisqu'en l'é-
 » tat où se trouve maintenant Votre
 » Majesté, il la porte à des choses si ex-
 » trêmes; mais j'espère que vous ne se-
 » rez pas dans le cas d'en user, car
 » Dieu vous rendra la santé, & fera
 » tant de graces à Monsieur qu'il rega-
 » gnera les vôtres.

» Le Roi me dit sur cela que ce n'é-
 » toit point par vengeance & animosité,
 » mais que par justice & punition, il étoit
 » obligé à ne pas laisser son Royaume à
 » un esprit capable de le détruire, &
 » que Dieu le puniroit si, ayant pû dé-
 » tourner ce malheur, il l'enduroit; que
 » d'ailleurs il y alloit de ma conserva-
 » tion & de celle de mes amis, étant
 » certain qu'aussi-tôt qu'il auroit fermé
 » les yeux, son frère nous feroit tous
 » mourir. J'avois horreur d'entendre
 » ces paroles, & encore plus de voir

» de quelle façon il me les disoit , dans
 » la croyance que pour sauver l'Etat ,
 » il n'étoit point obligé aux Loix ; que
 » ce qui me sembloit cruel , étoit juste
 » & nécessaire , & que pour ôter à son
 » frère le pouvoir de mal faire , il le fal-
 » loit promptement ôter du monde.
 » Je me vis alors forcé de lui dire que
 » mes pensées n'alloient pas plus loin
 » qu'elles ne devoient ; que mes desirs
 » étoient limités par mon obéissance ;
 » que mes espérances ne se fonde-
 » roient jamais sur la mort d'autrui ;
 » que si je faisois ce qu'il me disoit , je
 » ne prospérerois jamais , & que ce pré-
 » tendu bonheur me rendroit malheu-
 » reux , & qu'enfin une âme généreuse
 » devoit avoir horreur de tout ce qui
 » étoit cruel & inhumain. Il repartit
 » promptement qu'il ne falloit pas appel-
 » ler cruels & inhumains les remedes
 » qui produisoient des effets salutaires.
 » Toutes mes raisons ne firent que l'en-
 » flammer & le confirmer davantage
 » dans sa résolution : car il se roidissoit
 » fort contre les contradictions.

» Il envoya querir le Prévôt des Mar-
 » chands , & lui commanda de faire tout
 » ce que je lui dirois. La chambre étoit
 » pleine de Princes , Seigneurs & Offi-

24. MERCURE DE FRANCE.

» ciers de la Couronne; Monsieur le
» Prince *de Condé* y étoit, le Duc de
» *Guise* & ses frères; j'y étois le plus
» fort, si le desir de régner eût été aussi
» fort en moi que la haine étoit terrible
» au cœur du Roi. Dans le même temps
» Monsieur, qui croyoit déjà être Roi,
» allant au cabinet, passa par la cham-
» bre, sans saluer personne: mépris qui
» irrita les esprits les plus modérés. Il
» entra au cabinet, où la Reine-Mère,
» la Reine régnaute & quelques confi-
» dens consultoient sur le présent & sur
» l'avenir. Tout ce Conseil étoit contre
» moi, qui pouvois confondre leurs in-
» tentions, si Dieu n'eût conduit les
» miennes.

» Comme on doutoit de plus en plus
» de la vie du Roi, je dis au Duc de
» *Guise*, *notre homme est mal*. La pre-
» miere fois il me répondit, *ce ne sera*
» *rien*. La seconde fois, comme je le
» pressois, il me dit, *il y faut penser*. Et
» comme je lui marquois, par mes re-
» gards, que je voulois sçavoir son in-
» tention, il me dit à la troisiéme fois,
» *je vous entends, Monsieur*; & frap-
» pant de la main sur le pomeau de son
» épée, *ceci*, ajouta-t-il, *est à votre*
» *service*. Peu après le Roi se porta mieux
» & guérit. A

*A Mlle M**NEAU , déguisée en
Bergère dans un Bal où l'Auteur ne
croyoit pas la trouver.*

QUELLE taille ! quels yeux ! que votre esprit
m'attache !

Que vous faites valoir la danse où vous entrez !
Bergère , les appas que le masque nous cache ,
Soutiennent-ils l'éclat de ceux que vous montrez ?
Parlez , charmant objet , que faut-il que je fasse
Pour que vous paroissiez sans ce masque jaloux ?

M'accorderiez-vous cette grace ,

Si vous sçaviez ce que j'ai fait pour vous ?

Je venois dans ces lieux l'âme toute remplie

Des traits de l'aimable M**neau ;

En vous approchant je l'oublie ;

Fit-on jamais sacrifice plus beau ?

Non que je vous croÿe plus belle ;

L'être autant c'est assez , fût-on une immortelle ;

A ce discours qui vous semble nouveau ,

Pourquoi donc la quitter , me direz-vous peut-
être ?

Je ne sçais , mais enfin je ne suis pas le maître

De ce penchant qui m'entraîne vers vous ;

Souffrez, charmant objet, souffrez, belle inconnue,

Qu'un tendre amant se jette à vos genoux....

Mais vous ôtez le masque... Ah , qui s'offre à ma
vue !

I. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Belle M^{lle} *neau*, c'est vous ! Ai-je pu l'ignorer !
Mon âme & les transports dont elle étoit émue,
Tout auroit dû m'en assurer.

Toujours constant pour la beauté que j'aime,
Quand je croyois bruler d'une infidelle ardeur

Je la rendois rivale d'elle-même,
Et mes yeux me trompoient sans égarer mon
cœur !

M. DE SAINTFOIX.

LA JEUNE BERGERE ET LE
PAPILLON.

F A B L E.

A M.... sur son mariage.

U N E jeune Beauté dans l'urne d'*Aréthuse*

Avoit toujours puisé son fard :

Elle ignoroit encor la ruse

De feindre des rigueurs, de sourire avec art :

Ses jours sereins couloient ainsi qu'une onde pure

Les roses du Printemps ornoient ses beaux che-
veux :

Des guirlandes de fleurs composoient sa parure :

Du village elle aimoit les Jeux :

Elle sortoit enfin des mains de la Nature.

Cet enfant semblable à l'Amour,

Au lever brillant de l'aurore

Sur les bords d'un ruisseau se proménoit un jour

Au milieu des parfums de *Flore*.

Attrié par leur douce odeur ,

Un Papillon couvert de couleurs bigarrées

Déployoit ses ailes dorées ,

Et voltigeoit de fleur en fleur.

Il baisoit tour-à-tour les lèvres de la rose ,

Et de la marguerite alloit presser le sein :

La violette à peine éclosé

Etoit aussi l'objet de son goût libertin.

Il parcourt chaque fleur nouvelle ,

Et caresse en volant les cheveux de *Philis* :

Se fixe enfin sur le sein de la Belle ;

Et croit s'être placé sur la tige d'un lys.

Philis en le voyant sentit son âme émue :

Un nouveau mouvement fit palpiter son cœur.

Sur son aîle superbe elle porta la vue ;

Et son front se couvrit d'une aimable rougeur.

» En vérité c'est bien dommage ,

- Dit-elle d'un air ingénu ,

» Qu'un être si charmant soit encor si volage ;

» Si près de moi toujours il étoit retenu !...

» Oui , dit le Papillon , mon espèce est légère :

» moi-même j'ai longtems promené mes erreurs.

» De bosquet en bosquet , de fougère en fougère ,

» Volage amant de mille fleurs ,

» J'aimai rapidement leur beauté passagère :

» Votre éclat plus durable efface leurs couleurs ,

» Et je deviens amant sincère.

B ij

» Le Sentiment succède à mes folles ardeurs.
Talent de plaire enchaîne tous les cœurs.

Par M. LEGIER.

E P I T R E.

A I N S I vous m'avez donc quitté ,
Instans fugitifs de jeunesse
Doucement perdu dans l'ivresse ,
L'Erreur & la Félicité!
Temps , où si la peine légère
Semble quelquefois nous distraire
Au sein heureux des Voluptés ,
Ce n'est , à ce Printemps des âges ,
Que ce qu'est aux ardens Etés
Le temps des nuits ou des orages,
C'est fait de ce trouble flatteur
Et de cette flâme incertaine ,
Qui nous égare & nous ramène
Au terme qui fait le bonheur,
Mes sensations émoussées
Vont s'aider du raisonnement.
A l'ordre froid de mes pensées
Je soumettrai le Sentiment,
Quand l'esprit prévoit & combine ;
Quand ce n'est plus l'impression ,
Mais la triste réflexion
Qu'on écoute & qui détermine ;
Lorsqu'au choix d'un tendre lien

La Raifon , non le Goût , préfide ;
Dès-lors loin d'un cœur qui veut bien
Que ce trifte flambeau le guide ,
L'Amour ailleurs porte le fien.
Temps heureux de fentir & d'être ,
Transports & donnés & reçus ,
Jours fortunés que j'ai vu naître ,
Sans retour êtes-vous perdus ?
Ah ! j'aurai des plaifirs peut-être ,
Mais pour moi le bonheur n'est plus.
Si de ma première tendrefle
J'éprouve encor le Sentiment ;
Si de l'Amour , ce Dieu charmant ,
Qui nous plaît tant plus il nous bleft ,
Je retrouve le doux tourment ,
De cette tardive maîtrefle
Je fuis l'ami plus que l'amant.
Dieu touchant , quel charme est le vôtre !
Je connus cet enchantement ,
Ce trouble , cet épanchement
De deux cœurs heureux l'un par l'autre.
Sous le poids même de mes fers ,
Cédant à fa douce puiffance ,
L'Amour étoit mon éxiftence ,
Mon amante étoit l'univers.
Des befoins l'empire ordinaire ,
Dans ce temps n'étoit plus fenti ;
Il fe trouvoit anéanti
Par la foif d'aimer & de plaître.

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Mais qu'aisément l'on passe à toi
Du souvenir du bien suprême ,
Chloé ! que j'aimai plus que moi,
Plus encor que mon bonheur même.
Ah ! qui fut heureux & vaincu
Par le doux effort de tes armes ,
Qui te plut , qui connut tes charmes ,
Peut & doit dire : j'ai vécu.

Le Comte d'AR... Capitaine de Cavalerie.

*VERS de M. DE VOLTAIRE , à
L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE ,
qui l'invitoit à en faire le voyage.*

DIEUX , qui m'ôtez les yeux & les oreilles ,
Rendez-les-moi , je pars au même instant !
Heureux qui voit vos augustes merveilles ,
O *CATHERINE* ! heureux qui vous entend.
Plaire & régner , voilà votre talent :
Mais le premier me flatte davantage.
De votre esprit vous étonnez le Sage ;
Il cesseroit de l'être en vous voyant.



QU'EN DOIT-IL ARRIVER ?**ANECDOTE HISTORIQUE.**

SI QUELQU'UN de mes Compatriotes avoit le malheur de ne pas aimer sa Patrie , je lui dirois , parcourrez le monde entier , & bien-tôt vous regretterez le climat qui vous a vu naître ; fréquentez , étudiez toutes les Nations , & vous rendrez enfin justice à la vôtre. Je dirois à certains frondeurs obscurs , lisez l'Histoire de toutes les Monarchies , vous ne trouverez nulle-part le même spectacle que vous offrent nos Annales. Eh quel spectacle ! Une Maison qui depuis près de 800 ans occupe le Trône sans interruption , & qui , parmi une foule de grands Rois , n'en a pas produit un seul qu'on puisse mettre dans la classe des Princes cruels & sanguinaires. La moitié des Empereurs Romains furent des monstres. Il est peu d'Etats qui n'ayent eu leurs *Nerons* , ou leurs *Busiris*. L'Asie sur-tout , ce pays d'esclavage , fut une pépinière de tyrans. On a exalté parmi nous le regne des Califes : mais lisons leurs propres Historiens ; nous verrons

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

dans les meilleurs de ces Princes un mélange de férocité qui ternit leurs actions les plus louables. Le massacre de tous les *Barmécides*, ordonné pour une cause des plus frivoles, & par un Souverain qui passoit pour juste, est une preuve de cette vérité. Il pouvoit arriver aussi qu'un Prince naturellement barbare laissât, par caprice, échapper quelque trait de grandeur d'âme. Le hasard peut faire naître une plante utile dans un terroir qui jamais ne produisit que des ronces ; quelques rayons peuvent percer le nuage le plus sombre : ce qui n'empêche pas, & qu'un pareil jour ne soit réputé obscur, & qu'un pareil sol ne soit jugé stérile.

Le Calife *Montasser*, trentième successeur de *Mahomet*, s'étoit frayé le chemin du Trône par le massacre de son propre père. Cela dit assez que ce Prince cruel avoit alors des amis & des partisans dignes de lui. Il donna depuis une partie de sa confiance à un Officier vertueux, brave, & d'un désintéressement bien rare, sur-tout dans une Cour Asiatique. *Taher*, c'est le nom de cet Officier, ne prit jamais de part aux crimes de son Maître, & le servit toujours fidèlement, parce qu'il se regardoit comme

son Sujet, & non comme son Juge. Envoyé en Egypte par le Calife, & chargé d'une commission des plus importantes, il s'en acquitta avec autant de zèle que de succès.

Taher, en parcourant l'Egypte, séjourna quelque tems à Alexandrie. Il étoit occupé à visiter le Port de cette Ville, quand un vaisseau Tunisien y arriva. Entre plusieurs marchandises précieuses que portoit ce vaisseau, il y en avoit une d'un prix inestimable : c'étoit une jeune Esclave digne du rang & du titre de Reine, si la beauté seule pouvoit le donner. Elle joignoit même à cette extrême beauté tous les talens qui peuvent en augmenter le prix. On admiroit particulièrement le charme de sa voix, ainsi que l'art & le goût qu'elle mettoit dans son chant. *Taher* la vit, & fut surpris de l'impression qu'elle faisoit sur son âme. Il étoit parvenu à l'âge de 35 ans, & ignoroit encore les passions vives, excepté celle de la gloire : il espéroit même n'en jamais connoître d'autre. La vue de cette jeune Esclave le détrompa. Il l'aima comme on aime pour la première fois ; c'est-à-dire, excessivement.

La belle captive étoit née à Marseille,

B v

& parloit fort bien la langue Arabe, suite naturelle du grand commerce de cette Ville avec l'Orient. Elle répondit à toutes les questions que lui fit *Taher*, & il lui en fit un grand nombre. Toutes cependant n'étoient relatives qu'à elle-même. Elle lui apprit & son origine, & son nom, & toutes les circonstances de sa captivité. Son nom étoit *Isaure*; sa famille avoit occupé les premières places dans sa République : mais dépouillée de ses richesses, elle avoit perdu une partie de sa splendeur. *Isaure* elle-même, restée orpheline, & sous la tutelle d'un parent déjà vieux, eut de plus le malheur de lui plaire, & le désagrément de l'entendre lui en faire l'aveu : ce qu'il fit de l'air & du ton d'un Tuteur. Elle y répondit de l'air & du ton d'une Pupile qui n'ose témoigner toute sa répugnance, mais qui ne la déguise qu'imparfaitement. Dès-lors elle songea aux moyens de se soustraire au malheur qui la menaçoit. Une partie de sa famille s'étoit réfugiée en Italie : elle résolut d'imiter cet exemple, & d'aller joindre des parens qui pourroient n'avoir pas les mêmes vues que son Tuteur, ou qui pourroient mériter mieux de les avoir. Un vaisseau, qui partoit pour Venise, lui en fournit

une occasion qu'elle mit à profit. Malheureusement un Corsaire Africain attaqua & prit le vaisseau Marseillois. Il y avoit sur ce Navire dequoi satisfaire amplement l'avidité du Pirate. *Isaure* craignoit sur-tout de devenir la proie de sa brutalité. Mais l'Africain étoit encore plus avare que dissolu : il jugea que faire violence à la jeune Provençale, c'étoit altérer son prix, & cette réflexion la sauva de ce danger. *Isaure* se vit réservée pour quelque personnage puissant de l'Empire du Calife, supposé que le Pirate ne pût arriver jusqu'au Calife même.

Taher songeoit à profiter de ces dispositions. Il lui étoit libre de voir & d'entretenir la jeune Captive à toute heure du jour, comme il est permis à tout particulier d'examiner, à différentes reprises, un diamant ou tel autre bijou qu'un Marchand met en vente. Il crut même s'appercevoir que l'aimable *Isaure* trouvoit dans ses visites une sorte d'adoucissement à ses disgraces. Il ne se trompoit pas ; & , avec un peu moins de modestie, il eût pu voir beaucoup plus qu'il n'osoit même soupçonner. *Taher* joignoit à une figure des plus intéressantes & des plus nobles, cet air de candeur & d'aménité qui plaît toujours aux âmes à

qui ces vertus ne sont point étrangères ; & souvent même à celles qui les connoissent le moins. *Isaure* , qui les possédoit entièrement , pouvoit-elle ne pas les chérir dans notre Asiatique ? Il est rare que le cœur s'affujettisse à raisonner ; mais quand la raison le prévient , & se trouve d'accord avec lui , il est encore plus rare qu'il la rebute. La belle Marseilloise , qui n'avoit nulle espérance de revoir sa Patrie , devoit souhaiter & souhaitoit ardemment de sortir des mains du Pirate. Elle ne prévoyoit pas y pouvoir parvenir sans passer dans d'autres mains , & *Taher* lui sembloit mériter la préférence. Elle la lui eût donnée même sur le Calife.

Mais tandis que ses vœux secundoient si bien ceux de l'amoureux Musulman , il étoit plongé dans la plus excessive douleur. Le Pirate mettoit la jeune Esclave à un prix qui surpassoit tout ce qu'il en pouvoit offrir. J'ai déjà dit que *Taher* étoit un Courtisan désintéressé : mais peu s'en fallut que dans ce moment il ne regrettât d'avoir porté cette vertu si loin. C'étoit la première fois sans doute qu'au défaut d'une somme assez modique , le Favori d'un Monarque puissant se trouvoit hors d'état de satisfaire un goût dé-

cidé, & même un simple caprice. On présume bien que le Corsaire fit la même réflexion. *Taher* peu riche, lui parut nécessairement peu considéré de son Maître, & encore moins digne de posséder *Isaure*, puisqu'il étoit hors d'état de la lui payer.

Qu'on se figure la désolation où étoit ce malheureux Favori. O vertu! s'écrioit-il, que d'épreuves il faut soutenir pour te suivre sans s'égarer. Mais celle que j'essuie aujourd'hui est à coup sûr la plus cruelle de toutes. Il retourne auprès de la belle Esclave, qui ignoroit une partie de ses inquiétudes; il les lui avoue, & la rend aussi affligée que lui-même. Oui, charmante *Isaure*, ajoutoit-il, je commence à croire que l'or est véritablement précieux, puisque lui seul peut m'assurer votre possession: il ne falloit pas moins que cette preuve pour me convaincre de ce qu'il vaut. Hélas! reprenoit *Isaure*, en versant des larmes, tout cela me prouve encore mieux l'horreur de mon état. En vain mon cœur voudroit se donner; toute ma personne est mise à l'encan: je dois être à quiconque donnera plus pour m'acquérir. O Dieu! s'écrioit de nouveau *Taher*, faudra-t-il me résoudre à la voir passer

dans des mains peut-être indignes de la posséder ? Et, en fussent-elles même dignes, ma douleur en sera-t-elle moins réelle, sa perte moins irréparable ? *Isaure* ne répliqua rien ; mais ses larmes couloient toujours : sorte d'expression qui en valoit bien d'autres. *Taher* n'y put résister plus long-temps. Il prit une résolution qui lui coûta beaucoup à prendre, parce qu'elle sembloit démentir toute sa conduite passée. Ce fut de recourir au Gouverneur d'Egypte, non pour qu'il interposât son autorité dans cette affaire ; mais pour lui emprunter ce qui manquoit à la somme qu'exigeoit le Pirate. Un riche Citoyen d'Alexandrie, qui estimoit la vertu de *Taher*, & que le hasard instruisit de son embarras, le prévint par des offres qui, dans tout autre cas, n'eussent point été acceptées. Elles le furent dans cette occasion pressante. Déjà *Taher* se croyoit au comble de ses vœux ; déjà *Isaure* partageoit la satisfaction qu'elle lisoit sur son visage : un nouvel incident les replongea dans de nouvelles allarmes.

L'extrême beauté de la jeune Esclave étoit célébrée de toutes parts dans Alexandrie. *Acmet*, Gouverneur de la haute & basse Egypte, en fut instruit des pre-

miers, & voulut en juger par lui-même. Il envoya ordre au Pirate de lui amener cette merveille si vantée. Cet ordre arriva dans l'instant même où *Taher* croyoit n'avoir plus aucun obstacle à vaincre, où il étoit prêt à payer le prix qu'exigeoit le Corsaire pour lui livrer *Isaure*. Mais l'Africain jugea qu'il falloit d'abord satisfaire la curiosité du Gouverneur. C'étoit bien moins docilité de sa part, que raffinement d'avarice. Il ne doutoit pas que les charmes de la jeune Françoisse ne fissent l'impression la plus vive sur l'âme de ce Commandant, & il espéroit tirer meilleur parti d'un homme qui pouvoit à son gré véxer tout un grand Etat, que d'un Favori qui avoit fait vœu de ne jamais véxer personne.

Ce fut en vain que *Taher* combattit cette résolution. Il prit enfin le parti d'aller lui-même instruire *Acmet* de ce qui s'étoit passé. Son but étoit de lui ôter l'envie de voir *Isaure*, persuadé qu'il l'auroit pour rival dès l'instant qu'elle s'offriroit à ses yeux. Le Gouverneur, qui au fonds le haïssoit, ne pouvoit cependant lui refuser son estime, encore moins des égards mesurés sur ceux qu'avoit pour lui le Calife même. Il fit plus; il parut prêt à se désister de toutes prétentions sur *Isaure*. Malheureusement le

40 MERCURE DE FRANCE.

Pirate survint, accompagné de la jeune Esclave, qu'il avoit fait transporter malgré elle dans ce Palais. A cette vue, *Acmet* changea de langage, ou plutôt il sembla perdre tout-à-coup la parole : mais son silence étoit expressif. Celui de *Taher* l'étoit encore plus, & il ne tarda pas à le rompre. Il demande que, sans aucun délai, *Isaure* lui soit remise. Mais une décision si prompte n'étoit déjà plus du goût d'*Acmet*. Il prenoit un plaisir infini à contempler *Isaure*, qui, de son côté, ne regardoit, ne voyoit que *Taher*. Pour ce dernier, l'irrésolution ou plutôt le changement trop visible du Gouverneur le désespéroit. Ce fut bien pis lorsqu'il le vit interroger la jeune Esclave sur ses divers talens, & lui demander, entre autres choses, un essai de la beauté de sa voix. Le Pirate joignit un ordre absolu à cette demande. Mais, au lieu de chants, on ne put tirer d'*Isaure* que des soupirs, des sanglots & des larmes. *Taher*, hors de lui-même, s'écria qu'*Isaure* lui appartenoit, & ne devoit plus être commandée par personne. Brave *Taher*, lui répondit le Gouverneur, *Isaure* appartient à un Corsaire d'Afrique, & partant à celui de nous deux qui pourra la mettre à plus haut prix. C'est ici une sorte de combat dans

lequel on peut espérer de vous vaincre. Contentez-vous d'avoir triomphé tant de fois ailleurs. *Acmet* joignit à ce discours une offre qui surpassoit toutes les facultés de son rival. On présume bien qu'elle fut acceptée. On présume également que celle qui en étoit l'objet s'affligea de plus en plus. Mais *Taher* devint furieux. Ne rougis-tu pas, dit-il au Gouverneur, d'abuser ainsi des richesses qui font ta honte, pour insulter à une pauvreté qui fait ma gloire ? La manière dont ce Pirate en use envers moi n'a rien qui m'étonne : il remplit uniquement l'idée qu'on attache à sa profession. Ta conduite est mille fois plus répréhensible que la sienne.

Acmet resta quelques momens rêveur. Ensuite, reprenant le ton de l'ironie : hé quoi ! dit-il, sage Député du Commandant des Fidèles, ne vous suffit-il pas de passer pour l'homme le plus désintéressé que renferme tout son vaste Empire ? Cette gloire n'est-elle plus rien à vos yeux ? Est-il naturel que vous jouissiez en même temps des avantages que procurent les richesses ?

Taher alloit répondre ; *Isaure* le prévint : ce qui étonna beaucoup, & le Pirate, & *Acmet*, & *Taher* lui-même.

42 MERCURE DE FRANCE.

Vos richesses , dit-elle au Gouverneur , peuvent éblouir celui qui se croit l'arbitre de ma destinée ; celui qui , pour m'avoir arrachée à ma famille , pense être en droit de me vendre à qui lui donnera plus. Une Esclave Asiatique obéiroit sans murmurer , sans même se permettre aucune réflexion. L'air qu'on respire dans ma Patrie inspire d'autres sentimens aux personnes de mon sexe. Accoutumées aux hommages du vôtre , elles y règlent ses plaisirs , partagent volontairement ses travaux , & quelquefois ses dangers : en un mot , nous sommes ses Compagnes , & non ses Esclaves. N'espérez donc pas , poursuivit-elle d'un ton ferme , exercer jamais sur moi l'autorité d'un maître impérieux & absolu. Ce Corsaire , en transportant mon corps dans un climat étranger , n'a point changé mon âme : elle reste libre au milieu de mes chaînes. Il ne suffit pas de m'acheter pour m'obtenir , il faut encore que je me donne.

Le sort que je vous destine , reprit *Acmet* , vaincra l'indocilité de votre âme. Vous chérez ces fers qui vous semblent si odieux. Je prétends faire votre bonheur. . . . Il n'est plus temps , interrompit vivement *Isaure* ; & , en

prononçant ces mots, elle fixa *Taher*. J'entends, reprit le Gouverneur; un autre m'a prévenu : mais vous ignorez ce que je puis, & sur-tout ce que je me propose. Tremble ! lui dit *Taher*, si tu projette le moindre attentat, la moindre violence contre *Isaure*. Souviens-toi que je périrois plutôt que de ne pas la venger. Quant à présent, je me borne à recourir à l'autorité du Calife, à le prier de vouloir être notre Juge. Mais sur-tout, garde-toi d'oser prévenir sa décision. Soit, repliqua le Gouverneur; le Calife nous mettra d'accord. En attendant, *Isaure* peut, en toute sûreté, habiter mon Palais. Cette promesse ne tranquillisa que médiocrement l'amoureux *Taher* : il lui en coûtoit pour laisser ainsi sa Maîtresse au pouvoir de son Rival; cependant il fallut y souscrire. *Isaure*, de son côté, lui tint les discours les plus propres à le rassurer, si, dans de pareilles circonstances, un Amant pouvoit être sans crainte.

Leur séparation fut des plus douloureuses. Il ne seroit pas facile d'exprimer ce qui se passoit dans l'âme de l'un & de l'autre. *Isaure* craignoit que le Calife ne fût injuste, & *Taher* que le Gouverneur ne devînt trop pressant, qu'*Isaure* elle-

44 MERCURE DE FRANCE.

même ne se lassât de résister. Heureusement nulle affaire d'Etat ne le retenoit plus en Egypte , & il fit une diligence prodigieuse pour se rendre à Bagdat où résidoit le Calife. L'accueil qu'il reçut de ce Prince étoit déjà pour lui un augure très-favorable. *Taher* entra d'abord dans quelques détails relatifs à la Commission dont il avoit été chargé. Ils lui attirerent les éloges du Souverain , qui ensuite le questionna sur ce qu'il avoit vu de remarquable dans son voyage. C'étoit lui fournir l'occasion de s'expliquer sur un objet qui l'intéressoit infiniment plus que des Obélisques , des Pyramides , & toutes les autres Antiquités Egyptiennes. Seigneur Commandant des Fidèles , dit-il au Calife , ce que j'ai le plus admiré dans ce pays , si fertile en merveilles , en est une qui les efface toutes , & dont la privation feroit le malheur de mes jours , comme sa possession pourroit en faire le bonheur. Ce début intéressa vivement le Prince ; il voulut que *Taher* s'expliquât sans emblème , & c'est ce que demandoit ce dernier. Il détailla son aventure , mais avec tant de chaleur & de vivacité qu'il étoit facile de voir qu'en lui le Philosophe avoit fait place à l'Amant. Le Calife parut l'écour-

ter avec beaucoup d'attention ; ensuite il resta quelque temps rêveur. C'en fut assez pour allarmer *Taher* au dernier point. Mais que devint-il quand, pour toute réponse, il entendit ce Prince le charger d'une Commission nouvelle, pour une contrée entièrement opposée à celle de l'Egypte, & avec ordre de partir sur le champ ?

Il s'agissoit de repousser une armée de Grecs entrée inopinément sur les terres du Calife. Un emploi de cette nature ne pouvoit déceimment se refuser, & moins encore par *Taher* que par tout autre. Il l'accepta, mais ce fut avec une répugnance que surmontoit le devoir plutôt que l'ambition. Le devoir même ne put imposer silence à l'amour. Seigneur, dit *Taher* au Calife, je vais combattre &, comme je l'espère, vaincre vos ennemis. Puis-je espérer de n'être pas moi-même vaincu par le Gouverneur d'Egypte ? Est-il possible, s'écria le Prince, que le souvenir d'une Esclave partage les soins d'un Général que la gloire parut toujours seule occuper ? Va ravager les Provinces de la Grece, & tu y trouveras des Esclaves à choisir.

Taher vit bien que toute replique seroit superflue. Il ne sçavoit comment

interpréter les réponses du Calife. Tantôt il les attribuoit à sa dureté naturelle, qui le portoit à mortifier ceux même qu'il chériffoit le plus ; tantôt il craignoit que ce Prince ne fût devenu amoureux de la jeune Esclave, sur le portrait que lui-même en avoit tracé. Eh que seroit-ce donc, s'écrioit *Taher*, s'il voyoit *Isaure* en personne ? Ainsi l'amoureux Musulman n'appercevoit de toutes parts que des motifs de crainte, sans même entrevoir un seul motif d'espérance.

Il partit, & se vengea sur les Grecs des chagrins qu'on lui faisoit éprouver dans sa Patrie. L'ennemi fut battu & poursuivi jusques dans l'intérieur de ses Provinces. Là il eût été facile à *Taher* de mettre à profit le conseil du Calife. Il pouvoit, dis-je, emmener en esclavage une foule d'aimables Grecques. Il en vit plusieurs dont les charmes l'auroient séduit, s'il eût été moins épris de ceux d'*Isaure*. Mais il ne chercha pas même à se distraire de son souvenir. Uniquement livré à ses inquiétudes & à sa jalousie, il goûtoit peu la satisfaction qu'éprouve un Général après la victoire.

Le prix qu'en espéroit celui-ci étoit une décision en sa faveur, supposé qu'il

fût encore temps de la rendre. Il n'osoit approfondir ses idées sur cette matière. Il arrive à la Cour, & est comblé d'honneurs par le Calife. Ces honneurs eussent pû le flatter dans tout autre temps : mais alors il n'étoit occupé que d'un seul objet. *Isaure* lui seroit elle rendue ? Son Juge n'étoit-il point devenu son Rival ? Tandis qu'il s'interrogeoit ainsi lui-même, le Calife lui fit une question toute opposée. Il s'agissoit de sçavoir si la belle Esclave l'occupoit encore. Ciel ! si elle m'occupe ! s'écria *Taher*, son image me fuit por tout, & ne me quittera qu'au tombeau. Souffrirez-vous, Grand Prince, que sa personne reste plus longtemps au pouvoir de l'injuste *Acmes* ? Le Calife ne répondit rien, ou plutôt, pour toute réponse, il retint *Taher* à souper.

Cette faveur, qui n'étoit point rare à la Cour des Califes, ne parut à l'Amant d'*Isaure* qu'une décision contraire à ses vœux, un arrêt foudroyant, quoique tacite. Il ne doutoit plus, ou que sa Maîtresse ne fût adjugée à son Rival, ou que le Calife ne l'eût prise pour lui-même ; & l'un & l'autre cas le désespéroit également. Bien-tôt même ses doutes lui parurent éclaircis. Le Prince, dans le

cours du repas l'entretint encore une fois de la jeune Esclave ; & , entre autres choses , il lui demanda si la voix d'*Isaure* étoit réellement aussi parfaite qu'il l'assuroit dans ses discours ? *Taher* le lui attesta de nouveau. Je crois pourtant , reprit le Calife , avoir parmi mes Esclaves une jeune Chanteuse qui peut , à cet égard , le disputer à la vôtre. A ces mots , sur un signe qu'il fait à un de ses Eunuques , & sur un autre signe que fait celui-ci à quelqu'un que *Taher* ne voyoit pas , une voix touchante & harmonieuse se fait entendre. L'oreille en étoit flattée , le cœur en étoit ému. C'étoit néanmoins encore peu de chose en comparaison de ce qu'éprouvoit *Taher*. Il frémit , change de couleur , s'agite involontairement , & est prêt à perdre toute respiration : en un mot , les accens de la jeune Esclave lui paroissent absolument les mêmes que ceux d'*Isaure* ; c'est *Isaure* qu'il croit entendre , & que , par cette raison , il juge être entièrement perdue pour lui.

Les chants de l'Esclave invisible étoient plaintifs , languissans , & caractérisoient une ame tristement affectée : ils étoient de plus dans le langage des *Troubadours Provençaux* : langage que n'entendoient

n'entendoient ni le Calife, ni *Taher*. Mais ce dernier reconnut aisément que c'étoit le même dans lequel chantoit *Isaure*. Nouveau motif de conviction pour lui. Le Calife examinoit tous ses mouvemens, & lui demanda quelle en pouvoit être la cause. Ah, Seigneur ! s'écria l'amoureux Musulman, ou mon imagination troublée me transporte en Egypte, où l'aimable *Isaure* est dans ce Palais. *

Montasser, sans rien répondre, fit un autre signe. Alors un grand rideau s'ouvrit, & *Isaure* elle-même, *Isaure* parut aux yeux de son Amant, vêtue avec une magnificence incroyable, & sous l'extérieur d'une Reine de tout l'Orient, plutôt que d'une Esclave Européenne. A cette vue *Taher* jette un cri d'étonnement & de douleur : il ne peut plus douter de son infortune. Tout, dans cette rencontre, annonce l'amour du Calife & la fragilité d'*Isaure*. Ce qui achevoit d'en convaincre l'affligé *Taher*, c'étoit le silence de la jeune Esclave. Elle se bornoit à le fixer, & restoit immobile. Une attitude si froide acheva de le mettre

* Cette réponse est citée dans l'Histoire des Arabes, par M. l'Abbé de Marigny, où l'Anecdote même se trouve rapportée en peu de mots.

hors de lui-même. Seigneur ! dit-il au Calife , en tombant à ses genoux , permettez-moi de fuir une épreuve trop au-dessus de mes forces. *Isaure* a dû vous préférer à moi. N'espérez pas toutefois que j'approuve sa conduite. N'exigez pas sur-tout que j'en sois plus longtemps le témoin. Je vous servis avec un zèle que rien n'a pu ralentir ; voici le salaire que j'ose en attendre. Souffrez qu'au fonds du plus lointain désert, j'aie oublié l'unique objet qui peut toucher mon âme, ou du moins gêner à mon aise de son oubli.

Les soupirs & les larmes d'*Isaure* interrompirent la fin de ce discours. Il n'étoit pas facile à *Taher* d'en pénétrer le vrai motif. Etoit-ce remords ? étoit-ce pure tendresse ? le Calife, enfin, crut devoir terminer cette affreuse perplexité. Rassure-toi , dit-il à son favori . c'est trop longtemps abuser de ton erreur. *Isaure* est à toi. Elle me fut destinée par *Acmet* , & je t'en fais un sacrifice : je te la rends telle que l'ai reçue. Je ne voulois que jouir un peu de ton embarras. C'est moi qui ai prescrit à *Isaure* la conduite qu'elle vient de tenir & qui lui a tant coûté. Il m'étoit sans doute permis d'exiger d'elle cette complaisance

frivole, puisque je me suis interdit jusqu'à la volenté d'en exiger de plus grandes.

Taher, au comble de la joie, eut la satisfaction de voir *Isaure* la partager. Il étoit fort éloigné d'avoir aucun soupçon fâcheux à son égard. L'estime en amour produit la paisible confiance ; & *Taher* avoit le bonheur d'estimer ce ce qu'il aimoit.

EXCUSE à une Dame, pour qui l'Auteur n'avoit point fait de vers.

Vous avez tort d'être en courroux,
Ins, pardonnez mon silence,
 Si je n'ai point parlé de vous,
 C'est que je bais la médifance.

VERS à Madame DE MONT ...

HEURÉUX celui dont le sage génie,
 Tantôt épris des leçons d'*Uranie*,
 Tantôt sensible aux charmes des beaux vers,
 Peut dans un livre oublier l'Univers !
Racine & Lock, Malebranche & Voltaire,
 Ont tour-à-tour des droits sur ses momens ;

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Environné de ces maîtres charmans ,
 Nés à la fois pour instruire & pour plaire ,
 Ses sentimens & ses goûts différens
 Trouvent toujours de quoi se satisfaire.
 Le beau l'enchanté & la Raison l'éclaire ;
 Il ne voit point d'ennemis dans ses fers ;
 Son front n'est point orné d'un diadème ;
 Il n'est point Roi de cent Peuples divers ;
 Il est bien plus , il est Roi de lui-même.
 Il fut un temps où mes tranquilles jours
 Couloient ainsi : le Dieu de la Sagesse ,
 Celui des Vers , celui de la Moleffe
 Y préfidoient , en partageoient le cours.
 Qu'alors *Racine* avoit pour moi de charmes !
 Le vertueux , le tendre *Xipharès*
 Dans ses dangers excitoit mes allarmes ;
Monime en pleurs faisoit couler mes larmes ;
 Je plaignoïs *Phédre* au milieu des forfaits.
 De *Crébillon* la mâle hardiesse
 Versoit dans moi l'horreur & la tendresse.
 Le grand pinceau dont la noble chaleur
 Peignit si bien *Orosmane* & *Zaïre* ,
 Faisoit passer dans mon sensible cœur
 Les mouvemens de *Zamore* & d'*Alzire*.
 Ce cœur privé de sentimens à lui ,
 S'attendrissoit sur le malheur d'autrui .
 Ce temps n'est plus , une source étrangère
 Ne fournit plus les pleurs que je répands .
 Je pleurs , hélas ! sur ma propre misère .

Désespéré du trouble de mes sens,
 Depuis l'instant que mes yeux vous ont vué,
 Je pleurs, hélas ! ma liberté perdue.

De B.

*A Madame D***, qui demandoit ce
 que c'étoit que la Société des DO-
 MINICAUX.**

Du Plaisir joyeux Apôtres,
 A la Décence soumis,
 Nous rions les uns des autres,
 Sans en être moins amis.

D. L. P.

* Elle est composée de neuf Gens de Lettres,
 qui se rassemblent le Dimanche & dînent alternati-
 vement les uns chez les autres.

LE mot de la première Énigme du
 mois de Décembre est *le Fusil* ; il y a
 une Loi pour le port d'armes & un
 Code de chasses. Celui de la seconde
 est *le Cerf-volant*. Celui du premier Lo-
 gogryphe est *Lavement*, dans lequel on
 trouve *Venal, la, Mante, valet, âne,*
âme, vent, mat, lame d'épée, lave,

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

male, mat, élan, muet, tème, menter.
Celui du second est *Poisson*, où l'on
trouve *poison, oison, pois & son*. Et
celui du troisième est *Sara & Rachel*.

E N I G M E.

Q U O I Q U E petit de monde m'honore,
Je suis d'un assez grand secours :
A moi bien des gens ont recours
Pour exprimer ce qu'on abhorre.
Je suis ce qu'on veut que je sois,
Sec, humide, errant, immobile,
Docte, ignorant, maître, servile,
Je gèle & brüte quelquefois.
Illustre dans mon origine,
Je nâquis bien avant *Néron*.
La terre entière fait mon nom,
Et voit qui je suis à ma taine.

A U T R E.

A V E C un air très-fraac j'aborde tout le monde ;
Je cache mes défauts autant que je le puis.
Mais, j'ai beau feindre une bonté profonde :
L'on me fuit aussitôt qu'on connoît qui je suis.
Je bénis Dieu, c'est là mon caractère ;
Je fais des vœux pour la santé du Roi.
Mais tout l'éclat de cet emploi,
Souvent n'empêche pas le trépas de mon Père.

VERS ENIGMATIQUES.

J suis le chef d'une tribu ,
 Dont l'origine & la fin sont le monde ,
 Quoique vieillard , je suis tout nu
 Et ne crains point que d'hyver me morfonde.
 J'ai deux noms de genres divers ,
 Je suis au gré des gens , ou mâle , ou bien femelle ,
 (Peu m'importe comme on m'appelle)
 J'expire , & je renaïs dans ce vaste Univers.
 Ma naissance & ma mort ont un terme fidèle.
 Je suis père de douze enfans ,
 Mère , si vous voulez (c'est même parentage)
 Chacun de ces enfans en a bien davantage ,
 Et pour le moins m'a doublé dans ce sens.
 Dans ce nombreux & singulier ménage ,
 Les uns sont beaux , d'autres noirs & méchans ;
 Et malgré qu'ils soient d'un même âge ,
 Il en est presque autant de petits que de grands.
 Je ne dis plus qu'un mot de toute ma sequelle :
 De ce nombre d'enfans , que m'a donné le sort ,
 Tous sont ainsi que moi d'une race immortelle ,
 Nul d'entre eux cependant n'est exempt de la
 mort.

*Par M. DE BOUSSANELLE , Mestre de Camp
 de Cavalerie , Capitaine dans le Commissaire-Ge-
 néral.*

 L O G O G R Y P H E .

P E U fait pour le plaisir champêtre ,
 Toujours trop tôt j'ose paroître .
 Je porte sur mon dos un animal rongeur .
 Mais ce qui surprendra peut-être ,
 C'est qu'en voulant m'ôter le cœur ,
 On trouve que je suis ce qui ne peut plus être .

A U T R E .

J E suis de grande utilité ;
 Et même il est de toute vérité ,
 Que je suis en tous lieux nécessaire & de mise :
 Le riche toutefois par faux air me méprise ,
 Il hait jusqu'à mon nom , & n'étoient ses valets
 Peut-être que chez lui je n'entrerois jamais .
 Très-rarement je loge où gîtent nos Poëtes :
 (Je n'entens point parler de ces rares Esprits
 Dont à bon titre on vante les Ecrits ,
 Mais de ces diseurs de sonnettes ,
 Qui du sacré vallon habitent les bourniers
 Et sont l'hiver sans feu dans leurs greniers .)
 Renverse mes neuf pieds , & tu verras paroître
 Un Temple que jadis bâtit la Piété ,
 Où l'on sert nuit & jour le Dieu de Vérité .

Tendrem^t

Du charmant berger que j'a-dore, Un sort cru
 = el mena-ce les beaux jours, Ruisseaux vous le sa-
 = ves et vous cou-les toujours; Rossi-
 = gnols vous chantés. encore, Vous, les
 seuls confidens de nos tendres a-mours, Taisés
 - vous, taisés - vous, arré-tes votre
 cours. Du charmant ber-ger que j'a-dore, Un sort cru
 = el menace les beaux jours Un sort cru
 = el menace les beaux jours.

Lent.

Qu'embellit la Vertu , que déteste le Vice.
 J'offre ensuite à tes yeux un endroit bienfaissant
 Qu'on protège partout , qu'une sage police
 Ne perd jamais de vue un seul instant.
 Je te présente enfin un pays où s'engraisse
 La perdrix dont la chair le goût & la finesse
 Sont préférés à ces fades perdrix
 Qu'on assassine aux portes de Paris.

P. H. C. A. A. P. D. P.

AIR EN RONDEAU.

Du charmant Berger que j'adore,
 Un sort cruel menace les beaux jours.
 Ruisseaux, vous le sçavez, & vous coulez toujours,
 Rossignols, vous chantez encore ;
 Vous, les seuls confidens de nos tendres amours ;
 Taisez-vous, taisez-vous, arrêtez votre cours :
 Du charmant Berger que j'adore
 Un sort cruel menace les beaux jours.

*Les Paroles sont de Mde DESHOULIERES ;
 la Musique de M. FRIZON , Maître de Musique*



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LA VOIX DE LA NATURE, ou Aventures de Madame la Marquise de ***. Par Mad. de R. R. Auteur de la Paysane Philosophe; Amsterdam, 1763, & se trouve à Paris chez les Libraires qui vendent les Nouveautés, & spécialement chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. Petit in-12, cinq parties.*

LA MULTI TUDE des Ouvrages nouveaux qui paroissent depuis quelques mois, nous a fait différer de rendre compte au Public d'un Roman, où il y a de l'imagination, de l'intérêt & du style. Il est d'ailleurs l'Ouvrage d'une Dame déjà connue par une production du même genre, que nous avons annoncée dans le tems, & qui a eu du succès. Celle-ci, quoique plus étendue, n'en est ni moins piquante, ni moins digne

d'occuper le loisir des personnes qui aiment les aventures singulières. Elles trouveront dans ce Roman des situations intéressantes, amenées par des événemens préparés avec art, & presque toujours imprévus. Elles y verront des peintures du monde, & des détails de mœurs, dont le but est de former le cœur, en même temps qu'ils amusent l'esprit agréablement. On n'y lit rien que d'honnête, & dont la jeunesse la plus réservée ne puisse tirer quelque avantage pour la conduite. Nous céderions avec plaisir à l'envie d'en donner ici un extrait détaillé; mais, en annonçant les événemens, nous ôterions à nos Lecteurs cet intérêt de curiosité qui fait le charme de ces sortes de lectures. Nous aimons mieux les renvoyer à l'Ouvrage même, & les prévenir seulement en général, que les aventures en sont variées, & souvent extraordinaires, sans cependant sortir du naturel & de la vraisemblance. Tous les personnages qui agissent dans ce Roman, ont un caractère marqué, bien soutenu, diversifié avec esprit, & contrasté avec beaucoup d'intelligence. La Robe & la Finance, l'Homme de Qualité & l'Homme de Guerre, le Grand & le Petit, tous les

états enfin y sont peints avec les couleurs & les nuances qui leur sont propres.

COURS d'Histoire sacrée & profane, dédié aux jeunes Personnes, comprenant l'Histoire sainte, l'Histoire ancienne, l'Histoire Romaine & l'Histoire de France. A Paris, chez Pancouke, rue & à côté de la Comédie Française, 1763, avec Approbation & Privilège du Roi, 2 vol. in-12.

CET Ouvrage n'est pas une suite exacte de Faits & d'Annales ; on a, en ce genre, tout ce que l'on peut souhaiter dans d'autres Ouvrages excellens. Ce sont ici des tableaux rangés avec ordre, & sous chacun desquels on donne des préceptes de morale tirés du sujet. C'est, pour la Jeunesse, un Livre élémentaire, où l'on paroît avoir suivi le plan que M. de la Chalotais a tracé dans son Mémoire sur l'Education nationale. L'Auteur explique lui-même sous quel point de vue il envisage l'Histoire, & comment il se propose de la traiter. „ Nous „ allons, dit-il, retracer avec ordre ce

» qu'on appelle les grands Evénemens,
 » les grandes Révolutions qui ont bou-
 » leverfé notre petit globe. En parcou-
 » rant ce théâtre, que nous ne trouvons
 » digne d'attention, que parce que nous
 » ne le comparons jamais au tout im-
 » mense dont il est une partie presque
 » insensible, nous y verrons une longue
 » scène, mêlée d'horreurs, de mépri-
 » sables bouffonneries, & de temps en
 » temps de quelques traits de vertu. Au
 » milieu de ce désordre universel, quel
 » est l'état du vrai Sage ? Il jouit tran-
 » quille de son existence, & étudie
 » les hommes. Il les aime comme ses
 » frères; il les estime même, en les con-
 » sidérant, sinon tels qu'ils sont deve-
 » nus, au moins tels que les avoit faits,
 » la nature. Il excuse la plupart de leurs
 » crimes, en ne les regardant que com-
 » me des traits de folie. Il ressent, à la
 » vérité, une profonde douleur de les
 » voir s'entre-déchirer; mais il se dit
 » alors : pourquoi les hommes ont-ils
 » renoncé aux loix de la sage & bienfai-
 » sante nature ? Ils en sont punis; ils
 » l'ont bien mérité. «

C'est dans cet esprit de Philosophie
 que l'Auteur a écrit ce Cours d'Histoire;
 & comme son Ouvrage n'est point sus-

ceptible d'une analyse suivie, il suffira de quelques traits pour faire connoître dans quel goût il a exécuté son projet.

» Le Dictateur *Cincinnatus* cultivoit
 » sous les murs de Rome quatre arpens
 » de terre, qui faisoient tout son bien...
 » Le mépris & l'avilissement où les La-
 » boueurs sont réduits de nos jours,
 » épaisfit leurs âmes; il sont réellement
 » pour la plupart aussi méprisables qu'ils
 » nous le paroissent. Mais à qui d'eux
 » ou de nous-mêmes devons-nous
 » nous en prendre? Lorsque l'Agricul-
 » ture étoit aussi honorée qu'elle doit
 » l'être, on ne cherchoit les grands
 » hommes qu'à la Campagne; & ce
 » n'est que là qu'il peut y en avoir qui
 » méritent, sans réserve, le titre de hé-
 » ros & d'hommes vertueux.

En parlant d'*Alexandre le Grand*,
 l'Auteur dit: » Nous commençons à
 » devenir humains, puisque nous com-
 » mençons à mettre au rang des époques
 » funestes, le règne de ce Conquérant.
 » Ce Prince eut quelques grandes qua-
 » lités; mais il n'y a pas de chef de vo-
 » leur qui n'en ait eu aussi. Il faut, pour
 » les grands crimes, des âmes fortes &
 » capables par intervalle de quelques
 » sentimens de vertu; & l'on peut dire

» qu'*Alexandre* en eut bien peu; car il
 » en eut encore moins que cet Espagnol
 » qui alla dévaster l'Amérique, & égor-
 » ger un million d'hommes, parce que
 » la terre qu'ils habitoient, au lieu d'être
 » soutenue, comme la nôtre, par des
 » lits & des veines de pierres, est sou-
 » nue par des lits & des veines d'un mé-
 » tal auquel l'opinion a donné un prix.
 » Comment justifier *Alexandre*, qui pa-
 » roît n'avoir eu d'autre but que de par-
 » courir, les armes à la main, la moitié
 » de la terre, & laisser par-tout des traces
 » sanglantes de son passage ? «

C'est ainsi que l'Auteur, en parlant
 des principaux personnages de l'antiqui-
 té, mêle à leurs actions des traits de mo-
 rale, qui le conduisent toujours à son ob-
 jet. Mais, pour ne pas trop étendre cet
 Extrait, nous ne citerons plus qu'un
 endroit du second Tome. L'Histoire de
 France, par la raison qu'elle nous inté-
 resse & nous touche de plus près, con-
 tient tout ce second volume. Elle est ti-
 rée du Pere de *Chalons*, & des *Tablettes*
Anecdotes de M. *Duradier*. Ces dernières
 répandent sur l'Ouvrage, de l'agrément
 & de la variété. » Quand on vint dire
 » à *Charles IX.* que tout étoit prêt pour
 » l'exécution de la *Saint Barthelemy*, il
 » frémit. Le Fanatisme, à qui tout

64 MERCURE DE FRANCE.

» cède, parla moins haut dans son cœur
» que ne faisoit l'humanité. Il sentit
» alors qu'il étoit Roi, qu'il étoit père
» de son Peuple; il demetura tremblant
» & immobile. . . . La furieuse *Médecis*
» l'accusa de lâcheté & d'irréligion. Il
» fit un geste de désespoir. On prit le
» geste pour signal; les cloches sonne-
» rent; les meurtres commencerent, &
» ne finirent que quand les meurtriers
» tomberent de lassitude sur leurs vic-
» times. «

L'Auteur semble avoir eu sur-tout en vue, dans l'Histoire de France, d'inspirer à notre Jeunesse l'amour de la Patrie & de nos Rois. Il exalte leurs vertus, & tâche d'excuser leurs foibleffes, & même leurs crimes, lorsqu'il en trouve le moyen, sans heurter de front les faits unanimement reconnus. Cette Histoire de France est terminée par celle du règne de *Louis XV.* que l'Auteur suit jusqu'à près la Bataille de Fontenoi.

A l'occasion de ce *Cours d'Histoire*, nous croyons devoir rappeler ici un autre Ouvrage de même genre, qui a paru il y a quelques années, & dont on a toujours fait un très-grand cas. C'est *l'Abrégé chronologique de l'Histoire Universelle* du célèbre *Sleidan*, traduit du latin en françois, & imprimé chez *Vin-*

cent, Libraire, rue S. Severin, un vol. in-8°. On sçait que *Sleidan*, Allemand de Nation, vint à Paris au commencement du seizième siècle, & qu'il fit briller ses talens dans les Ecoles de l'Université. Il fut employé dans les Ambassades; &, aussi bon Historien que Politique habile, il a laissé, entre autres Ouvrages, un excellent Abrégé de l'Histoire des quatre grands Empires, & un Abrégé de celle de France. Pour ne pas les laisser dans l'oubli auquel l'indifférence pour la langue latine semble les avoir condamnés, on en a donné une Traduction très-bien faite: mais comme il finissoit à l'Empire de *Charles-Quint*, le Traducteur a cru devoir le continuer jusqu'à nos jours. Outre ce travail, il a encore étendu le texte original, & l'a accompagné de notes, quand il a trouvé des endroits qui demandoient à être éclaircis ou rectifiés. Cette Traduction a encore le mérite particulier d'indiquer les sources où *Sleidan* a puisé; &, par-là même, elle ouvre aux Lecteurs un champ vaste où ils pourront trouver les détails de tout ce dont on leur a préparé le fonds. Ce fond est si riche, que M. de *Voltaire* n'a pas dédaigné d'en faire usage dans ses *Essais sur l'Histoire*.

PROSPECTUS d'un *cinquième* cours public d'Histoire naturelle, concernant les Minéraux, les Végétaux & quelques productions de l'Art, relativement aux besoins & à l'agrément de la vie, &c. Par M. VALMONT DE BOMARE, Démonstrateur d'Histoire Naturelle, & Membre de plusieurs Académies. Feuille in-8°.

L'AUTEUR de ce *Prospectus* détaille d'une manière claire & curieuse, les divers objets qui doivent faire la matière de ses Leçons publiques. Il en fit l'ouverture le 10 du mois dernier, dans son Cabinet, rue de la Verrerie, à la Rose blanche, près la rue du Coq. Elles se donnent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque Semaine, à dix heures & demie du matin. Comme les Minéraux doivent faire l'objet principal des Leçons de M. Valmont de Bomare, il ne fera pas hors de propos de rappeler ici un Ouvrage qu'il publia l'année dernière, & qui nous paroît aussi nécessaire à ceux qui entreprendront de sui-

JANVIER. 1764. 87

vre son cours , qu'aux personnes qui s'appliquent à l'étude de l'Histoire Naturelle. Ce sont deux Volumes in-8°. intitulés *Minéralogie, ou nouvelle exposition du regne minéral; Ouvrage dans lequel on a tâché de ranger dans l'ordre le plus naturel les individus de ce règne, & où l'on expose leurs propriétés & usages mécaniques; avec un Dictionnaire nomenclateur, & des Tables synoptiques; à Paris, chez Vincent, rue S. Severin.* Ce n'est point ici le lieu de faire l'analyse de ce Livre déjà fort connu des Amateurs de l'Histoire Naturelle; il suffit de dire qu'il offre dans l'ordre le plus méthodique, tout ce qui est annoncé dans le titre, & que sans se borner, ainsi que la plupart des Auteurs, à la minéralogie particulière d'une contrée, il représente cette science dans toute sa généralité.

LETTRE de l'homme civil à l'homme sauvage, avec cette Epigraphe: Eloquentia victi, re vincimus ipsa. Antiluc. brochure in-12; Amsterdam 1763.

NOUS n'avons fait qu'annoncer cette

68 MERCURE DE FRANCE.

Lettre. Elle mérite que nous y revê-
nions pour en recommander la lecture
qui nous a paru très-intéressante. C'est
une réponse aux derniers écrits de M.
Rousseau de Geneve. » Après avoir
» plaint sincèrement vos disgraces , dit
» l'Auteur (M. *Marin*) j'ai été touché
» des reproches que vous faites aux
» Magistrats de Geneve , à l'Archevê-
» que & au Parlement de Paris , & j'ai
» cru devoir justifier leur conduite à
» votre égard. Voilà en peu de mots
tout le sujet de cette Lettre , dans la-
quelle l'Auteur , sans jamais s'écarter
des bornes de la modération & de la
politesse , rappelé les diverses circon-
stances de la vie de M. *Rousseau* jette
un coup d'œil rapide sur la plûpart de
ses écrits , & relève dans les unes &
dans les autres beaucoup de singularités
& de contradictions. On sent bien que
sa Lettre à M. l'Archevêque est ce qui
occupe principalement M. *Marin* ; il y
a dans cette partie de sa brochure , un
morceau touchant & pathétique qu'on
ne peut lire sans attendrissement. L'Au-
teur y représente un habitant de la
campagne dans le sein d'une famille
pauvre , & environné de tout ce qui
peut rendre sa situation malheureuse.

L'espérance d'une vie plus heureuse après la mort, adoucit les peines dont il seroit comme accablé dans celle-ci. C'est lui ôter cette espérance, que de détruire sa religion ; & n'est-ce pas ce qu'opère l'écrit de M. *Rousseau*, si justement condamné par le Mandement de M. l'Archevêque ? C'est toujours avec les armes du sentiment que M. *Marin* combat son adversaire ; & avec de pareilles armes, on est presque toujours victorieux. Nous nous rappelons d'avoir rendu compte autrefois, d'une Lettre du même Auteur, qui prouvoit déjà son extrême sensibilité pour les malheureux ; ce qui ne détruit ni n'affoiblit cette justesse d'esprit dont tous ses écrits portent l'empreinte.

SUITE de l'Atlas Historique & Géographique de M. BUI DE MORNAS ; 25 Cartes nouvelles, qui se trouvent chez l'Auteur, rue S. Jacques, près S. Yves, & chez le sieur DESNOS, son Associé, même rue, à l'Enseigne du Globe.

NOUS avons déjà fait connoître cet

70 MERCURE DE FRANCE.

Ouvrage utile & important, dans plusieurs de nos Mercures; & il ne nous reste plus rien à dire sur l'objet, le plan & l'exécution des premières parties de cet Atlas, le plus sçavant, le plus instructif, le plus complet qui ait paru jusqu'à présent. Nous avons parlé du désintéressement des Auteurs, que la gloire seule semble avoir guidés dans cette entreprise, & de la fidélité avec laquelle ils remplissent leurs engagements, malgré les dépenses considérables qu'entraîne un pareil travail. Nous nous bornerons donc à rendre compte aujourd'hui des 25 Cartes qui paroissent nouvellement.

La première présente une description de l'ancienne Egypte, avec l'histoire de ses premiers Rois jusqu'à la vocation d'*Abraham*. Les deux suivantes contiennent les Pays habités autrefois par les Celtes ou Gomérites, accompagnés des événemens les plus remarquables, arrivés chez ces anciens Peuples. L'histoire sacrée, depuis *Abraham* jusqu'à la Loi écrite, & depuis la Loi écrite jusqu'à la fondation du Temple de *Salomon*, occupe seule quatorze Cartes; & l'on peut dire que nous n'avons rien de plus curieux, de plus détaillé & de

plus exact sur cette matière respectable. Le reste est destiné à faire connoître les pays occupés par les Peuples qui ont vécu dans la Grèce & l'Asie mineure durant le même espace de temps. Tous les faits principaux arrivés chez ces Nations anciennes & célèbres y sont rapportés sans confusion & sans prolixité; & la précision de l'Historien répond toujours à celle du Géographe.

M. de Mornas avertit le Public que, pour donner à son Atlas toute l'utilité dont il est susceptible, il n'a pu se dispenser de faire un Supplément; & voici des raisons qu'il en donne. » Lorsque » j'ai proposé, dit-il, de donner l'Histoire du Genre humain, depuis la » Création jusqu'à l'Ere Chrétienne, en » 70 Cartes, je n'y comprenois pas les » 20 Cartes de Géographie ancienne que » le Public éclairé m'avoit fort conseillé » d'y insérer. Ainsi c'est vingt Cartes de » moins pour l'Histoire, dont je n'ai pu » donner les détails que jusqu'à la fondation du Temple. Il me reste donc à » parcourir le cinquième & le sixième » âge du Monde, qui renferment un » espace de mille ans. C'est ce que je » me propose de terminer avant la fin » du mois d'Août de l'année 1764; &

72 MERCURE DE FRANCE.

» pour répondre à l'empressement du Pu-
» blic, il y aura deux Supplémens de
» Soustractions. Le premier, qui com-
» prendra l'Histoire du cinquième âge,
» est déjà entre les mains des Graveurs,
» & pourra être livré au premier Février
» prochain. Il est composé de vingt
» Cartes, dont les dix premières renfer-
» ment tout ce qui a rapport aux Royau-
» mes d'Israël & de Juda. Les dix autres
» ont pour objet l'Histoire Prophane,
» c'est-à-dire, ce qui concerne les Eryp-
» tiens, les Assyriens, les Babyloniens,
» les Médes, les Lydiens, les Macédoniens,
» les Grecs & les Romains. Je donnerai le
» second Supplément dans le mois d'Août.
» Il sera composé de trente Cartes, &
» contiendra les plus beaux morceaux de
» l'Histoire. On y trouvera ce qui est
» arrivé d'intéressant chez le Peuple Juif,
» depuis son rétablissement par *Cyrus*,
» & les traits les plus frappans de l'Hif-
» toire des Egyptiens, des Perses, des
» Grecs, des Parthes, des Syriens, des
» Carthaginois, des Romains & de tous
» les autres Peuples qui se sont rendus
» célèbres depuis *Cyrus* jusqu'à l'Ere
» Chrétienne. La deuxième partie de
» mon Atlas sera donc composée de cent
» vingt Cartes, dont on pourra former
» deux

deux volumes. On renfermera dans le
 premier les cinquante-cinq premières
 Cartes , qui ont pour objet l'homme
 sous la Loi de Nature , qui a duré 2513
 ans ; & le deuxiême contiendra soi-
 xante-cinq Cartes , qui traiteront de
 tous les événemens arrivés sous la Loi
 écrite , dont la durée est de 1487 ans.
 Par le moyen de ces deux Supplémens ,
 on aura un Cours complet d'Histoire ,
 de Géographie & de Chronologie :
 Cours plein de détails instructifs , &
 suffisant pour les dix-neuf vingtièmes
 du genre humain.

TABLETTES chronologiques de l'Histoire Universelle sacrée & profane , Ecclésiastique & Civile , depuis la création du Monde , jusqu'à l'an 1763 ; avec des réflexions sur l'ordre qu'on doit tenir , & sur les Ouvrages nécessaires pour l'Etude de l'Histoire , par M. l'Abbé Lenglet Dufresnoy ; nouvelle Edition , revue , corrigée & augmentée ; deux tomes in-8°. qui peuvent se reliaer en trois : à Paris , chez De-
 I. Vol. D

bure , pere , quai des Augustins , du
côté du pont S. Michel , à S. Paul , &
chez Ganeau , Libraire , rue S. Severin ,
aux Armes de Dombes , 1763.

ON connoit depuis long-temps le
mérite de cet Ouvrage si justement esti-
mé des Gens de Lettres , pour lesquels
il est d'une très-grande ressource. Lors-
que l'Abbé *Lenglet* le publia pour la pre-
mière fois , on convint universellement
qu'il avoit rendu le plus grand service à
la Littérature. Aussi nous connoissons
peu de Livres de ce genre qui ayent été
plus souvent réimprimés , & sur-tout
chez les Etrangers. Chaque Edition sur-
passoit les précédentes , par les additions
& les corrections de l'Auteur , qui profi-
toit également , & des critiques , & des
avis des Sçavans de toutes les Nations ,
avec lesquels il étoit en relation. Depuis
la mort de M. l'Abbé *Lenglet* , plusieurs
personnes éclairées ont revu l'Ouvrage ,
& des Sçavans du premier ordre y ont
ajouté des choses importantes ; nous
allons donner un précis de chaque vo-
lume. Le premier contient un Discours
sur la manière d'étudier l'Histoire. C'est
un excellent abrégé de la grande Métho-

de de l'Abbé *Lenglet* ; il est suivi d'une Liste raisonnée des Livres nécessaires à cette étude. Suit une Instruction sur la Chronologie & ses principes ; une Liste de trente Epoques fixes qui servent à régler toute l'Histoire ancienne ; une Chronologie des Marbres de Paros , qui contient les événemens les plus remarquables de l'Histoire Grecque ; la suite des Olympiades , des Archontes d'Athènes , &c. ; les Fastes Consulaires , qui règlent la Chronologie de l'Histoire Romaine ; la suite des Indictions , les Lettres Dominicales ; la suite des années de l'Hégire ; le Calendrier Romain , &c. &c. A tout cela succède une grande Table chronologique , qui contient les principaux événemens de l'Histoire sacrée & profane , depuis la création du Monde jusqu'à Jesus-Christ. Les difficultés chronologiques de l'Histoire Sainte sous les Juges & les Rois , ont engagé l'Auteur à donner sur cela plusieurs Tables qui exposent les systèmes de différens Auteurs célèbres. On y a joint , dans cette nouvelle Edition , celui du sçavant M. *Des-Vignoles* , dont l'Ouvrage est rare en France.

On a aussi donné pour l'Histoire Profane , 1°. un Abrégé de la Chronologie

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

du même M. *Des-Vignoles*, sur les Histoires d'Assyrie & d'Égypte : 2°. le fameux *Canon Mathématique & Astronomique*, où l'on trouve une suite des Princes de l'Orient, depuis *Nabonassar* jusqu'à *Antonin*; c'est un morceau aussi précieux pour la Chronologie, que la Chronique de Paros : 3°. des *Remarques chronologiques sur l'Histoire ancienne de la Chine*, & ses liaisons (inconnues jusqu'à présent) avec les pays Occidentaux. C'est encore une addition tirée des nouveaux Ouvrages de M. *Deguingnes*; & ces remarques étoient nécessaires pour compléter le Recueil sur l'Histoire Universelle.

On trouvera ensuite une *Tablette chronologique des grands Hommes* qui ont paru dans les *Sciences*, depuis les premiers temps jusqu'au sixième siècle de J. C. Cette Pièce a été revue & augmentée. On l'a fait suivre d'une nouvelle *Tablette des hommes les plus célèbres dans les Beaux-Arts*. Cet article important manquoit à l'Édition précédente. Enfin cette Édition est enrichie d'une *Liste raisonnée des anciennes Éclipses*, qui, comme on sçait, font un des fondemens de la Chronologie. Les *Tables alphabétiques des noms* contenus dans ce volume

sont, & beaucoup plus complètes, & imprimées en plus gros caractères : elles seront par-là d'un usage plus facile & plus étendu. Voilà ce qui forme le premier tomè, qui a plus de 700 pages.

Le second volume comprenoit, dans la première Edition, toute l'Histoire moderne. Mais les additions qu'on y a faites, l'ont rendu très-considérable. On y voit d'abord l'*Avertissement* de M. l'Abbé *Lenglet* sur l'Histoire moderne, & la *Table chronologique* des principaux Evénemens arrivés dans le Monde, depuis la Naissance de J. C. jusqu'à la fin de l'année 1762. L'Auteur en étoit resté à la mort de *Louis XIV.* en 1715. L'Editeur, après avoir revu avec soin ce qu'avoit fait M. l'Abbé *Lenglet*, & l'avoir enrichi d'un grand nombre d'additions, sur-tout pour les Histoires étrangères, a continué la Table chronologique jusqu'au commencement de 1763. Cette Table, jointe à celle du premier volume, forme une Chronologie universelle depuis la Création du Monde jusqu'à nos jours.

On trouve ensuite des *Tablettes de l'Histoire Ecclésiastique*. On a rangé avec art, dans six colonnes parallèles, la suite des Papes, les Rits & Ordres

78 MERCURE DE FRANCE.

Religieux , les grands Hommes de l'Eglise , les Persécutions & les Hérésies , les Conciles , avec l'indication des Livres qui les font connoître , les Ecrivains Ecclésiastiques & leurs principaux Ouvrages. Les Supplémens de l'ancienne Edition , par rapport aux Conciles & aux Ecrivains , sont mis dans la nouvelle à la place qui leur convient , & l'on a fait plusieurs additions qui concernent principalement les Ecrivains Ecclésiastiques. La Liste des Papes , tirée du Pere François Pagi , dont plusieurs Sçavans font usage , se trouve à la fin des Tablettes de l'Histoire Ecclésiastique.

Celles de l'*Histoire Civile* présentent d'abord la suite des Empereurs Romains ; & jusqu'à la division de l'Empire , on a mis en parallele les Rois des Parthes & des Perses , qui étoient ses ennemis. On voit ensuite les Empereurs d'Occident & d'Orient , les Rois de France , d'Angleterre , d'Espagne , de Portugal , les Princes d'Italie , les Ducs & Rois de Hongrie , de Bohême , de Pologne , de Suede , de Dannemarck , de Norwege , les Ducs de Lorraine , les Rois de Jérusalem & de Chypre , les Grands Califes des Sarrafins , les Empereurs Ottomans , les Rois de Perse. On a mis dans cette

nouvelle Edition une suite exacte des Princes de Russie. On y a aussi ajouté celles des Ducs & des Rois de Prusse, des Ducs de Courlande, des Stathouders, des Grands-Ducs de Toscane, des Ducs de Modene & de ceux de Parme, des Grands-Maîtres de Malthe, une notice des Dynasties ou Familles Impériales de la Chine, & la suite des Empereurs Mogols de l'Inde.

Une addition bien plus considérable, que l'on doit encore au nouvel Editeur, est une *Tablette chronologique* des grands Hommes qui se sont distingués dans les *Sciences & les Beaux-Arts*, depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours. Il a eu soin de faire entrer dans cette *Tablette* la fondation des *Universités* & des principales *Académies*. M. l'Abbé *Lenglet* avoit donné, pour l'Histoire ancienne, une *Tablette* des grands Hommes dans les Sciences; mais il n'avoit rien fait de pareil pour l'Histoire moderne; & il s'étoit borné aux Ecrivains Ecclésiastiques. C'étoit un défaut que l'Editeur a bien réparé: sa *Tablette* des grands Hommes contient près de deux cens pages.

Enfin l'Ouvrage est terminé par quatre *Tables alphabétiques*. La première est l'Ecclésiastique. La seconde est la Table

80 MERCURE DE FRANCE.

des Conciles : on a placé avant chaque article l'année du Concile dont il est question dans l'article. La troisième contient les noms de l'Histoire Civile, renfermés non-seulement dans les Tablettes (comme dans la première Edition), mais encore dans la Table chronologique. La quatrième enfin est pour les Hommes célèbres dans les Sciences & dans les Arts, & pour les Universités & les Académies.

Tel est l'Ouvrage que l'on présente au Public. On voit, par ce détail, que cette Edition est infiniment supérieure à la première, & qu'on n'a rien négligé pour l'enrichir & la perfectionner. On voit de quelle utilité ce Livre peut être, soit pour diriger ses lectures, soit pour se les rappeler. On trouvera abondamment de quoi les diriger dans le Discours sur la manière d'étudier l'Histoire, dans la notice raisonnée des Livres où l'on peut en puiser la connoissance, dans l'ordre qu'il faut tenir en étudiant ces Livres. On se rappellera ses lectures, soit par le moyen des Tables chronologiques, qui renferment les Evénemens & la succession des Princes, depuis la Création jusqu'à nos jours, soit par celles des personnages qui se sont distingués.

dans les Sciences & les Beaux-Arts. Quant à la partie Typographique, il paroît qu'on y a donné tous les soins, & qu'on n'a rien épargné pour la netteté du caractère, & pour la beauté du papier. Le prix de cet Ouvrage relié en deux volumes, sera de 13 l. 4 s. & broché en trois volumes, 12 liv.

VIES des Peres, des Martyrs, & des autres principaux Saints, tirées des Actes originaux, & des Mémoires les plus authentiques, avec des notes critiques & historiques. Ouvrage traduit de l'Anglois, in-8°. A Villefranche de Rouergue & à Paris. Tome premier.

VOILA un de ces Ouvrages qui ne peuvent manquer d'être bien accueillis du Public. Les Fidèles seront édifiés par le récit intéressant des actions des Saints; & les Gens de Lettres applaudiront de plus à l'érudition sagement répandue dans les notes. On ne trouvera point ici de ces faits apocryphes qui ont si justement décrédité plusieurs Hagiographes: mais on n'y trouvera point non plus de

D v.

82 MERCURE DE FRANCE.

ces critiques hasardées, qui sont bien moins le fruit du jugement que celui de la malignité. L'Auteur ne s'en est rapporté qu'aux Mémoires originaux ; ce qui ne l'a pourtant pas empêché de profiter du travail des Modernes, comme il l'avoue lui-même. Lorsqu'on prend de pareilles précautions, & qu'on a d'ailleurs le talent d'écrire analogue au genre que l'on a choisi, il est presque impossible que l'on ne réussisse pas. Ce n'est point ici un simple Livre de piété ; mais un Livre d'Histoire Ecclésiastique, qui acquiert un nouveau degré de mérite, par les recherches curieuses dont il est rempli. Nous ne craignons pas de dire que cet Ouvrage nous manquoit en notre langue : le Public doit donc être charmé de le voir publier en françois. La Traduction que l'on nous en donne, sans être plattement littérale, nous a paru bien rendre le sens de l'anglois. Nous exhortons ceux qui s'en sont chargés, à continuer persévéramment leurs veilles ; & il s'acquerront des droits sur la reconnaissance de leurs compatriotes.

L'exécution typographique de cet important Ouvrage fait honneur aux Presses du Sieur VEDÉILHIÉ, Libraire-Imprimeur à Villefranche de Rouergue.

JANVIER. 1764. 83

Il est imprimé sur de beau papier, & avec des caractères neufs, fondus par le célèbre M. FOURNIER. Il se vend à Paris, chez Barbou, rue S. Jacques, aux Cigognes. Le volume se vend 6 liv. relié en veau. Le second volume paroîtra dans quatre mois.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire de la Province d'Artois, & principalement de la Ville d'Arras, pendant une partie du quinzième siècle, précédés d'une Notice chronologique des Comtes d'Artois; lûs en différentes Séances de la Société Littéraire d'Arras, par M. Harduin, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie; Associé à l'Académie des Transformati de Milan, & à la Société Littéraire-Militaire de Besançon. A Arras, chez Michel Nicolas, rue S. Gery, avec Approbation & Privilège du Roi, 1763, un vol. in-12.

PARMI les événemens qui paroissent ne devoir intéresser que les Habitans du Pays d'Artois, on en trouvera plusieurs dans cet Ouvrage, qui sont dignes d'oc-

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

cuper tout Lecteur curieux. Les différentes pièces qui composent ce Recueil sont, 1°. une Notice chronologique des Comtes & Comtesses d'Artois, qui sert d'introduction & de base aux Mémoires dont elle est suivie. Cette Notice commence à l'année 1180, & finit au Traité de Nimegue, par lequel la Province d'Artois eut le bonheur de rentrer sous la Domination Françoisise, & d'être réunie pour toujours à la Couronne de ses anciens Maîtres. 2°. Les sentimens d'un Citoyen d'Arras, à la Naissance de M. le Comte d'Artois. C'est une pièce de vers dont l'Auteur ne se nomme point, quoique ces vers ne puissent que lui faire honneur, & comme Poète, & comme Citoyen, & comme François. 3°. Un Mémoire sur les Abbés de Lieffe d'Arras, tiré des Registres de la Ville. Ces *Abbés de Lieffe*, autrement ces *Chefs de la Bande joyeuse*, étoient des hommes chargés de l'exécution ou de la conduite de certains divertissemens publics. Ils s'éliisoient tous les ans par les Officiers du Duc de Bourgogne, par le Magistrat & par la Bourgeoisie; & on l'investissoit de sa Charge, en lui remettant une Croffe d'argent doré, qu'il étoit obligé de rendre à la fin de son exercice. Les

dévoirs de ces sortes d'Abbés offrent des détails curieux & piquans. 4°. Un Mémoire tiré des Registres d'Arras, contenant la Relation des Cérémonies qui s'observoient dans cette Ville, sous les Ducs de Bourgogne de la seconde Branche Royale, lorsque ces Princes, en qualité de Comtes d'Artois, ou les Rois de France, Souverains de la Province, y faisoient leur Entrée solennelle. 5°. Un Mémoire sur les Joutes, Tournois, Faits d'Armes & autres Exercices de ce genre, qui se firent à Arras du temps de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne & Comte d'Artois. 6°. Un Mémoire historique concernant l'Artois, & principalement la Ville d'Arras, depuis le commencement de l'année 1477, jusqu'au mois de Mai 1484. 7°. Un Mémoire qui sert de suite au précédent, & comprend les faits arrivés jusqu'en 1491. 8°. Une Relation de la surprise d'Arras en 1492. 9°. Un Mémoire pour servir à l'Histoire d'Arras & de l'Artois, depuis 1493 jusqu'en 1499. Ces neuf articles offrent une infinité de traits & d'anecdotes qu'on chercheroit inutilement dans les Histoires générales, & qui pourtant ne doivent pas être ignorés par ceux qui se piquent de bien sçavoir l'Histoire de

86 MERCURE DE FRANCE.

France. L'Auteur, déjà connu par plusieurs Ouvrages estimés qu'il a donné au Public ; a présenté un Exemplaire de ce dernier à l'Assemblée générale des Etats d'Artois ; & il en a reçu en présent une Médaille d'or qui restoit de celles qui avoit été frappées à l'occasion de la Naissance de M. LE COMTE D'ARTOIS. Il seroit à souhaiter que les talens fussent toujours encouragés de cette manière ; le plus grand avantage en reviendroit au Public.

ANNONCES DE LIVRES.

ŒUVRES de M. l'Abbé Coyer, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy ; nouvelle Edition, 2 vol. in-12, dont le premier contient les bagatelles morales, plusieurs dissertations sur différens sujets, & le discours sur la satyre contre les Philosophes ; le second, la Noblesse commerçante, le développement & la défense du système de la Noblesse commerçante. A Londres, & se trouve à Paris, chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût ; 1764. Comme tous

les morceaux qui composent ce recueil agréable, sont connus, & qu'on en a rendu compte dans le Mercure lorsqu'ils ont paru, nous sommes dispensés d'en faire l'analyse.

EXPERIENCES sur le cours des Fleuves : ou Lettre à un Magistrat Hollandois, dans laquelle on examine la crue des eaux, & si, pour les faire baisser dans un Fleuve & éviter les Inondations, il convient de faire des Saignées ou Décharges, en divisant les eaux; avec la maniere d'écurer le fond des Fleuves, empêcher la rupture des Dignes & la submersion de la plus belle & plus riche Partie de la *Hollande*, en procurant un prompt écoulement aux eaux des Fleuves qui la traversent. Par M. *Genneté*, premier Physicien de S. M. Imp. Nouv. Edit. *A Paris*, chez *Tilliard, Guillyn*, Quai des Augustins, & *Durand*, rue S. Jacques, 1764, avec Approbation & Permission. Brochure en 7 Parties. Prix 30 sols, brochée.

CHEMINÉE de nouvelle construction, pour garantir du Feu & de la Fumée, à l'épreuve des Vents, du Soleil, de la Pluie & des autres Causes qui font sus

88 MERCURE DE FRANCE.

mer les Cheminées ordinaires. Par M. *Genneté*, premier Physicien de S. M. I. avec le Jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris, sur cette nouvelle construction. Nouv. Edition. *A Paris*, chez *Tilliard*, *Guillyn*, Quai des Augustins & *Durand*, rue S. Jacques. 1764. Avec Approbation & Privilège du Roi. Brochure. en 8 Parties. Prix, 3 liv. brochée.

ÉPIÏRE à M. *Jean-Jacques Rousseau*, ci-devant Citoyen de Geneve, avec cette Epigraphe : *Vitiis nemo sine nascitur : optimus ille est , qui minimis urgetur.* Hor. *A Paris*, chez *Panckouke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française ; une feuille in-8°. 1764.

ATLAS Géographique , Historique & raisonné de la France ancienne & moderne , représenté dans tous les différens âges & accroissemens , par autant de Cartes particulières , depuis son origine jusqu'à nos jours , distribuées par des leçons précises , formant une explication méthodique , claire , convenable & relative à chaque Carte. Par une Société de Gens de Lettres. Dréssé avec le plus grand soin , pour donner une

connoissance exacte de la situation Celeste, Politique & Maritime du Royaume considéré dans ses Gouvernemens Civil, Ecclésiastique. & Militaire, dans son Commerce & dans ses Finances; distribué de maniere qu'en prenant chaque Carte séparément de la description, elles serviront à faciliter l'intelligence de nos Historiens, tant anciens que modernes, étant adaptées aux Ouvrages de *Mézeray*, du P. *Daniel*, de M. le Président *Hénault*, &c. & particulièrement pour accompagner l'Histoire de France de MM. *Velly* & *Villaret*, & seront imprimées sur des formats conformément à celui de chacun de ces Auteurs. Par M. *Rizzi Zannoni*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Gottingue*; dirigé & donné au Public par le sieur *Desnos*, Ingénieur-Géographe pour les Globes, Sphères & Instrumens de Mathématiques, rue Saint Jacques, à l'Enseigne du Globe. A Paris, 1763, avec Privilège du Roi.

TABLEAU Historique & Géographique de l'Empire d'Allemagne, qui le représente par colonne dans ses dix Cercles. On y voit sous un même point de vue l'Histoire abrégée de l'Empire,

90 MERCURE DE FRANCE.

les Possessions & les Titres de ses Souverains, les Rivières & les Villes principales de chaque Cercle. Celles-ci ont des hiéroglyphes qui servent à faire connoître ce qui les distingue & ce qu'elles ont de remarquable. Ce Tableau paroît sous deux formes différentes, la première est sur le papier Chaplet, feuille ordinaire des Atlas; la seconde, plus petite & plus portative, est de la grandeur de l'Atlas de la France. On donnera successivement sous ces deux formes, toutes les différentes Monarchies de l'Europe & les autres parties du Monde pour l'utilité des Colléges, & de tous ceux qui veulent étudier l'Histoire; par l'Auteur du Tableau de la France.

PROSPECTUS de l'Atlas Géographique & portatif des Elections du Royaume; Généralité de Paris, divisée en ses vingt deux Elections, & représentée dans toutes ses parties par autant de Cartes particulières d'une manière chorographique & complète, avec le nombre des Paroisses & des feux; levée sur les lieux par une Société d'Ingénieurs, exécutée par *Desnos*; précédée d'un discours dans lequel on explique l'histoire particulière de chaque Ville, les événe-

JANVIER. 1764. 97

mens remarquables qui s'y sont passés, sa situation, son Terroir, ses Fabriques, ses Manufactures, enfin toutes les productions de la nature & de l'art qui s'y trouvent; par M. l'Abbé R** . Ouvrage utile à l'Etranger comme au Citoyen qui veut avoir une connoissance détaillée de la France, & particulièrement à ceux qui sont intéressés dans l'administration de la Justice, dans le Commerce & les Finances, &c. *A Paris*, chez *Desnos*, Ingénieur-Géographe pour les Globes & Sphères, rue S. Jacques, à l'Enseigne du Globe, la huitième Boutique au-dessus de la Fontaine de S. Séverin, du même côté. 1763. avec Approbation & Privilège du Roi.

ALMANACHS pour l'Année 1764.

CALENDRIER du Cabinet pour l'année 1764; ce Calendrier est gravé en taille-douce, de douze pouces de large, sur neuf de haut; représentant un des plus beaux morceaux d'Architecture de la Capitale, exécuté d'une manière supérieure à tout ce qui a paru dans ce genre, & renfermé dans une bordure. Comme l'impression ne peut guères être portée au-delà d'un certain nombre sans fati-

92. MERCURE DE FRANCE.

guez la planche par le tirage , ceux qui voudront s'en procurer les premières épreuves , auront la bonté d'avertir à temps ; les Amateurs verront avec plaisir que ce morceau est digne de leur curiosité , & devient un ornement agréable dans un appartement. On trouvera en même temps la Carte de l'Europe représentant l'Eclipse centrale & annulaire qui arrivera le premier Avril prochain , & sur laquelle on pourra suivre de l'œil toutes les portions de cette partie de la Terre qui seront obscurcies par la Lune. Les deux feuilles ensemble 3 liv. & chacune séparément, 1 l. 10. s.

LE Calendrier des Princes & de la Noblesse de France , contenant l'état actuel des Maisons souveraines, Princes, Seigneurs de l'Europe, & de la Noblesse de France ; par l'Auteur du Dictionnaire généalogique, héraldique, historique & chronologique. 1 vol. in-12. petit format ; à Paris , chez Duchesne , rue S. Jacques , au Temple du Gout ; avec approbation & privilège du Roi.

LA France Ecclésiastique , ou Etat présent du Clergé séculier & régulier , des Ordres Religieux , Militaires & des

JANVIER. 1764. 93

Universités, contenant 1°. la Cour de Rome, les Archevêques & Evêques, & les Généraux d'Ordre de l'Eglise Universelle. 2°. Les Vicaires généraux, Officiaux, Syndics & Chanoines de tous les Diocèses de France, les Chapitres nobles, les Collégiales, les Abbayes Commendataires & régulières; les Commanderies de Malthe, les Supérieurs généraux & Provinciaux du Clergé régulier; les Universités de France. 3°. Les Chapitres, Paroisses, Séminaires, Couvents & Université de Paris. 4°. Le Clergé de la Chapelle & de la Maison du Roi; avec la collation des Dignités & des Canonicats de toutes les Eglises Cathédrales du Royaume. *A Paris, chez Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, avec approbation & privilège du Roi. 1 vol. in-12. petit format. Prix, 50 sols broché, & 3 liv. franc de port par tout le Royaume.*

CALENDRIER des Loix de la France, contenant une analyse raisonnée des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Ordonnances, Réglemens & Arrêts tant du Conseil que des Parlemens, Cours Souveraines & autres Ju-

94 **MERCURE DE FRANCE.**

jurisdictions du Royaume, qui ont paru pendant l'année 1762. *A Paris*, chez *Cailleau*, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins, à S. André; avec approbation & privilège du Roi. 1 vol. in-18.

ALMANACH des Commerçans, contenant l'indication des Villes commerçantes de l'Europe, les détails de leurs Manufactures, le cours du change avec la France, les Monnoies étrangères, le rapport des mesures & des poids, les choses dignes de curiosité qu'on y trouve, & les routes de Paris à chacune de ces Villes; avec des instructions pour voyager utilement, commodément & agréablement. *A Paris*, chez *Duchefne*, rue S. Jacques; avec approbation & privilège. 1 vol. in-12. petit format.

ALMANACH Ecclésiastique, contenant l'état actuel de la Cour de Rome; le Clergé de France en général, & particulièrement celui de Paris & la Chapelle du Roi; la Chronologie des Papes, des Patriarches; ce qui concerne la dignité & le rang des Cardinaux, des Primats, des Evêques & Archevê-

ques du Royaume ; les Abbayes tant en régle qu'en commende ; les Chapitres & leurs dignités ; les Cures , les Monumens remarquables des Eglises du Royaume ; le temporel du Clergé ; les assemblées , les décimes , la régale ; les établissemens des Ordres Religieux ; les matières relativement aux études & emplois Ecclésiastiques ; les Universités , les Bénéfices , les Gradués , l'Indult , &c. &c. *A Paris* , chez *Duchesne* , rue S. Jacques ; avec approbation & privilege du Roi. 1 vol. in-16.

ALMANACH pour servir de guide aux Voyageurs , contenant tout ce qui est nécessaire pour voyager commodément , utilement & agréablement , soit en voiture ou à cheval , à pied ou par eau. Chez *Duchesne* , rue S. Jacques ; avec approbation & permission ; 1 vol. in-16.

ALMANACH Parisien en faveur des Etrangers & des personnes curieuses ; indiquant par ordre alphabétique tous les Monumens des Beaux-Arts , répandus dans la Ville de Paris & aux environs. Ce qui a pour objet les lieux remarquables ou par la grandeur du dessein , ou par les morceaux de Peinture

96 **MERCURE DE FRANCE.**

& de Sculpture qu'on y voit; Edifices sacrés; Châteaux & Maisons Royales, palais, hôtels, ouvrages publics, maisons de plaisance, &c. *A Paris*, chez *Duchésne*, rue S. Jacques; avec approbation & privilège du Roi. in-16.

ALMANACH Encyclopédique ou Chronologie des faits les plus remarquables de l'Histoire Universelle, tant ancienne que moderne; enrichie d'anecdotes curieuses; à *Amsterdam*, & se trouve à *Paris* chez *Valeyre fils*, Imprimeur-Libraire, rue de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, 1 vol. in-16. Prix, 1 liv. 4 s.

LE BON JARDINIER, Almanach contenant une idée générale des quatre sortes de Jardins, les règles pour les cultiver, & la manière d'élever les plus belles fleurs. Nouvelle édition considérablement augmentée, & dans laquelle la partie des fleurs a été entièrement refondue par un Amateur. *A Paris*, chez *Guillyn*, quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au Lys d'or. Avec approbation & privilège du Roi. 1 vol. in-16. Le même Libraire vend aussi l'Almanach ou Tableau de l'Univers,

vers, qui marque la distance de Paris à toutes les Villes les plus remarquables du monde. in-16.

LES Spectacles de Paris, ou suite du Calendrier historique des Théâtres. Treizième Partie, qui contient plusieurs choses nouvelles, & en particulier les Evénemens dramatiques de l'année 1763, avec un détail de ce qui s'est passé au sujet de l'Opéra. A Paris, chez *Duchefne*, rue S. Jacques. Avec approbation & privilège du Roi. 1 vol. in-16.

TROISIÈME Supplément à la France Littéraire de l'année 1758, pour les années 1762 & 1763, contenant les changemens arrivés dans les Académies de France, les Ouvrages nouveaux composés pendant l'espace de deux années, & les noms des Auteurs morts depuis 1761, jusques & compris l'année 1763. A Paris, chez *Duchefne*, rue S. Jacques. Avec approbation & privilège du Roi. Brochure in-16.

ETRENNES du Chrétien, à Paris, chez *Barbou*, rue S. Jacques, aux Cigognes, 1764, petit in-32. C'est faire l'éloge de la partie typographique de ce petit Livre, que d'en nommer l'Imprimeur.
I. Vol. E

98 MERCURE DE FRANCE.

meur. Tout le monde connoît actuellement la perfection de son travail, & la loi qu'il s'est faite de ne rien laisser sortir de médiocre de dessous ses Presses. Quant aux choses que renferme cet Ouvrage, elles sont d'un prix inestimable, puisqu'il contient les Prières propres à tous les Exercices d'un Chrétien. Elles sont précédées d'un Calendrier qui achève de rendre ce Livret d'un usage très-utile, & presque continuél.

ON trouve chez *Grangé & Dufour*, Libraires, au Cabinet Littéraire de la Nouveauté, sur le pont de Notre-Dame, auprès de la Pompe de la Ville, les Almanachs suivans : Collection Lyrique, Almanach pour la présente année, sur des Airs connus. — Almanach perpétuel, ou Calendrier du Ménage, extrait du Greffe de Cythère, dédié au Doyen de la plus nombreuse Confrérie, pour la présente année, par M. Lantu de Loberg, Aspirant. — Ah ! qu'il est drôle ! Etrences de la Gaité ; Almanach Chantant, contenant les plus jolis Couplets, sur des Airs connus & choisis ; avec des Entretiens en Vaudevilles ; par un Auteur Comique. — Folichon, ou le Joujou des Dames ; Etrences Galantes, pour la présente année, sur des Airs con-

nus & choisis ; par M. . . . — Etrennes d'Apollon , sur des Airs connus & notés. — L'Amour vous le donne pour Etrennes , sur des Airs connus. — Le Triomphe de Bacchus, Almanach Ramponeau , dédié aux Ribotteurs , sur des Airs connus , par M. D . . . — Le Passe-temps Galant , suivi des Oracles ; Almanach nouveau , pour la présente année , sur des Airs connus & notés ; par M. L. . . . — Mélange agréable & amusant ; Almanach nouveau , pour la présente année , sur des Airs connus ; par M. L. G. — Les Prophéties Galantes , supputées par Matthieu l'Astrologue , Arpenteur des Isles de Vénus. — Le Dessert des bonnes Compagnies ; Etrennes Grivoises ; par M. D. . . . — L'Amour Poëte & Musicien. — Le Rossignol de Cythere , ou le Langage du Cœur ; Almanach pour les Amans ; vu , lû , corrigé , approuvé par Discret de la Tendromanie , Amant qui n'étoit pas à la mode.

Nous annoncerons dans le Mercure prochain, les autres Almanachs qui viendront à notre connoissance.

LE PUBLIC est averti que l'Impression du *Théâtre de Pierre Corneille* commenté est enfin achevée ; que les Gravures sont sur le point d'être finies , &c

100 MERCURE DE FRANCE.

que l'on n'attend que la fin de ce mois pour faire mettre sous Presse la Liste des Noms de ceux qui ont bien voulu s'associer à cette Entreprise.

Les Personnes qui voudroient souscrire encore , & celles qui , ayant déjà souscrit , ont négligé d'avancer le premier paiement , sont priées de s'adresser à Paris aux Libraires suivans , d'ici au 15 de Janvier prochain , sçavoir : *Pissot* , quai de Conti ; *Duchefne* , rue S. Jacques , au Temple du Goût ; *Brocas & Humblot* , rue S. Jacques , au Chef Saint Jean , entre la rue des Mathurins & S. Benoît.

ANALYSE de la France , contenant ce qu'il n'est plus permis à un François d'ignorer. *A Paris* , chez *Denis* , rue S. Jacques , vis-à-vis le Collège de Clermont ; in-32. 1764. Ce petit Ouvrage contient trente-huit Cartes géographiques de la France , dont l'une ne présente que les rivières , l'autre les mines , une autre les Archevêchés , une quatrième les Universités , une cinquième les Académies , &c. &c.

Le même Libraire vend un autre petit Atlas dans le même genre , intitulé , *Empire des Solipses* , divisé en cinq assistances , & subdivisé par Provinces.

ARTICLE III.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

*SÉANCE publique de l'Académie des
Sciences, Arts & Belles-Lettres de
DIJON, tenue le 14 Août 1763,
dans la Salle de l'Université.*

M. *Michault*, Secrétaire, ouvrit la Séance par la proclamation du Prix que l'Académie a adjugé à *M. Thomas Du-Morey*, Ingénieur des Ponts & Chaussées de la Province de Bourgogne, & de l'*Accessit* qu'a mérité *M. le Jolivet* fils, Sous-Ingénieur de ladite Province.

Le Sujet donné étoit de *Déterminer, relativement à la Bourgogne, les avantages & désavantages du Canal proposé pour la jonction des deux Mers, par la communication de la Saône à la Seine.*

Ce Sujet intéressant a exercé depuis long-temps la plume de divers Ecrivains; mais ils ne s'étoient occupés jus-

qu'ici qu'à prouver ou à contredire la possibilité de ce Canal. Aucun d'eux n'avoit combiné méthodiquement les avantages ou défavantages qui devoient résulter de son exécution : ce que les Auteurs des deux Mémoires, qui ont disputé le Prix, ont approfondi, l'un avec plus de méthode & de précision, l'autre avec un travail plus grand, & des recherches plus intéressantes; mais dont quelques-unes ont paru à l'Académie s'éloigner un peu du but proposé.

M. *Michault* a prononcé ensuite l'Eloge de M. le Marquis *d'Anlez y*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & son Commandant dans les Provinces de Bourgogne & Bresse, Académicien honoraire, mort le 12 Janvier dernier.

L'Orateur, après avoir parcouru rapidement les exploits militaires qui ont occupé, pour le service de la France, la plus grande partie de la vie de M. le Marquis *d'Anlez y*, s'attacha à décrire les vertus morales & politiques qui lui ont mérité l'honneur de présider à l'éducation d'un grand Prince, qui, profitant des leçons d'un tel Maître, a soutenu si dignement la gloire de son nom à la tête de nos Armées.

Le vif intérêt que M. le Marquis *d'An-*

lez y prenoit à l'Académie , qu'il regardoit comme un des plus glorieux établissemens de son Commandement , les témoignages qu'il lui a donnés de son zèle & de son attachement , même dans ses derniers instans ; les services qu'il projettoit de lui rendre , si la mort ne l'eût prévenu ; les regrets de cette Compagnie pour cet Académicien Citoyen , ont fait le sujet de la dernière partie d'un Eloge mérité à si juste titre.

M. *Hoin* a fait ensuite l'Eloge de M. *Daviel*, Oculiste célèbre , Associé-Correspondant de l'Académie. Les services importans qu'il a rendus à l'humanité , pendant une vie laborieuse consacrée au service du Public , ont été détaillés par l'Auteur , avec la méthode familière à un Maître de l'art.

L'Opération de l'extraction du Cristallin , pour la guérison de la Cataracte , inventée par M. *Daviel* , & pratiquée avec succès dans toute l'Europe , est un effort du génie de ce célèbre Artiste qui doit à jamais l'immortaliser , & le rend digne des regrets des Académies qui s'étoient fait un honneur de l'associer à leurs travaux.

M. *Picardet* l'aîné a célébré l'Orphée de la Bourgogne , dans un Poème en

104 MERCURE DE FRANCE.

Stances irrégulières, intitulé *Rameau*.

M. le Président *de Brosses* a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire sur le fameux Fragment de *Sanhoniaton*. Cet Ouvrage, écrit en Cananéen, sous le titre des *Origines Phéniciennes*, est le plus ancien Livre profane qui existe. L'Auteur, natif de Beryte en Phénicie, étoit Prêtre, & vivoit environ quatorze siècles avant *Jésus-Christ*. Son Ouvrage, contenant neuf Livres, est dédié à *Abibal*, Roi de Beryte. Il ne nous en reste qu'un Extrait, contenu dans le premier Livre de la Préparation Evangélique d'*Eusèbe de Césarée*, qui s'étoit servi pour le composer d'une Traduction en Grec de ce Livre, faite par *Philon*, natif de Biblas en Phénicie, du temps de l'Empereur *Adrien*.

M. *de Brosses* nous apprend que cet Extrait peut être divisé en cinq Chapitres, dont le premier est physique, les trois suivans historiques, & le cinquième dogmatique, & en quelque manière critique.

» *Sanhoniaton* donne d'abord l'Histoire de la Cosmogonie, ou de la formation du Monde. Du développement de la matière, par le mouvement d'un air spiritueux, qui causa l'union des

» parties vitales avec la matière inani-
 » mée : ce qui produit les premiers
 » germes, d'où vinrent ensuite les ani-
 » maux. Il traite en même-temps de la
 » production des météores. Il parle en-
 » suite des premiers hommes, des pre-
 » miers Inventeurs des principaux Arts,
 » des plus anciens Cultes religieux établis
 » en l'honneur des Dieux, qu'on appel-
 » loit en Orient naturels & immortels,
 » tels que sont les germes reproductifs
 » des espèces, le Soleil & les Elémens,
 » qu'en l'honneur des Dieux mortels,
 » c'est-à-dire, des hommes qu'on avoit
 » divinifiés, dans l'admiration que leur
 » génie inventeur avoit causé à leurs
 » compatriotes, & dans le transport de
 » la reconnoissance des utilités qu'ils
 » avoient procurées au genre humain.

» Après avoir commencé la première
 » race des hommes par *Æon* & *Protogo-*
 » *ne*, noms qui signifient la *Vie* & le *pre-*
 » *mier né*, il s'arrête aux détails concer-
 » nant les familles autrefois les plus célé-
 » bres & les plus puissantes en Phénicie ;
 » il raconte les règnes d'*Ouranos* & de
 » *Chronos* son fils, en Canaan ; celle de
 » leurs démêlés, & de leur famille, qu'on
 » croit être la race des *Titans*. Il parle
 » par occasion des familles voisines qui

» s'allièrent avec celle-ci. . . . Nes'occupant que de ce qui regarde la Phénicie ou l'Egypte, sans parler que fort peu d'aucune autre région de la Terre.

» Selon l'apparence, l'Ouvrage alloit au moins jusqu'au temps de *Zens Baal*, fils & successeur de *Cronos*, si connu des Mythologues sous le nom de *Jupiter*, Souverain des Dieux, qui porta au loin & au plus haut degré la gloire & l'Empire des *Titans*, c'est-à-dire, la domination du Peuple Phénicien, & l'extension de son Commerce sur les côtes de notre Mer Méditerranée.

» Mais le Fragment des Livres qui nous restent ne va pas jusques-là.

A la fin de l'Ouvrage, l'Auteur rend compte des Mémoires d'où il a tiré ses Ecrits, & de ceux qui les ont dressés. Les Mémoires secrets, écrits en Lettres Ammonéennes, conservés dans les Temples; les Actes publics conservés dans les dépôts des Villes, suivant l'usage de ce temps, lui ont fourni les principaux matériaux de son Histoire, ainsi que les Livres du célèbre *Tooth*, l'un des Législateurs de l'Egypte, & les instructions qu'il avoit reçues d'*Hirombaal*, Prêtre du Dieu *Jevo*.

Ensébc a reproché avec raison à *Sar-*

Sanchiaton de s'être livré à une doctrine erronnée, sur la formation du Monde, en la racontant d'une manière qui en exclut tout-à-fait la divinité. Mais telles étoient les opinions reçues de son temps en Phénicie, conformes au cours d'une Philosophie toute physique & matérielle, avant que la Révélation eût éclairé les hommes.

M. *Debrosses*, s'étant apperçu que le texte de *Sanchiaton* avoit été souvent mêlé par *Eusébe* avec les observations du Traducteur & les siennes propres, s'est attaché à dégager l'original des interpolations étrangères.

Il a présenté le texte simple de l'Auteur dans toute sa pureté, auquel il a joint une paraphrase explicative, tirée tant des expressions même de l'original, que des opinions comparées des autres Nations orientales sur la même matière, telles que nous les trouvons dans le peu qui nous reste des Ecrits de *Berosé*, d'*Abidene*, d'*Alexandre*, *Polyhistor*, & autres, sur-tout de *Mosch*, Philosophe Phénicien, antérieurs à *Talès*, & aux plus anciens Philosophes des Ecoles Grecques, qui ont beaucoup emprunté de sa doctrine, principalement *Démocrite*, Chef des Atomistes, & *Straton* de Lampsaque.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

A la suite de ce Mémoire critique, M. *Debrosses* a lu un essai de la Paraphrase du premier Chapitre de *Sancho-niaton*, qui contient les vieilles traditions, l'ancienne & fausse doctrine de *Tooht*, tant sur la formation du monde & le développement des Etres, que sur l'origine des premiers Arts.

COLLÈGE ROYAL.

LETTRE à M. DE LA PLACE,
au sujet des Exercices du COLLEGE
ROYAL sur la construction & la
Manœuvre des VAISSEAUX.

L'ÉTABLISSEMENT du Collège Royal de France, Monsieur, est un des plus beaux Etablissmens qu'il y ait en Europe pour l'Etude des hautes Sciences, & de la profonde Littérature; il a été l'école des hommes les plus célèbres dans la France, & peut-être la source du progrès rapide des Lettres. Chaque année l'on voit recommencer ces exercices sur les objets les plus intéressans; & qu'il seroit difficile de trouver ailleurs, sans y faire toute l'attention qu'ils méritent. Un petit nombre de jeunes gens plus studieux & plus appli-

qués fréquentent ces Ecoles si célèbres autrefois , où l'on accouroit en foule des extrémités de l'Europe , dans un temps même , où la Philosophie scholastique régnoit encore , & osoit avoir quelquefois la préséance sur les Sciences exactes ; aujourd'hui ces mêmes Ecoles sont peu fréquentées. Ce n'est pas que les Professeurs qui y enseignent méritent moins d'être suivis , il suffiroit de les nommer pour détruire le moindre doute. Les Anciens , *Thalès* , *Pythagore* , *Platon* & plusieurs autres , entraînés par l'Amour des Sciences , parcouroient des Régions immenses pour aller s'instruire en Égypte sur la Géométrie & sur l'Astronomie ; on vit même dans le dixième siècle , le moine *Gerbert* , que son mérite éleva dans la suite au Pontificat , quitter son Couvent , & aller chercher chez les Arabes les Sciences qui s'y étoient réfugiées. *Lucas de Burgos* & quelques autres , durent au même goût pour l'étude & aux voyages qui en furent la suite , l'honneur de fixer en Italie la Géométrie fugitive ; par quelle fatalité arrive-t-il donc aujourd'hui , que les mêmes secours , & des secours plus grands encore , qui sont entre nos mains soient négligés parmi nous ? Quoi-

110 MERCURE DE FRANCE.

qu'il en soit, le Collège Royal étant le seul endroit public dans Paris, où l'on enseigne les Traités de Mathématique d'une certaine force, seroit peut-être plus fréquentée, si l'on connoissoit assez ces sortes d'exercices. C'est à cet effet, que je vous prie, Monsieur, de vouloir bien publier cette Lettre.

Je ne rappellerai pas ici, en détail, les Cours annoncés par les 19 Professeurs du Collège Royal: les uns ont pour objet l'étude des Langues sçavantes, les autres accoutument les Elèves à puiser dans la source même les beautés des Anciens, &c; mais je crois devoir nommer la classe des Mathématiques où l'on trouve certainement tous les secours pour s'instruire sur leurs parties les plus difficiles, & citer pour exemple les leçons de *M. de la Lande* sur la construction & la manœuvre des Vaisseaux qui commencerent l'année dernière, & doivent continuer cette année.

La marine, cet objet essentiel des soins de *Sully*, de *Colbert*, de *Cromwel* & de tous les grands Ministres, la marine si nécessaire à la France, & dont on s'occupe si fort aujourd'hui, exige l'attention des Mathématiciens autant que celle des Politiques; la construction &

le mouvement des Vaisseaux sont des problèmes de la plus fine Géométrie, que l'on traite souvent sans sçavoir les élémens d'*Euclide*. Aussi quelle imperfection ne trouve-t-on pas dans cet art ? Que de Vaisseaux manqués ! Que d'Officiers qui voyent leurs Navires aller mieux ou plus mal sans en sçavoir la raison !

La construction des Vaisseaux renferme trois branches essentielles, 1°. La manière de leur donner de la stabilité. 2°. De leur procurer la vitesse. 3°. De les rendre sensibles au Gouvernail. La première, renferme la théorie de l'arrimage ; celle du premier roulis , celle du tangage , & la propriété de bien porter la voile. La deuxième renferme la théorie de leur figure , de la grandeur des voiles & de leurs dispositions. La troisième comprend la figure & la grandeur du Gouvernail ; la figure de la Poupe , la proportion de la longueur & la largeur du Vaisseau : toutes ces propriétés influent les unes sur les autres , rentrent les unes dans les autres. Cette théorie plus compliquée que je ne sçaurois le dire , est cependant absolument nécessaire à ceux qui par état ont la conduite de la construction ou

112 MERCURE DE FRANCE.

de la manœuvre des Vaisseaux , & cette théorie ne s'acquiert pas partout.

Paris est la source des lumières , le centre d'où partent les rayons qui éclairent les Provinces , & le lieu où les Marins viennent se former ; du moins , ils trouvent la multitude des secours nécessaires à cet art qui fixe l'attention du Ministre. C'est donc dans Paris où l'on doit trouver des exercices sur l'architecture navale & où ils seront les plus utiles. Nous avons à la vérité de bons livres sur cette matière , de MM. *Euler* , *Bouguer* , *Bernoulli* , sans compter ce qui est répandu dans les Mémoires des différentes Académies , & dans les Ouvrages de plusieurs grands Géomètres qu'il seroit long de nommer. Mais il est bien difficile sans maître de faire un choix dans ces Auteurs , d'en sentir les finesses , d'en saisir l'esprit , d'en apprécier le mérite , d'en appliquer les résultats , d'en bien posséder les méthodes , & d'en bien apprendre l'usage. C'est à quoi M. *de la Lande* s'applique dans les leçons qu'il donne avec autant d'exactitude que d'aménité. Tout Citoyen a droit d'élever la voix lorsqu'il est question du bien public & de l'intérêt des Sciences ; j'ai cru en consé-

JANVIER. 1764. 113

quence qu'il m'étoit permis de donner une preuve de ma reconnoissance pour le Collège Royal, & que le Professeur que j'ai pris la liberté de nommer voudroit bien pardonner au zèle du moindre de ses Élèves la publication de cette Lettre ; j'espère même que ceux qui assisteront aux leçons que je viens d'indiquer, me sçauront quelque gré de les avoir avertis.

J'ai l'honneur d'être &c.

*R..... Ingénieur-Géographe du Roi, &
Maître de Mathématiques.*

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

LE Mercredi, 23 Novembre, les Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire établie à Lyon sous la direction de M. *Bourgelat*, donnerent en présence d'une Assemblée nombreuse & distinguée, de nouvelles preuves de leur application & de leurs progrès.

On procéda à la distribution de deux Prix qui furent disputés à la manière accoutumée par vingt-six d'entr'eux. M. le Marquis *de la Ferrière*, Lieutenant

§14 MERCURE DE FRANCE.

Général des Armées du Roi & Sénéchal de Lyon , qui honora , ainsi que M. l'Intendant & plusieurs personnes de considération , ce concours de sa présence , fit lui-même tirer au hazard les billets cachetés qui contenoient diverses questions sur la matière dont ces Elèves devoient parler.

Les objets qui furent discutés s'étendirent à tout ce qui peut concerner le choix des chevaux , d'après l'examen de la franchise , de la liberté , de l'égalité des mouvemens de leurs membres dans leurs différentes allures & selon les différens usages auxquels on les destine ; à tout ce qui regarde le soin qu'ils exigent , soit dans le repos , soit dans le voyage ; à des détails très-instructifs sur la qualité , le genre , & la quantité des alimens qui leur conviennent ; sur les attentions que demande l'entreprise de multiplier & de perfectionner l'espèce de ces animaux dans des haras parqués , ou dans des haras résultant de la disposition des chevaux entiers dans différens arrondissemens ; sur les étalons tant nationaux , qu'étrangers , dont on peut ou dont on doit tirer race ; sur ceux qui doivent être préférés , considération faite des climats & des lieux ,

où il s'agit d'en faire le placement ; sur le genre de vie auquel ils doivent être tenus dans le temps & hors le temps de la monte ; sur la nécessité & la manière de croiser les races & d'appareiller les figures & les qualités ; sur le choix & le soin des Jumens poulinières pleines ou non pleines ; sur les inconvéniens qui résultent de l'habitude pernicieuse dans laquelle on est communément parmi nous de les faire saillir & porter toutes les années ; sur le temps le plus propre à la monte ; sur les moyens les plus simples de la rendre fructueuse ; sur le part , sur les voyes de parer à des avortemens très-fréquens ; sur la manière d'opérer la délivrance de la cavale dans les circonstances d'un part difficile & laborieux ; sur le traitement du poulain qui vient de naître ; sur le temps de le sévrer ; sur les précautions à prendre quand il doit l'être ; sur le temps de le hongrer , lorsqu'on n'est pas dans le dessein d'en obtenir des productions ; sur le régime à lui faire observer dans les différentes périodes de sa jeunesse & jusqu'au moment où il devient cheval ; sur l'éducation à lui donner ; sur la façon de l'appivoiser & de le rendre obéissant , familier & doux à l'homme , &c.

116 MERCURE DE FRANCE.

Tous ces mêmes points relativement aux bêtes à cornes , aux bêtes à laine , & aux autres animaux domestiques & des champs , seront pareillement approfondis dans une séance indiquée au mois de Mars prochain , l'hiver étant une saison trop précieuse pour ne pas l'employer toute entière à l'étude de l'anatomie & aux dissections.

Le Public n'a pas témoigné une moindre satisfaction de ce qu'il a entendu dans cette assemblée , que de ce qu'il avoit entendu , dans les autres ; il a paru qu'il voyoit avec un nouveau plaisir nombre d'Elèves déjà en état de servir utilement dans les différentes Provinces du Royaume & d'y répandre de véritables lumières sur les haras , c'est-à-dire , sur une des plus importantes parties de l'administration.

On a très-longtemps hésité avant d'asseoir un Jugement & de déterminer quel seroit celui d'entr'eux à qui la couronne seroit décernée. Après bien des débats , le premier Prix a été adjugé à neuf Elèves qui sont :

Les sieurs *Dauvergne le cadet* , *Petite* , *Danne* , *Thomas* , tous les quatre entretenus à l'Ecole par l'Intendant de la Comté de Bourgogne.

Barjollin entretenu par M. l'Intendant de Limoges.

Gay, par M. l'Intendant du Dauphiné.

Beauvais, par M. l'Intendant d'Amiens.

Danguien de Lyon, déjà connu par ses talens.

Et *Chanu* de la Province de Bourgogne qui paroît empessé de marcher sur ses traces :

Ces neuf Elèves ont tiré au sort. Le sieur *Barjollin* en a été favorisé ; mais les huit autres Elèves n'ont pas dû être moins sensibles à la gloire qu'ils se sont acquise.

Le second Prix a été adjudgé à onze Elèves qui sont :

Les sieurs *Girard & Grasset* entretenus à l'Ecole par M. l'Intendant de la Comté de Bourgogne.

Mirat & Dupin, entretenus par M. l'Intendant de Limoges.

Berthoux, entretenu par M. l'Intendant du Dauphiné.

Preslier, par M. l'Intendant de Moulins.

La Combe par M. l'Intendant de Bordeaux.

Chabert & Dechamps de la Ville de Lyon.

118 MERCURE DE FRANCE.

Treitch, entretenu par M. l'Intendant d'Auvergne.

Brachet, entretenu par la Province de Bugey. Ce dernier a été favorisé par le sort comme le sieur *Barjollin*, mais ses adversaires ne se sont pas moins concilié l'estime du Public.

Les autres Elèves qui ont concouru, sont les sieurs *Deschaux*, âgé de 12 ans, de la Ville de Lyon & *Desavenieres*, de la même Ville.

Faure, l'aîné, entretenu par M. l'Intendant de Lyon.

Dauvergne, l'aîné & *Beaumont, fils*, entretenu par M. l'Intendant de la Comté de Bourgogne.

Kamerlet, entretenu par la Ville de Nancy.

Le premier *accessit* a été adjugé aux deux premiers, le second aux sieurs *Dauvergne, l'aîné*, *Beaumont, fils*, & *Favre, l'aîné*.

Le Public persuadé que l'émulation de ces vingt-six concurrens excitera celle des autres Elèves, s'attend au premier concours à en entendre un plus grand nombre.

Le sieur *Bredin*, de la Ville d'Auxonne, ayant été occupé dans diverses Provinces & se trouvant même actuelle-

ment dans la Xaintonge par ordre du Ministre , n'a pu concourir.

Les sieurs *Pufenas*, du Bourbonnois, & *Didney*, de la Généralité d'Amiens, en ont été empêchés par une maladie.

Le sieur *Moret* de la Ville de Châlons-sur-Saône, ne s'est pas présenté, attendu la difficulté qu'il a de prononcer, & le sieur *Bloufard*, de la Province de Bresse, attendu la difficulté qu'il a de s'expliquer. L'un & l'autre auroient pu entrer en lice.

M É D E C I N E.

TRAITÉ de la Goute, augmenté de nouvelles Observations théoriques & pratiques pour calmer ses accès, empêcher ses révolutions, & en éloigner les retours.

M. de *Mongerbet*, Médecin ordinaire des Bâtimens du Roi, instruit par une pratique aussi heureuse que continuée, traite aujourd'hui la Goute par la méthode la plus simple & la plus relative à cette humeur; & ce traitement est propre à tout âge, à tout sexe, & à tous les tempéramens. -

Dans les accès, il en calme la vivacité par la Poudre balsamique dont l'on fait

120 MERCURE DE FRANCE.

un Hydromel , qui procure une dépuracion par les urines , & par une transpiration douce & égale. Cet Hydromel a des qualités particulières pour l'estomach. En même temps il donne une Pâte que l'on délaye dans de l'eau chaude , &c. qui forme un bain des pieds , pour retirer la Goute des parties supérieures , & la faire transpirer par les pieds. Ce bain est un spécifique parfait , quand il faut une dérivation aux pieds.

Hors des accès , il ordonne le Baume végétal trois jours consécutifs de chaque mois , pour tenir les premières voyes libres , fortifier l'estomac , faciliter les digestions , & détruire peu-à-peu cet amas d'humeurs , qui développent le principe de la Goute , & forment les dispositions des maladies.

Il est indispensable de lire son Ouvrage qui se vend chez *M. Pankoucke* , Libraire , rue & près la Comédie Française , au Parnasse , à Paris.

L'on peut le consulter sur les Rhumatismes & les Sciatiques les plus invétés ; il les guérit radicalement , par le moyen d'un Ptisane & d'une Pommade.

Il ne reçoit exactement que les Lettres affranchies : il loge petite rue S. Roch , quartier Montmartre , à Paris.

ARTICLE

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CATOPTRIQUE.

LES deux volumes du Mercure pour le mois d'Octobre dernier, offrent, Monsieur, une Description très-intéressante des merveilles de la *Catoptrique*: mais ces jeux de la lumière étoient déjà très-connus; & l'unique-mérite des glaces courbées de la nouvelle Manufacture Royale, est de rendre les effets des miroirs concaves ou convéxes plus sensibles, & par conséquent plus curieux pour le plus grand nombre de ceux qui aiment à s'amuser en s'instruisant. Il reste cependant bien d'autres découvertes, dont les Sciences & les Arts tireroient un avantage considérable. M. Berniere, Auteur & Possesseur de la Manufacture de ces Miroirs, me paroît être plus à portée que personne de résoudre un Problème de *Catoptrique* dont la solution a jusqu'ici

I. Vol.

F

épuisé la patience des Amateurs qui s'y sont appliqués. N'ayant point l'honneur de le connoître, permettez-moi, Monsieur, d'employer la voie de votre Journal, pour lui exposer le fait dont il s'agit.

Le Chevalier *Kenelme Digby*, dans son *Traité de l'Immortalité de l'Âme*, [*en Anglois, in-folio, Paris, chez Gilles Blainot, 1644, & traduit en Latin, in-folio, Paris, chez Villery & Joffe, 1651. On peut consulter l'original à la Bibliothèque du Roi, R. 420, & la Traduction, R. 421.*] se propose différentes questions sur la nature & l'essence de la Lumière.

D'abord il prouve [*Traité I. de Natura Corporum, cap. 6, §. 3, Edition latine, pag. 38.*] que la Lumière est un corps; 1°. parce que [*§. 4. pag. 39.*] c'est un feu véritable: 2°. parce que [*§. 5.*] le feu, dans sa raréfaction, n'est plus simplement qu'une lumière: 3°. parce que [*§. 6.*] la lumière est susceptible, comme tout autre corps, de degrés d'accroissement & de décroissement, soit en quantité, soit en qualité.

Que la lumière soit un feu, [*ibid. cap. 7.*] le fait est incontestable; puis-que [*§. 1.*] elle est chaude & échauffante. Si nous ne sentons point la cha-

leur de la lumière rarifiée , que nous appellons jour , c'est [§. 2.] à cause de la grossièreté de nos sens. L'Alcohol ne s'enflamme-t-il pas , quoiqu'à raison de sa subtilité ; il ne puisse causer de brûlure ?

Le sçavant *Digby* , après avoir mis toutes ces propositions hors de la portée du doute , se fait une demande dont la réponse est une des plus singulières énigmes de la nature. Si la lumière est un feu , dit-il [§. 7] , comme le feu elle a donc besoin d'aliment ? Et puisque le feu , en s'éteignant , laisse une cendre qui est en quelque façon l'excrément & la lie de sa nourriture , n'est-il pas à présumer que la lumière , lorsqu'elle s'éteint , doit de même laisser des débris de la matière qui servoit à son entretien ? A l'occasion de cette difficulté , notre illustre Anglois rapporte l'expérience faite par un de ses amis ; & c'est celle que je propose en Problème à M. *Bernière* , comme un chef-d'œuvre digne de lui.

Les rayons du Soleil [§. 8.] accumulés dans un vaisseau de cristal , & réunis par une certaine disposition de plusieurs verres , y tombent en poussière. Cette poudre est rouge , & même noire à force d'être foncée en couleur. On en obtient

124 MERCURE DE FRANCE.

une quantité d'autant plus grande que le Soleil est plus ardent ; il ne faut que quelques jours d'une vive chaleur pour en avoir jusqu'à deux onces. Au reste, il n'y a aucun lieu de soupçonner que cette matière puisse provenir des atômes qui flottent dans l'atmosphère ; car on la voit croître insensiblement dans un vaisseau vuide, bien fermé, & qu'on a eu soin de tenir très-propre.

Mais, afin qu'on ne croye pas que je prête rien à mon Auteur, citons ses propres paroles. *Upon this occasion, i remember a rare experiment that a noble man of much sincerity, and a singular friend of mine, told me he had seene : Which was, that by meanes of glasses made in a very particular manner, and artificially placed one by an other, he had seene the same beames gathered together, and precipitated downe into a brownisch or purplisch red powder. There could be no fallacy in this operation, &c.* C'est-à-dire : *Subit animum hac occasione memoria rari admodum experimenti, quod nobilis quidam vir fidei sincerissimæ, mihi que amicitia conjunctissimus vidisse se affirmavit, vasorum vitreorum ope, peculiari quodam modo factorum & artificiosè dispositorum collectos solis*

radios in pulverem fusci coloris aut purpurei in rubrum vergentis , præcipitados fuisse. Fraus nulla huic operationi subesse potuit ; nihil enim in vasis , antequam disponerentur , continebatur , &c.

Cette incomparable expérience est encore rapportée par une foule de Naturalistes , tels que *Jean-Sigismond Elsholt , Théophile Bonet , Adolphe - Christian Baudouin* , de l'Académie des Curieux de la Nature. Mais tous , à ce qui me semble , paroissent ne l'avoir point répétée : *Digby* lui-même n'en parle que d'après son ami , seul témoin connu de son succès. L'honneur de l'invention appartiendra donc à celui qui retrouvera la manière de l'exécuter. J'en ai oui discourir un Voyageur , qui prétendoit que les Brames des Indes la sçavoient. Si cela est , les rayons sont réfléchis dans le vaisseau par des miroirs de métal : car on n'en a pas d'autres dans ces contrées. Mais ce Voyageur s'expliquoit si mal qu'on n'y comprenoit rien. Il est probable que c'est du choc des rayons , qui viennent se heurter par un chemin diamétralement opposé , & qui s'entre-tuent , si j'ose ainsi m'exprimer , que naît cette poudre rougeâtre.

Quoiqu'il en soit , *M. Berniere* est trop

126 MERCURE DE FRANCE.

habile pour ne point saisir d'un seul coup d'œil toutes les possibilités ; & je ne doute point qu'il ne se confirme dans l'idée que les rayons du Soleil , auxquels on calcine l'antimoine & le plomb , ne soient la vraie cause de leur augmentation de poids , malgré les déchets énormes qu'ils souffrent nécessairement dans cette violente opération. Aussi dois-je ajouter , pour plus ample éclaircissement , que le Chevalier *Digby* nous apprend que cette poudre s'incorpore très-aisément avec l'or , & le pénètre intimement. [*Ibid.* §. 8. *Natura illi (pulveri) erat mirè subtilis , quæ ipsum etiam aurum , corporum omnium inter quæ versamur , gravissimum ac solidissimum , vi suâ , ut sic dicam , spirituali , penetraret.*] Et parce que ce même phénomène arrive , sans nulle différence , aux chaux métalliques préparées avec notre feu élémentaire , il s'ensuit évidemment que le feu , comme la lumière , engendre une poudre pareille , & qu'il ne seroit peut-être pas plus difficile à la Catoptrique de la rendre visible & palpable.

Je vous aurai une véritable obligation, Monsieur, si vous voulez bien avoir la complaisance d'insérer ma Lettre dans votre Mercure. Je suis, &c.

H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Trente-huitième & trente-neuvième Trai-
tement depuis son Etablissement.**Noms des Soldats.**Compagnies.*

L A Réjouissance ;	Pronleroy.
La Fage ,	Rafilly.
La Fortune ,	Pronleroy.
Goffray ,	Villers.
Violet ,	Rafilly.
Doré ,	Viennay.
Bar ,	Dampierre.
Hulmé ,	Mithon.
Le Febvre ,	Degrasse.
Durs ,	Pronleroy.
Moter ,	Dampierre.
Laverdure ,	Pronleroy.
Tardif ,	Baudouin.
Clément ,	Dudreneuc.
Julien ,	Dampierre.
Dhalem ,	Viennay.

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

La Croix ,	Demoges.
Paben ,	Viennay.
Callemeau ,	Viennay.
Ruelle ,	Demoges.
Fauvel ,	Viennay.
Marc ,	Pronleroy.
Duval ,	Rafilly.
Lapierre ,	Viennay.
Robin ,	Coettrieu.
S. Etienne ,	Dudreneuc.
Lamotte ,	Demoges.
Marbré ,	Coettrieu.
Rouffeau ,	Viennay.
Croinier ,	Demoges.

Ces 30 soldats ont été à l'ordinaire traités & guéris radicalement ; la plupart étoient ataqués de maladies très-graves. Et onze d'entr'eux avoient été traités inutilement par les frictions.

Le nombre des soldats , cavaliers , & dragons traités & guéris jusqu'à ce jour dans tous les Hôpitaux militaires , se montent actuellement à 13244. Et il paroît que plus on connoit & l'on suit les effets du remède , plus la satisfaction devient générale.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite par M.
DUBARQUIER, Commissaire des
Guerres à Toulon, à Mgr LE DUC
DE CHOISEUL.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'état des soldats qui ont été traités dans l'Hôpital Militaire de cette Ville des maladies vénériennes par les Dragées du Sr Keyser.

Ce remède y a opéré 3 cures singulières. La première est d'une tumeur cancéreuse à la lèvre supérieure d'un soldat d'artillerie qui n'avoit aucun autre symptôme vérolique ordinaire. Il est sorti de l'Hôpital depuis quelque temps.

La seconde, d'une lépre affreuse dont un soldat du régiment de Royal Corse étoit couvert par tout son corps.

La troisième, d'une grosse tumeur squirreuse qu'un soldat de Périgord avoit au col du côté droit: celui-ci avoit passé ci-devant dans plusieurs Hôpitaux à cause d'autres symptômes véroliques pendant quatre fois par les frictions, sans avoir pu être guéri de cette tumeur

F v

qui aujourd'hui tend sur sa fin au moyen des Dragées, n'y ayant que 26 jours que ce soldat est dans le traitement. Ces sortes de cures font l'admiration des Chirurgiens de cet Hôpital ; j'ai remarqué que les soldats en sortant de ce traitement ne sont point éternés ni défaites comme ils l'étoient par les frictions.

J'ai observé aussi, Monseigneur, qu'il est nécessaire que MM. les Commissaires des Guerres, chargés de la Police des Hôpitaux, se donnent des soins, en portant leur attention à ce que les soldats traités obéissent à continuer exactement les dragées jusqu'à parfaite guérison. C'est à quoi j'ai réussi par mes exhortations & par la punition ; de sorte qu'il n'y en a actuellement aucun dans cet Hôpital, qui ne les prenne avec une entière confiance ; & cette attention est d'autant plus nécessaire, que les symptômes de la maladie disparoissant peu de jours après, les soldats se croient guéris & veulent sortir de l'Hôpital, &c. Je suis avec un profond respect.

Signé DUBARQUIER.

*LETTRE de M. IMBERT, Chancelier
de la Faculté de Médecine de Mont-
pellier, Inspecteur des Hôpitaux du
Roi, à M. KEYSER.*

J'ai l'honneur de rendre compte au-
jourd'hui, Monsieur, à Mgr le Duc de
CHOISEUL des bons effets des Dra-
gées antivénériennes dans l'Hôpital de
cette Ville. Cette Lettre vous sera sans
doute communiquée & je ne vous en
parlerai pas plus au long ici.

J'écris en même temps à M. de S.
Priest, Intendant du Languedoc, & j'ai
l'honneur de lui rendre compte somma-
irement, de ce que je marque d'avan-
tageux au Ministre au sujet de votre
remède. Ne m'en ayez, Monsieur, au-
cune obligation. Je n'aurois pas dit tant
de bien de vos Dragées, si je ne l'avois
pas pensé, & si mes yeux n'avoient été
bien convaincus. J'ai l'honneur de
mander aujourd'hui à M. Foullon, qu'il
couroit un bruit que l'on cherchoit à
contrefaire vos dragées, mais que ce
n'étoit encore qu'un oui dire; que je
ferois des démarches pour découvrir la
vérité, & que je l'informerai de ce

Fvj

132 MERCURE DE FRANCE.

qui viendroit à ma connoissance à ce
sujet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, IMBERT.

OBSERVATIONS ESSENTIELLES.

Le Public a pu observer que depuis
nombre d'années le sieur *Keyser* n'a
cessé d'exposer à ses yeux les témoigna-
ges les plus authentiques & les plus respec-
tables ; le nombre en est devenu même
si considérable qu'il croit devoir les
supprimer à l'avenir, parce qu'il ne peut
plus y avoir de doutes au sujet de
la supériorité de son remède sur tout
autre.

Mais comme malgré tant de faits,
tant d'épreuves, tant de témoignages,
malgré l'achat de son secret par Sa
Majesté, malgré les Analyses qui en
ont été faites & le dépôt qui en a été
remis aux premiers Médecins nommés
par le Roi, lesquels l'ont vû composer
eux-mêmes par ordre du Roi, & mal-
gré même la guérison de quantité de
milliers de soldats, traités & guéris jour-
nellement dans tous les Hôpitaux mili-
taires, il est encore des gens mal in-

tionnés qui répandent sourdement les calomnies les plus viles, tantôt sur le remède, tantôt sur ses correspondans, dont ils attaquent même l'honneur & la probité :

Le sieur *Keyser* déclare, que le remède distribué par ses Correspondans & dont les noms sont dans la Liste qu'il en a donnée dans le second volume du *Mercur* du mois d'Octobre dernier, est le seul remède vraiment bon & composé par lui-même ; qu'il ne faut point s'arrêter au nombre de dragées dans chaque boîte, parce que le nombre n'en est jamais égal, vû l'impossibilité de les faire dans le même calibre, mais au poids qui est toujours le même dans toutes les boîtes.

M. Keyser avertit aussi que ses boîtes ne sont jamais pleines & ne doivent même pas l'être ; qu'il laisse à chacune un demi pouce de vuide, pour que les Dragées puissent balotter & ne soient point dans le cas de se pelotonner.

Quant aux propos sur le *sublimé corrosif*, que certaines personnes osent faire entrer dans sa composition, l'imposture est si grossière qu'elle est digne du plus grand mépris.

ARCHITECTURE.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie
Royale d'ARCHITECTURE, du 5
Décembre 1763.*

M. *Dumont* a présenté à l'Académie un Exemplaire de son Ouvrage, intitulé : *Détails des plus intéressantes parties d'Architecture de la Basilique de Saint Pierre de Rome, levées & dessinées sur le lieu par lui-même, & dédié à M. le Marquis de Marigny.*

L'Académie avoit déjà vu avec plaisir la plus grande partie de cet Ouvrage, & avoit loué, dans son Assemblée du 9 Août 1762, la précision & l'exactitude qu'elle avoit reconnue dans les détails & les mesures de toutes les parties dont *M. Dumont* donne la Description ; & elle sçait bon gré à cet Auteur d'avoir eu égard au desir qu'elle a marqué de voir augmenter cette Collection d'un grand nombre d'autres détails qu'il donne aujourd'hui, & qui ne peuvent être qu'utiles & agréables au Public.

JANVIER. 1764. 135

JE, souffigné, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale d'Architecture, certifie l'Extrait ci-dessus conforme aux Registres de ladite Académie. A Paris, le 12 Décembre 1763.

Signé, *CAMUS.*

D'autres parties d'Etudes déjà connues du Sieur *Dumont*, sur différens monumens où sont compris divers Théâtres, tant d'Italie que de France, sont également augmentées. Il a aussi joint une partie de six petites Planches de diverses compositions de feu *P. Moreau*, Architecte & ancien Pensionnaire du Roi.

Le tout se trouve toujours chez l'Auteur, rue S. Merry, à l'Hôtel de Jabach; & chez la Veuve *Chereau*, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

PORTRAIT DU DUC DE SULLY.

L'ÉLOGE historique de cet homme célèbre, qui étoit le Sujet proposé cette

136 MERCURE DE FRANCE.

année par l'Académie Françoisè, & qui ajoute une nouvelle Couronne à celles que *M. Thomas* avoit déjà obtenues dans cette carrière brillante, a fait naître l'idée à *M. de Marcenay Deghuy*, de graver le Portrait de ce grand Ministre, dont la mémoire sera toujours aussi chère à la France, que ses grandes qualités lui ont été avantageuses.

M. le Prince d'Henrichemont a bien voulu communiquer à cet Artiste le Tableau original qu'en a peint *François Porbus*; on peut le voir chez lui où il restera encore quelque temps, pour montrer à quel point le Graveur a porté l'attention & l'exactitude dans l'exécution de cette nouvelle Planche qui est la 20^e de son œuvre.

Comme ce Portrait est gravé pour l'*in-12*, on en a fait tirer néanmoins sur papier *in-4^o*. par égard pour ceux qui auront les Mémoires dans ce format, afin qu'ils puissent, s'ils le jugent à propos, l'ajouter à la tête de l'ouvrage.

L'Auteur se propose de graver de la même grandeur le Portrait d'*Henri-le-Grand*.

On trouve le Portrait du *Duc de Sully* chez l'Auteur, quai de Conti, la seconde porte cochère après la rue Gué-

JANVIER. 1764. 137
négaud & chez M. *Wille*, Graveur du
Roi, quai des Augustins, à côté de
l'Hôtel d'Auvergne.

ON trouve chez M. l'Empereur, Gra-
veur du ROI, rue & porte S. Jacques,
deux Estampes gravées d'après M. *Ver-
net*, par Mlle *Coulet*, l'une intitulée
l'heureux Passage, l'autre *le départ de
de la Chaloupe*. Toutes deux sont du
meilleur goût & font le plus grand hon-
neur au burin de la sçavante Artiste.

Il vient aussi de mettre en vente deux
autres Estampes, l'une représentant
Léda, l'autre *Endymion*, très-bien gra-
vés par M. *Delaunay*, d'après M. *Pierre*.

N. B. Il s'est glissé dans quelques
Journaux, qu'elles ont été gravées par
M. *Delaunay* & l'Empereur. Mais ce
dernier nous prie d'annoncer qu'il n'a
eu aucune part à ces deux Ouvrages,
& que tout le mérite en est dû à M.
Delaunay.

L'ALMANACH de Cabinet, qui a
pour titre *Almanach de la Paix*, se
vend chez le sieur *Lecamus*, quai de
l'Horloge du Palais, vis à-vis le Méridi-
dien de la Ville. Prix 1 liv.

138 MERCURE DE FRANCE.

LE sieur *Chenu*, Graveur, rue de la Harpe, au Café de Condé, vient de mettre en vente deux Estampes d'après *M. Boucher*, intitulées *le Pêcheur amoureux*, & *l'agréable solitude*. L'une & l'autre sont très-agréables, très-bien gravées, & ne peuvent que faire honneur au talent de leur Auteur.

On trouve chez le même une autre Estampe d'après *M. Restout*, représentant *les Pèlerins d'Emmaüs*, qui est digne de l'attention des Amateurs & des éloges des Artistes.

M U S I Q U E.

ON trouve chez *M. de la Chevardiniere*, rue du Roule, à la Croix d'or :

PREMIER, SECOND & TROISIÈME CONCERTO de STAMITZ, pour le Violon obligé, avec accompagnement de Violons, Alto & Basse, Hautbois & Cors, prix 3 liv. 12 s. chacun. Mis au jour par *M. de la Chevardiniere*, & se vendent chez lui, rue du Roule, à la Croix d'or.

SINFONIE PERIODIQUE, n°. 58, DEL SIGNOR TOESCHI, avec Hautbois, prix 2 liv. 8 s. à la même adresse.

JANVIER. 1764. 139

SINFONIE PERIODIQUE , n^o. 59.
DEL SIGNOR VANMALDER , avec
Hautbois , prix *idem*.

MENUET à grande Orchestre , par
M. GRANIER , & tel qu'on l'exécute
dans les Entr'actes de la Comédie Ita-
lienne , prix 2 liv. 8. s.

SIX SONATES de Clavecin , par M.
CHARPENTIER , Organiste & ordinaire
de l'Académie des Beaux-Arts à Lyon ,
prix 9 liv. à la même adresse.

Douzième & dernier Recueil des
RÉCRÉATIONS CHANTANTES , par
M. LEGAT DE FURCY , mêlé de petits
Airs , Parodies chantées à la Comédie
Italienne. Prix 3 liv. Les onze premiers
Recueils sont du même prix , & dans le
même genre.

SIX DUO à deux Violons ou Man-
dolines , par M. LÉONE , de Naples.
Prix 6 liv. à la même adresse , rue du
Roule , à la Croix d'or.

On trouve chez le même Marchand
toutes les Cantatilles , Motets , & Re-
cueils d'Airs tendres , Duo , & avec ac-
compagnement , de feu M. LEFEBVRE ,
Organiste de S. Louis en l'Isle , dont le
Sieur de la Chevardiere a acquis le fonds ,
ainsi que de celles de M. MALVAUX.

SOIRÉES DE CHOISY-LE-ROY.

DEUXIÈME Recueil, chez l'Auteur,
 Parvis Notre-Dame, près la porte
 du Cloître, & aux Adresses ordinaires.

LETTRE de M. LEGAT DE FURCY
 à M. DE LA PLACE.

JE VOUS prie, Monsieur, d'annoncer le plutôt que vous pourrez, mon deuxième Recueil des *Soirées de Choisy-le-Roy*, qui est en vente de cette semaine, quoique j'eusse promis de le faire paroître au commencement de Janvier dernier. Plusieurs raisons m'en ont empêché; la première, mon *Journal Lyrique*, qui me prenoit beaucoup de temps; la seconde, c'est que le premier Recueil de mes *Soirées*, que vous avez eu la complaisance d'annoncer, ayant été accueilli, on ne peut pas mieux, du Public, j'ai cru devoir redoubler de soins pour me rendre digne de ses bontés. Il a paru desirer des Accompagnemens de Violons & de Basses à tous les Airs. C'est ce que j'ai fait, même aux plus petits,

JANVIER. 1764. 141

de ce second Recueil. J'ai chiffré les Basses, pour que les personnes qui jouent de la Harpe puissent accompagner. J'ai encore voulu que ces mêmes Airs, qui ont des Accompagnemens, puissent se chanter seuls, au défaut de Violons & de Basses. Je vous prie de vouloir bien entrer dans ces petits détails, parce que je les crois nécessaires. Vous serez, je crois, satisfait du choix des Paroles, qui sont de plusieurs Auteurs connus, comme Messieurs *Vadé, Pessellier, Mentelle, &c.*

Je joins ici la Copie d'une Lettre que *M. de Voltaire* m'a fait l'honneur de m'écrire. Comme son suffrage est d'un grand poids pour qui aime les Arts, & qu'il ne contribue pas peu à donner de l'émulation à qui les cultive, je vous prie de vouloir bien en faire mention. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE de M. DE VOLTAIRE à M. LEGAT DE FURCY, qui lui avoit envoyé son Recueil des SOIRÉES.

LE suffrage de Madame Denis, Monsieur, doit vous être plus précieux que le mien. Souffrez pourtant que je joigne mes remercimens à son

142 MERCURE DE FRANCE.

approbation. Vous faites parvenir le bon goût & le plaisir jusqu'au pied des Alpes. Nous ne nous attendions pas qu'un homme qui réussit à la Cour, daignât songer à nos déserts; jugez combien nous sommes flattés de l'honneur que vous nous avez fait. Recevez, Monsieur, les sensibles remerciemens de votre très-humble, & très-obéissant Serviteur,

VOLTAIRE, Gentilhomme
ordinaire du Roi.

*Au Château de Ferney en Bourgogne, par Genève,
7 Décembre 1763.*

SIX SONATES en Duo d'un goût agréable & chantant pour les Flutes, Violons, Hautbois, Pardessus de viole, &c. par *M. Paganelly*; tirées du portefeuille d'un Amateur, pour lequel elles ont été composées & mises au jour. Par *M. Leloup*, Maître de Flute, Editeur des *Récréations de Polimnie*, dont le cinquième recueil paroîtra dans les premiers jours du mois de Février. L'Editeur espère que le cinquième recueil plaira au moins autant que les précédens; il a profité des conseils des gens de goût, pour le choix des airs, & l'arrangement de l'accompagnement.

Les Sonates se trouvent chez l'Edi-
 teur, rue du Mouton, près la Grève,
 au coin de la rue de la Tixeranderie.

ESSAI D'INSTRUCTION à l'usage
 de ceux qui composent pour la *clarin-
 nette & le cor*, avec des remarques
 sur l'harmonie à deux clarinettes, deux
 cors & deux bassons, par *M. Valentin
 Roefser*, Musicien de *S. A. S. Mgr le
 Prince de Monaco*. Prix, 6 liv.

SIX TRIO pour deux violons & une
 basse par le même Auteur. Prix, 9 liv.

SIX TRIO pour un violon &
 deux Violoncelles obligés de *M. Kénis*,
 Œuvre sixième. Prix, 7 liv. 4 s.

SIX DUO de violons par *M. Pierre
 Leclair*, Œuvre premier. Prix, 6 liv.

SIX DUO de violons de *Sébétosky*,
 troisième Œuvre. Prix, 6 liv.

SEI DUETTI à due violini senza bas-
 so Di *Antonio Lorenziti*, Œuvre pre-
 mier. Prix, 6 liv.

PREMIER RECUEIL de Chansons

44 MERCURE DE FRANCE.

avec accompagnement de guitarrre , de
M. Favier. Prix, 6 liv.

A R I E T T E S.

L'AMANTE TROMPÉE , Ariette de M.
Pergolezy. Prix, 1 liv. 16 f.

Paroles Françaises & Italiennes.

L'AMANT MALHEUREUX , Ariette
avec accompagnement , par M***
Prix , 1 liv. 4 f.

AIRS CHOISIS de la Fortune au Vil-
lage , avec accompagnement. Prix , 7 l.

LE BOUTON DE ROSE , Ariette nou-
velle avec accompagnement , par M***.
Prix , 1 liv 4 f.

LES CONSEILS DE L'AMOUR ,
Ariettes avec accompagnement , par
M***. Prix , 1 liv. 4 f.

Le tout se trouve à Paris chez M. le
Menu , Auteur , Professeur & Marchand
de Musique , rue du Roule , à la Clef
d'or , la cinquième boutique à droite en
entrant par la rue S. Honoré.

APOLLON & l'Amour défarmés par
Iris,

Iris, quatrième Cantatille Françoisise, à voix seule & à grande symphonie, mise en musique par M. le Jai, les Paroles de M. Rabelleau. Prix, 3 liv. 12 s. Les parties sont gravées séparément. Chez l'Auteur, Cul-de-Sac Sourdis, rue des Fossés S. Germain, & aux Adresses ordinaires.

LE PORTRAIT des Maris, Ariette, avec grande symphonie, chantée par *Eléonore*, dans les deux *Talens*, Comédie nouvelle; mise en Musique par M. le Chevalier d'Herbain, & représentée sur le Théâtre de la Comédie Italienne. Prix, 1 liv. 16 s. Aux Adresses ordinaires de Musique.

PREMIERE Suite de Menuets, en symphonies, à sept Parties, y compris un Basson obligé ou Violoncelle; qui ont été exécutés à la Comédie Italienne. Composés par M. *Atis*. Prix, 1 liv. 4 s. Chez l'Auteur, au passage de la rue Transversière, à celle des Boucheries S. Honoré, & aux Adresses ordinaires, ainsi que ses autres Œuvres.



SUPPLÉMENT AUX NOUVELLES
LITTÉRAIRES.

CONFÉRENCES sur la Langue & sur la Littérature Françoisé, proposées par Souscription ; par M. Douchet, Avocat au Parlement, & ancien Professeur Royal en Langue Latine, & M. l'Abbé de la Pouyade.

SI CES Conférences ont pour objet principal d'apprendre aux Etrangers notre Langue & notre Littérature, elles pourront être aussi d'une très-grande utilité pour une partie des Nationaux. Il y a dans nos Provinces, & même dans la Capitale, nombre de jeunes Gens qui ont négligé l'étude de leur Langue, & qui trouveront à réparer cette négligence, en suivant le Cours que nous annonçons. Les Conférences se tiendront les Lundis, Mercredis & Vendredis de chaque semaine, depuis onze heures du matin jusqu'à midi & demi, chez M. l'Abbé *Bernard de Cléry*, Licentié en Droit, rue Hautefeuille, à l'Abbatial des Pré-

JANVIER. 1764. 147
montrés. Le Cours entier fera de six mois, & sera divisé en deux parties, relativement à la différence des matières. Il commencera le 9 de ce mois, & finira le 9 de Juillet prochain. Pendant les trois premiers mois on donnera le Traité de l'Orthologie, ou de la Langue parlée; pendant les trois autres mois il sera question de l'Orthographe, ou de la Langue écrite, terminée par des Observations sur notre Littérature. On soustraira jusqu'au 9 de Janvier, chez les Auteurs, rue de Condé, maison du Riche Laboureur, au second sur la Cour. La Soustraction sera de trois louis pour le Cours entier. Les personnes qui ne voudront pas soustraire payeront dix-huit livres au commencement de chaque mois.



G ij

ARTICLE V.
SPECTACLES.

SPECTACLES DE LA COUR
A VERSAILLES.

LE 22 Novembre , les Comédiens François représenterent sur le Théâtre du ROI, le *Menteur*, Comédie en cinq Actes, en vers, de *Pierre Corneille*, donnée la première fois en 1641.

Pour seconde Pièce , on représenta *Heureusement*, Comédie en un Acte, en prose de M. ROCHON DE CHABANNES, qui a paru, dans sa nouveauté, avec succès , au mois de Novembre 1762.

Le Mercredi 23 , par les Comédiens Italiens , le *Retour d'Arlequin*, Comédie Italienne , suivie du *Roi & le Fermier*, Comédie mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 24 , par les Comédiens François, *Didon*, Tragédie de M. LE FRANC, donnée la première fois en 1734.

Le rôle de *Didon* a été joué par la Dlle CLAIRON. Celui d'*Enée*, par le

fieur LE KAIN ; *Jarbe* , par le fieur BELCOUR ; *Achate* , par le fieur BRIZARD.

Ce même jour , pour feconde Pièce , *le Deuil* , Comédie en un Acte , en vers , de feu M. HAUTEROCHE , dans laquelle les Dlls DOLIGNY & LUZY , jouerent l'une le rôle de *Babet* , & l'autre celui de *Perette*. Cette Comédie est de 1662.

Le Mardi 29 , les mêmes Comédiens représenterent l'*Ecole des Maris* , Comédie de MOLIERE , en trois Actes & en Vers. Cette Pièce est de 1662 ; elle fut suivie du *Sage Etourdi* , Comédie de feu M. DE BOISSY , dans laquelle le fieur MOLÉ a joué le rôle de *Léandre* ; le fieur BELCOUR celui d'*Erafte* , & la Dlle PRÉVILLE le rôle d'*Eliante* , &c.

Le Jeudi , premier Décembre , on représenta pour la premiere fois (à la Cour) la nouvelle Tragédie intitulée *le Comte de Warvik* de M. DE LA HARPE. Cette Pièce y fit sur les Spectateurs la même impression qu'elle avoit faite à Paris , & par conséquent eut un succès général. Nous en avons déjà parlé dans le précédent Mercure ; nous ajouterons ci-après , dans l'Article de Paris de ce vol. quelques observations sur cette Tragédie.

150 MERCURE DE FRANCE.

La Tragédie fut suivie de *la Pupille*, Comédie en 1 Acte en Prose de feu M. FAGAN. La jeune Dlle DOLIGNI, qui dans son début avoit, pour ainsi dire, renouvelé le succès qu'eut cette Pièce dans sa nouveauté en 1734, a joué le rôle de *la Pupille* à la Cour, où elle a fait le plus grand plaisir.

La nouvelle de la mort de l'Archiduchesse a interrompu les Spectacles de la Cour pendant plusieurs jours; ils ont été repris le Mardi 13, par le *Joueur*, Comédie en cinq Actes, en vers, de feu M. REGNARD, donnée en 1698. Le rôle de *Valere* a été joué par le sieur BELCOUR, celui d'*Hector*, par le sieur ARMAND, &c.

Pour seconde Pièce, le même jour, *la Famille extravagante*, Comédie en un Acte, en vers, du feu sieur LE GRAND, de 1709.

Le 14, par les Comédiens Italiens, *les Amours d'Arlequin & de Camille*, de M. GOLDONI, Pièce Italienne contenant les trois premiers Actes d'un Sujet distribué en 9 autres. Ouvrage Dramatique, dont nous avons déjà parlé & dont on ne parlera jamais avec autant d'éloges qu'il en mérite.

Pour seconde Pièce, *Ninette à la Cour*, Opéra-Comique.

JANVIER. 1764. 151

Le lendemain, 15, par les Comédiens François, *Méropé*, Tragédie de M. de VOLTAIRE, suivie de *Zénéïde*. Le sieur GRANGER, jeune Acteur dont nous allons avoir occasion de parler à l'Article de Paris, y débuta avec beaucoup de succès par le rôle d'*Egiste*, dans la première Pièce; & par celui d'*Olinde*, dans la seconde.

La suite au Mercure prochain.

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a donné le 16 Décembre, le dernier Concert François pour se préparer aux représentations de l'Opéra. Le jour de l'Ouverture de ce Théâtre n'a pu être encore déterminé à cause des préparations convenables pour que la même Salle du Spectacle serve de Salle de Bal, ce que le temps du Carnaval rend indispensable.

Le dernier Concert a été très-brillant par les morceaux dont il étoit composé, ainsi que par la parfaite execu-

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

tion dans toutes les parties. Mlle ARNOUD entr'autres y a reçu les applaudissemens les plus vifs & les plus universels. Mlle LARRIVÉE & M. LARRIVÉE son mari, completterent, par le mérite distingué de leurs talens, la satisfaction des Auditeurs.

M. GELIN s'étant trouvé indisposé, M. DURAND suppléa dans les parties qu'il devoit chanter, de manière à lui faire honneur & à laisser espérer beaucoup de ce Sujet, s'il fait autant de progrès dans l'action théâtrale, qu'il paroît en avoir fait dans l'art du chant. La première de ces deux parties exige encore une grande application de sa part & un exercice guidé par de meilleurs principes qu'il n'en montrait à cet égard, lorsque le Spectacle de l'Opéra a été interrompu.

COMEDIE FRANÇOISE.

UNE des choses intéressantes pour les Amateurs du Théâtre, a été le Début du jeune M. GRANGER, par le rôle d'*Egiste* dans *Merope*, & par celui d'*Olinde* dans *Zénéïde*, le Lundi 12 Décembre. Cet Acteur, qui n'avoit joué sur au-

Un Théâtre, n'avoit pas encore dix-sept ans accomplis le jour de son début. Malgré tout l'embarras & toute la timidité que l'on suppose facilement dans un Sujet de cet âge, ce qui lui étouffoit presque l'organe de la voix, il fit paroître, dès ce premier jour, un sentiment vrai & naturel, de l'intelligence dans le débit, assez de justesse & de modération dans le geste, malgré beaucoup de chaleur dans son jeu, & un feu qui semble lui être naturel. Il confirma sur-tout cette intelligence si nécessaire pour le talent de l'Acteur, dans le rôle de la Comédie, & il reçut beaucoup d'applaudissemens. Il a été reçu très-favorablement dans les autres Pièces de son début, qu'il a continué par *Seide* dans la Tragédie de *Mahomet*, par le rôle de *Darvianne* dans *Mélanide*, & celui de *Charmant* dans l'*Oracle*.

Mlle PRÉVILLE, qui, depuis la retraite de Mlle GAUSSIN, continue de prendre quelques-uns des rôles de son emploi, a joué celui de *Mélanide* avec un succès général; & la représentation de cette Pièce n'a jamais paru en général plus intéressante qu'à cette reprise.

Le nouvel Acteur a joué depuis le rôle de *Britannicus* dans la Tragédie de

154 MERCURE DE FRANCE.

ce nom , & celui de *Lindor* dans la petite Comédie intitulée *Heureusement* ; *Euphemon* dans l'*Enfant Prodigue* , & *Vallère* dans la *Pupille*. La voix de ce jeune Sujet paroît n'être pas encore développée , & n'avoir pas acquis la force sonore que l'âge vraisemblablement doit lui donner.

Il nous reste à parler du *Comte de Warvik*. Cette Tragédie fut donnée le 10 Décembre pour la quinzième & dernière représentation , avec une grande affluence de Spectateurs. Elle a été redemandée & reprise le 28 , & elle a été reçue avec le même succès que dans les représentations suivies de sa nouveauté.

Nous placerons ici les Observations sur cette Pièce , que nous avons annoncées dans le précédent Mercure.

On attendoit à la fin du mois dernier , sur ce Théâtre , une nouveauté intitulée , *La Confiance trahie* , Comédie en vers & en cinq Actes.

OBSERVATIONS sur la Tragédie du COMTE DE WARVIK.

LA LETTRE imprimée à la fin du dernier Mercure , contenant l'analyse de la Tragédie du *Comte de Warvik* , nous nous bornerons à une discussion

critique des divers avis que nous avons pu recueillir sur cette Pièce.

En nous engageant à mettre sous les yeux du Public les reproches de la Critique, nous avons dit qu'il seroit à désirer que, dans l'éclat même du succès, les Auteurs écoutassent jusques aux cris de l'Envie* : mais nous n'avons pas entendu en devenir l'écho. Elle excite nécessairement la haine de bien des rivaux, à proportion de ce que les succès sont plus mérités ; parce que l'on prévoit qu'ils seront durables. Nous ne nous arrêterons donc pas à réfuter les absurdités qu'un motif aussi méprisable auroit pu dicter. Nous n'entrerons point dans la justification des calomnies personnelles ; toujours répugnantes à répéter, même pour les confondre. Un homme absent ne peut s'en défendre ; mais un Ouvrage imprimé, ainsi qu'est aujourd'hui cette Tragédie, se lit & se juge dans le silence des passions, & dans le repos du cabinet. Ce sont les jugemens portés avec ce désintéressement recommandable, qu'il peut être utile aux progrès de l'art de peser & d'examiner. Si nous y joignons nos opinions, c'est pour nous éclairer, & non pas pour prescrire des loix.

Un des reproches qui se présente le premier à examiner, nous a paru un des plus foibles. C'est celui qu'on fait à M. DE LA HARPE, de n'avoir pas suivi assez fidèlement l'Histoire. Nous ne connoissons, ni dans les Anciens (d'après lesquels on a imposé les règles les plus sévères du Drame), ni dans les Modernes, qui se sont piqués de les observer avec le plus de scrupule, rien qui ait obligé ni les uns, ni les autres à l'exactitude d'un Historien. On est toujours convenu que le Poète dra-

* Voyez le Mercure de Novembre, Art. V. des Spectacles de Paris, pag. 175.

156 MERCURE DE FRANCE.

matique pouvoit altérer quelques faits, quand cette altération est nécessaire à l'intérêt de sa Pièce, quand elle procure plus d'éclat à ses Personnages principaux, quand elle met leurs caractères plus en jeu ; pourvu qu'elle ne contrarie pas ce qu'on connoît universellement de ces caractères, & qu'elle ne détruise pas l'ordre fondamental des événemens historiques.

Warvik périt les armes à la main : voilà le fait historique. Au lieu de le faire périr en combattant contre son Roi, le Poète lui fait trouver la mort, en combattant pour la défense de celui qui l'a offensé. Un homme fier & généreux tout ensemble, tel que le Comte de *Warvik*, peut également immoler son ennemi, lui pardonner, aller plus loin encore, & plus volontiers le défendre, sans contredire par-là son caractère. La raison est simple. En suivant le premier parti, il ne se procure qu'une vengeance assez commune ; dans le second, il se place au-dessus de son ennemi qu'il humilie. Cette vengeance est héroïque ; elle est intéressante. C'est ce qu'il faut pour le Théâtre ; c'est ce qu'il faut pour élever son Héros, dans l'opinion du Spectateur, au-dessus des grands hommes ordinaires. Le premier sentiment de quelques Critiques a été de trouver ce changement de volonté bien subit dans le Comte de *Warvik* ; de penser qu'il n'étoit pas dans la nature. Nous croyons, d'après ce que nous venons de dire, que l'Auteur auroit à répondre qu'au contraire cela est, & cela doit être dans le naturel de son Héros. Tout homme opprimé invoque la vengeance. L'homme courageux, s'il peut saisir le glaive, combattre son ennemi, le détruire, il le fera : voilà ce qui est dans la nature. Mais si on lui amène cet ennemi dans les liens, qu'on lui

donne un poignard , & qu'on lui dise , *frappe* ; le poignard lui tombera des mains : voilà ce qui est dans le naturel d'un tel homme. *Warvik* est , comme on l'a dit , plus qu'un homme d'un courage ordinaire ; il ne se contente pas d'épargner *Edouard* , il veut lui rendre tout ; il veut le créer , pour ainsi dire , une seconde fois : voilà le Héros. C'est avec quelque regret que nous nous sommes arrêtés à justifier ce moment , qui est un des plus beaux de la Tragédie.

Le Personnage de la Pièce sur lequel la Critique ait eu plus d'occasions de s'exercer , est celui de *Marguerite* , l'agent & le mobile principal de l'action. On a objecté contre l'Auteur , que c'est charger cette Reine d'un crime qu'elle n'a pas commis , que de la rendre coupable de la mort du Comte de *Warvik*. S'il n'y avoit qu'un tel reproche à faire sur ce rôle , nous pensons que l'Auteur le détruiroit facilement. En effet , ce meurtre politique paroîtra sans doute aux Lecteurs , ainsi qu'à nous , dans le caractère de *Marguerite*. Une femme qui , dans l'Histoire , fait assassiner son oncle , peut bien , dans une Tragédie , faire assassiner un ennemi puissant & dangereux , dont son intérêt exige absolument qu'elle se défasse , si elle ne veut pas renoncer à l'espoir de rétablir sa Maison sur le Trône , & de veiller à sa propre conservation.

Ce qu'on peut observer , avec plus de fondement contre ce rôle , & ce que nous ne dissimulons pas , c'est que peut-être manque-t-il d'une certaine étendue , ou plutôt d'un développement mieux lié , qui lui donneroit une constitution proportionnée à son importance. Il s'ensuit un défaut général dans la marche théâtrale de ce rôle , dont le Personnage paroît trop servilement aux ordres de l'Auteur , toutes les fois qu'il en a besoin , & qu'il semble re-

158 MERCURE DE FRANCE.

nir en réserve pour exciter les divers mouvemens de ses Personnages , sans qu'elle soit conduite sur la scène , ni , qu'elle s'en retire , par l'enchaînement général de l'action dramatique. C'est par ce même défaut que la Scène entre *Marguerite & Elisabeth* fait moins d'effet qu'elle n'en devoit faire ; parce qu'elle n'est pas suffisamment amenée. On peut remarquer au commencement du troisième Acte, qu'elle laisse la scène vuide. Tous ces défauts qui ont échappé à ceux qui ont plus cherché peut-être à déprimer la gloire de l'Auteur , qu'à examiner l'Ouvrage sur les grands principes de l'Art ; tous ces défauts , dis-je , de pratique du Théâtre , sont rachetés par des beautés qui non-seulement les ont dérobés au sentiment de plaisir d'une partie des Spectateurs ; mais que les vrais Amateurs auront été fâchés pour les suites de ne pas rencontrer dans le premier Ouvrage d'un Poète de l'âge de M. DE LA HARPE , qui pouvoit s'être plus livré au sentiment & à l'imagination , qu'asservi à des règles dont l'exacte pratique , quoique très-nécessaire , est plus le fruit de l'expérience que le caractère du génie.

Quelques Critiques auroient désiré que l'Auteur eût tiré un plus grand parti de l'amour d'*Elisabeth & de Warvik* ; que cette passion fût un ressort plus puissant dans cette Pièce , & qu'en général elle y produisît un intérêt plus tendre. Il nous semble que c'est confondre les genres & vouloir les ramener tous à celui de l'intérêt d'amour. Que deviendroient la plupart des chefs-d'œuvres du grand Corneille ! que deviendroient d'excellentes Tragédies de nos jours , tels que *Mérope* & d'autres , si l'on adhéroit à cette opinion ? L'Auteur de *Warvik* ne nous présente point son héros , comme incessamment occupé de

sa tendresse. Ce Guerrier , qui étoit en spectacle à toute l'Europe , qui décidoit du sort des Rois , devoit voir dans la conduite d'*Edouard* , un affront bien plus sensible pour sa gloire que pour son amour. Cependant , s'il nous est permis d'hazarder notre avis , *Warvik* nous paroît dans le second Acte , songer autant qu'il le doit aux intérêts de cet amour. Il veut venger sa Maîtresse , elle est sa récompense , son bien : il le dit à *Elizabeth* , il le dit à *Edouard*. Mais lorsque ce Prince répond a ses reproches emportés par un outrage plus cruel , enfin , quand *Warvik* se voit dans les fers ; alors il oublie sa première injure , celle qu'il ressent est plus amère , plus accablante , voilà ce qui doit seul l'occuper il s'y livre tout entier. Nous le voyons intéressant dans ses fers. On partage toutes les impressions de cette âme profondément blessée. Combien cet intérêt d'un grand homme outragé & dans l'oppression , est-il plus vif & plus généralement pathétique qu'un petit intérêt d'amour , toujours si voisin des frivoles traits de la galanterie , & si usé sur nos Théâtres.

Il ne nous seroit pas aussi facile de justifier le cinquième Acte de cette Tragédie. On ne peut pas se faire illusion sur le récit de *Suffolk* , quelque bien écrit qu'il soit : il faut convenir qu'il est assez indifférent , parce qu'il n'apprend que ce qu'on sçait déjà. La mort de *Warvik* , dans l'instant où il est devenu le plus intéressant , est le seul événement de cet Acte. A cette occasion , des Critiques , attentifs à tout ce qui peut affoiblir l'honneur de l'invention dans les Ouvrages de succès , ont rappelé le dénouement de *Tancrède*. Ce n'est pas cette parité , s'il y en a , que nous croyons devoir improuver dans cet Acte. Le cercle des événemens , dans les Poèmes Epiques & Dramatiques , n'est

166 MERCURE DE FRANCE.

pas sans bornes. Des Auteurs, en prenant des routes très-différentes, se rencontrent quelquefois aux mêmes points, en arrivant aux termes de chacune de ces routes. Malheur aux âmes de ceux dont l'esprit cherche & saisit avec tant de facilité ces sortes de rencontres, ils sont ou doivent être privés de bien des plaisirs, puisqu'ils n'ont pas celui d'être affectés sans discussion. Un défaut plus essentiel à cet Acte, c'est que cet événement de la mort de *Warvik* ne suffit pas pour le remplir.

On pourroit néanmoins remarquer, pour la justification de l'Auteur, qu'il étoit très-difficile de remplir mieux un cinquième Acte, lorsque la marche naturelle de l'action & l'étendue du Sujet ont rempli le quatrième, comme l'est celui de cette Tragédie; que dans nos meilleures Pièces, dans celles qui jouissent pour ainsi dire d'une célébrité à l'abri de toute critique, quand le quatrième Acte est d'une beauté supérieure, communément le cinquième Acte est un peu foible. Ce défaut est moins celui de talent & de génie de la part des Auteurs, que la suite de la servitude qui oblige à étendre un Poëme jusqu'au nombre de 5 Actes. Toutes les fois qu'on n'a pû sans faire languir la marche de l'action, s'en réserver les plus beaux momens pour le dénouement, comme dans *Rodogune*, il arrive que ce cinquième Acte est bien moins rempli que les autres. Mais au reste *Warvik*, immolé dans l'instant où il est le plus généreux, où il doit être aussi le plus heureux, en devient plus intéressant, & sa mort est un coup de théâtre qui doit frapper les âmes sensibles. Ses dernières paroles attendrissent & ont arraché des larmes à bien des Spectateurs; la catastrophe a donc atteint le but du Drame tragique.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit dans le précédent vol. du style général de cette Pièce. La justice que nous lui avons rendue paroît confirmée aujourd'hui par la lecture & par les critiques même les plus suspects du desir de ne rien trouver à louer. Nous ne parlerons pas du rôle d'EDOUARD en particulier, de l'art par lequel ce Prince conserve la dignité de son Etat avec un Sujet qui a des droits si puissans sur lui, & qui en use avec excès. De l'aveu des meilleurs Juges, c'est la partie de l'Ouvrage qui marque le plus de talent de la part de l'Auteur & qui feroit honneur aux plus grands Maîtres de notre Théâtre. Le rôle d'*Elizabeth* nous paroît à-peu-près ce qu'il doit être, celui d'une femme vertueuse & tendre qui aime un amant & respecte son Roi, & qui voudroit les sauver tous deux.

Le succès soutenu de cette Tragédie, celui qu'elle a eu à la lecture, tout justifie l'éloge que nous en avons déjà fait, & sur lequel nous sommes encore plus affermis après en avoir discuté impartialement les beautés & les défauts.

N. B. Quoique nous nous soyons interdit tout ce qui pouvoit avoir rapport au personnel, nous croyons devoir relever ici une erreur du Gazetier d'*Utrecht*, qui annonce que M. DE LA HARPE est un Etudiant en Rhétorique au Collège du *Plessis*, âgé de 22 ans. Nous pouvons assurer ici que M. DE LA HARPE a fait toutes ses études au Collège d'*Harcourt*; qu'il y a quatre ans qu'il en est sorti, & qu'il est âgé de 24 ans.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 19 Décembre, M. LOMBARD, qui avoit chanté ci-devant à l'Opéra dans les rôles de Haute-contre, a débuté sur le Théâtre de la Comédie Italienne, par celui de *Dorval* dans *On ne s'avise jamais de tout*. Le Public a paru plus satisfait des talens de ce Sujet pour la partie du chant, que pour celle du jeu de la Comédie qu'exigent ces sortes de Pièces mixtes. Cette dernière partie pouvant s'acquérir par l'usage & la pratique, il est à présumer que le nouveau Débutant parviendra à réunir tout ce qui peut être agréable aux Spectateurs, dans l'un & dans l'autre genre.

Le lendemain Mardi 20, on donna sur le même Théâtre, la première représentation de l'*Inquiétude de Camille*, Comédie Italienne, seconde suite & conclusion des *Amours d'Arlequin & de Camille*, par M. GOLDONI. Nous avons précédemment rendu compte du mérite & du succès des deux premières suites : celle-ci, loin de céder en rien aux autres, semble au contraire avoir généra-

lement entraîné encore plus de suffrages. Le pathétique en est si naturellement lié au comique, qui naît de la naïveté des deux Personnages intéressans, que le cœur est incessamment partagé entre deux sentimens opposés; mais qui, par un art qu'on ne sçauroit trop admirer, se réunissent pour le plaisir continuel du Spectateur. Plus on aime, plus on connoît ce grand art de la véritable & bonne Comédie, plus on admire les rapports réguliers des caractères & de l'action, de cette dernière suite, avec les précédentes, plus aussi on regrette ce que font perdre les interruptions qu'occasionne dans chacune, le talent, fort agréable en soi, mais déplacé, de la meilleure Cantatrice. Nous comptons donner une idée de ce Drame singulier, dans une courte Analyse, qui mettra du moins les Lecteurs en état de juger par eux-mêmes du génie de son célèbre Auteur, & de la justesse de nos éloges. L'espace de cet Article ne nous permet pas d'y placer une partie de ceux que méritent les Acteurs, entre autres M. CARLIN & Mlle CAMILLE. Cette dernière peut être regardée aujourd'hui comme la première & la plus grande Actrice de son genre.

 AVIS AUX BIBLIOPHILES
 du Théâtre.

*Il s'est glisé une méprise dans le précédent Mercure de Décembre 1763, à l'article des Spectacles de la Cour. En rappelant, à l'occasion d'un Ballet de Médée & Jason, un Opera de M. de la B*** & de M. LAUJON, représenté à Choisy, on a mis, Théagène & Chariclée, au lieu du véritable titre de cet Opera, qui est, Ismene & Ismenias: Titre sous lequel nous en avons parlé nous-mêmes, dans le temps de sa représentation.*

On avertit ceux qui puisent les Anecdotes théatrales dans notre Journal, comme contenant en effet les Fastes les plus suivis & les plus certains sur cette matière, que s'il arrive quelquefois, ce qui est inévitable, de laisser échapper quelque erreur à cet égard, dans un des volumes, elle est toujours rectifiée dans le suivant.



CONCERTS SPIRITUELS.

Le 8 Décembre, Fête de la Conception, on exécuta *Salve Regina*, Motet à grand Chœur de la composition de M. KOHAUT, dans lequel M. DUPORT accompagnoit un Récit. Nous avons précédemment rendu compte du bon effet de cet Ouvrage. M. NOËL Hautecontre chanta un Motet à voix seule, dans lequel il fit plaisir & fut applaudi. M. CAPRON exécuta un Concerto de Violon, & M. Duport joua une Sonate. Mlle HARDI chanta dans ce même Concert deux Airs Italiens. Il finit par *Benedic anima mea Domino*, grand Motet de M. DAUYBERGNE, Maître de Musique de la Chambre du Roi, & l'un des Directeurs du Concert. Les grands talens éprouvés de ce Compositeur ne laissent pas douter du mérite de cette nouvelle production.

Le 24, veille de Noël, le premier Motet à grand Chœur, étoit *Fugit nox*, de feu M. BOISMORTIER. Nous avons eu occasion, l'année précédente, de remarquer tout le goût, tout l'esprit & l'art qui régnerent dans ce Motet, où les Noëls connus sont si bien adaptés, qu'ils font le plus grand plaisir aux Amateurs de la mélodie, & qu'il est estimé par ceux de la Musique la plus composée. M. LEDUC joua une Sonate de violon, & M. DUPORT, une de violoncelle. M. BALBATRE exécuta sur l'orgue un Concerto de Noëls. Mlle S. MARCEL chanta, pour la première fois, un Motet à voix seule. C'est une très-jeune personne dont la voix n'est pas encore entièrement formée, mais qui paroît très-bonne Musicienne. Mlle

166 MERCURE DE FRANCE.

HARDI chanta un air Italien. Le Concert finit par *Quemadmodum*, nouveau Motet de M. MATHIEU, Ordinaire de la Musique du Roi fort bien composé spécialement dans les Chœurs & qui fut applaudi.

Le 25, Jour de Noël, on donna le même Motet (*Fugit nox*) dont nous venons de parler. Mlle FEL chanta un Motet à voix seule de M. FIOCO, Mlle HARDI un Air Italien. M. BALBASTRE exécuta le même Concerto de la veille. M. GAVINIÉS joua un nouveau Concerto de sa composition, dans lequel il avoit fait entrer le Sujet d'un Noël connu, qu'il varia avec un art, un goût & des grâces qui charmerent les Auditeurs les plus accoutumés à l'entendre, comme s'ils avoient éprouvé pour la première fois le plaisir & la surprise que procure toujours ce talent supérieur. Ce Concert finit par l'agréable & beau Motet *Deus venerunt gentes* de feu M. FANTON.

SPECTACLES DE LA VILLE DE BORDEAUX.

N. B. **N**OUS avons plusieurs fois invité les Citoyens Amateurs des principales Villes du Royaume, à nous mettre en état d'informer nos Lecteurs de ce qu'il y auroit de remarquable dans leurs Spectacles : nous sommes trop reconnoissans de la complaisance de celui qui a bien voulu nous adresser la Lettre sui-

JANVIER. 1764. 167
vante, & l'objet en est trop intéressant
à plusieurs égards, pour ne nous pas em-
presser de la publier.

LETTRE

AUX AUTEURS DU MERCURE.

A Bordeaux, ce 9 Décembre 1763.

MESSIEURS,

» M. LE MARÉCHAL-DUC DE RI-
» CHELIEU, portant par-tout sur ses
» pas le goût de la Littérature & des
» Beaux-Arts, a voulu que l'on repré-
» sentât ici un Spectacle capable de les
» réunir tous; & il a choisi *La Princesse*
» *de Navarre*, Comédie-Ballet, Fête
» donnée sous ses ordres au ROI, à
» Versailles en 1745, à l'occasion du Ma-
» riage de Monseigneur LE DAUPHIN
» avec L'INFANTE D'ESPAGNE.

» Aucune Pièce ne pouvoit si bien
» remplir les grandes vues de M. le Ma-
» réchal, puisque M. DE VOLTAIRE
» lui-même annonce dans la Préface,
» qu'il s'est efforcé seulement de réunir
» les talens de tous les Artistes qui se dis-
» tinguent le plus; ajoutant, sans doute
» par modestie, que l'unique mérite de

168 MERCURE DE FRANCE.

» *l'Auteur a été de chercher à faire valoir*
» *celui des autres.*

» Si ce Spectacle n'a jamais été donné
» qu'à la Cour, il n'en faut chercher là
» rai on que dans l'impossibilité de le
» mettre ailleurs. Et c'est une distinction
» pour notre Théâtre, que de rassem-
» bler tous les Sujets nécessaires à son
» exécution.

» En effet, où trouver ailleurs, dans
» la même Troupe, l'Opéra réuni à la
» Comédie Française & Italienne; la
» Tragédie à la Parodie; & dans chaque
» genre, de bons Acteurs? Où trouver
» cinq hommes & quatre femmes * *chan-*
» *tans seuls dans la plus noble Musique*
» *de M. RAMEAU?* Des Ballets & un
» Orquestre, que l'on goûte même en
» arrivant de Paris? Une profusion dans
» la dépense, tant pour les Décorations
» que pour les Habits? Voilà ce qui ne
» se trouve qu'à Bordeaux.

» M. DE BELMONT, Directeur des
» Spectacles de cette Ville, a si bien rem-
» pli l'attente de M. le Maréchal, que ce
» Spectacle a été également admiré par
» la magnificence, par le goût, & par
» l'ensemble de toutes ses parties.

* On transcrit fidèlement cette Lettre, sans pré-
tendre en critiquer ni justifier quelques expressions.

M.

» M. de Voltaire, se rendant aux de-
 » firs de M. de Belmont, lui a envoyé un
 » nouveau Prologue, qu'il a prononcé le
 » 26 Novembre, avant la première re-
 » présentation, en présence de M. le Ma-
 » réchal. Cette seule Pièce suffit pour
 » me faire espérer, Messieurs, que vous
 » inférerez dans votre Mercure cette
 » Lettre-ci, qui du moins aura le mérite
 » d'amener une nouveauté, plus rem-
 » plie de choses que de mots.

*NOUVEAU PROLOGUE de la Princesse
 de Navarre, par M. DE VOLTAIRE.*

Nous osons retracer cette Fête éclatante,
 Que donna dans Versailles, au plus aimé des Rois
 Le Héros qui le représente,
 Et qui nous fait chérir ses loix.
 Ses mains en d'autres lieux ont porté la Victoire ;
 Il porte ici le Goût, les Beaux-Arts & les Jeux,
 Et c'est une nouvelle gloire.
 Mars fait des Conquérans, la Paix fait des heureux.
 Des Grecs & des Romains, les Spectacles pompeux
 De l'Univers encore occupent la mémoire ;
 Aussi-bien que leurs Camps, leurs Cirques sont
 fameux.
Melpomène, Thalie, Eutherpe & Terpsicore
 Ont enchanté les Grecs, & savent plaire encore
 A nos Français polis, & qui pensent comme eux.
 - I. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

La Guerre défend la Patrie ,
Le Commerce peut l'enrichir ;
Les Loix font son repos, les Arts la font fleurir.
La valeur , les talens , les travaux , l'industrie ,
Tout brille parmi vous : que vos heureux remparts
Soient le Temple éternel de la Paix & des Arts.

» Ce Spectacle a déjà été représenté
» trois fois , & toujours avec une af-
» fluence égale à la satisfaction des Spec-
» tateurs.

» J'ai l'honneur d'être , avec une es-
» time respectueuse ,

» MESSIEURS ,

» Votre , &c.

» LOUIS-CLAUDE LE CLERC.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

SUITE de celles d'Octobre.

De MUNICH, le 14 Septembre 1763.

Les Bulles du Pape qui confirment l'élection du Chapitre de Freyſingen ſont arrivées il y a cinq-jours. Hier, le Prince Clément de Saxe a pris poſſeſſion de cet Evêché avec les ſolemnités ordinaires, & a été reçu par ſes nouveaux Sujets avec des acclamations univerſelles.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 28 Septembre 1763.

Le Roi partira pour Fontainebleau le 5 du mois prochain; la Reine & Meſdames accompagneront Sa Maieſté. La groſſeſſe de Madame la Dauphine étant déclarée, cette Princeſſe, ainſi que Mgr le Dauphin, les jeunes Princes & Madame, reſteront à Verſailles pendant ce voyage. Le Marquis de Grimaldi, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Maieſté Catholique, eut le 21 de ce mois, une audience du Roi, dans laquelle

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

il prit congé de Sa Majesté & lui présenta ses lettres de rappel. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 20 de ce mois, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le Contrat de mariage du Marquis de Sorens & de Demoiselle Maillé de Carman.

Le 25, la Baronne de Breteuil, Ambassadrice à la Cour de Suède, prit congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

Le 27, le Comte de Cantillana, Ambassadeur Extraordinaire du Roi des Deux-Siciles, eut une audience particulière du Roi, à qui il présenta le Prince de Masserano, Grand d'Espagne & Ambassadeur de Sa Majesté Catholique à la Cour de Londres. Il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

De PARIS, le 30 Septembre 1763.

Il paroît une Ordonnance du Roi, du 31 Juillet dernier, par laquelle Sa Majesté ordonne qu'il y ait à l'avenir neuf corvettes ou paquebots dans le Port de Rochefort, destinés à porter dans les Colonies les Ordres du Roi & en rapporter les lettres de ses Gouverneurs, Intendants, & autres personnes employées à l'administration. Il partira tous les mois, & , autant que faire se pourra, le 10, un de ces paquebots; l'Officier qui le commandera sera tenu de recevoir à son bord les jeunes gens de mauvaise conduite qui lui seront remis par le Commandant de la Marine à Rochefort. Il se rendra en

JANVIER. 1764. 173

droiture à l'Isle de Cayenne, de là à la Martinique, & ensuite à S. Domingue, d'où il retournera directement à Rochefort. Il recevra sur son bord à Cayenne, à la Martinique & à S. Domingue les Officiers & soldats qui auront obtenu leurs congés pour revenir en France. Sa Majesté permet que le Directeur de la Poste à Rochefort remette au Commandant de la Marine en ce Port les lettres qui lui auront été adressées des différentes Provinces du Royaume pour les Colonies, lesquelles seront remises à l'Officier qui commande le Paquebot.

Charles-François Delorme, qui a été élu il y a trois ans Abbé de Sainte Geneviève & Supérieur Général de la Congrégation de France, a été confirmé dans ces deux Places, le 15 de ce mois, par le Chapitre Général de la Congrégation.

Le trente-troisième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 24 de ce mois en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au Numéro 11575; celui de vingt mille livres au Numéro 2554, & les deux lots de dix mille livres aux Numéros 9939 & 17451.

M A R I A G E.

Le 26 Septembre, on célébra dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame à Versailles, le mariage du Marquis de Sorens avec Demoiselle Maillé de Carman. La bénédiction nuptiale leur fut donnée, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse, par l'Archevêque de Tours.

M O R T.

Louis Verjus, Marquis de Crecy, Maréchal de

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

Camp, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province & du Pays Tulois, est mort à Paris, le 27 Septembre, âgé de quarre-vingt-un ans.

NOUVELLES POLITIQUES

du Mercure de Novembre.

De VIENNE, le 21 Septembre 1763.

L le 17 de ce mois, Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, l'Impératrice Reine nomma Dames de l'Ordre de la Croix Etoilee Dona Marie-Louise, Infante d'Espagne, & Madame Louise-Marie-Therese, Princesse de Parme. La première de ces Princeses fut représentée aux cérémonies de la réception par l'Archiduchesse Marie-Anne, & la seconde par l'Archiduchesse Marie Christine.

De LISBONNE, le 27 Septembre 1763.

La Princesse du Brésil est accouchée hier très-utilement d'un Prince.

De MADRID, le 11 Octobre 1763.

Le Comte de Maillebois, Chevalier des Ordres du Roi Très-Chrétien & Lieutenant-Général de ses Armées, arriva le 10 du mois dernier, à S. Ildephonse, & fut présenté le lendemain au Roi par l'Ambassadeur de France.

Le Comte de Rosemberg a été nommé auprès de Sa Majesté Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice Reine qui ont bien voulu le revêtir de cette qualité, pour lui témoigner leur

JANVIER. 1764. 175

Satisfaction de la manière avec laquelle il a négocié & conclu le mariage de l'Archiduc Léopold, désigné Successeur de l'Empereur dans ses Etats de Toscane, avec l'Infante Marie-Louise.

De FLORENCE, le 20 Septembre 1763.

On vient d'apprendre que le Prince Héritier de Modene a été arrêté le 14 du mois dernier, par ordre du Duc de Modene son pere, & qu'il a été conduit au Château de Salsuolo, où il est gardé par un détachement de troupes.

De GENES, le 14 Septembre 1763.

Les affaires de Corse sont toujours dans le même état.

Il est arrivé de la Bastie, ces jours derniers; un Bâtiment par lequel on a appris que Paschal Paoli étoit parvenu à engager dans son parti la Piève de Calenzana dans la Balagne: outre que cette Piève peut mettre plus de six cens hommes sous les armes, le Chef des Rebélles a eu principalement en vue d'empêcher qu'elle ne fournisse des vivres à Calvi, dont elle est très-voisine.

Du 26.

Suivant les dernières nouvelles de Corse, nos troupes se disposent à abandonner le Maccinaggio, parce que l'importance de cette position n'est pas proportionnée aux dépenses qu'on est obligé de faire pour la conserver; le Gouvernement se bornera, dit-on, à fortifier & à faire garder la Coscio, poste qui n'est pas éloigné du Maccinaggio. On ajoute que Paoli a convoqué une assemblée générale de la Nation, pour délibérer sur les mesures qu'il conviendra de pren-

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

dre au cas que l'on envoie des troupes étrangères pour soumettre l'Isle à la République.

Le Général des Religieux Servites a refusé constamment de rappeler de Corse le Visiteur qu'il a envoyé ; en conséquence , l'Arrêt de proscription qui a été lancé contre ces Pères a été mis à exécution. Le 19^e ils évacuèrent les trois maisons qu'ils occupoient dans les Etats de la République, & le Gouvernement a placé les Carmes Déchaussés dans celle de Gènes, les Récollets dans celle de Savone, & les Augustins Réformés dans celle de Camogli.

Le Chevalier du Muy, après avoir séjourné sept jours dans cette Ville, en est parti le 23 pour retourner en France.

De TURIN, le 12 Octobre.

La Princesse Victoire de Savoie, petite Nièce du feu Prince Eugene & épouse du Prince de Saxe Hildburghausen, est morte dans la nuit du 10 au 11 d'une attaque d'apoplexie ; elle avoit quatre-vingts ans révolus.

De HUNINGUE, le 11 Octobre 1763.

Le Chevalier de Beauteville, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Ambassadeur de Sa Majesté en Suisse, arriva le 8 en cette Ville, où il reçut les honneurs dûs à son caractère.

De ZURICH, le 20 Octobre 1763.

Le sieur de Fontaine, Gentilhomme de l'Ambassade de France, a remis aujourd'hui aux Bourguemestres de ce canton la Lettre par laquelle Sa Majesté Très-Chrétienne accrédite le

JANVIER. 1764. 177

Chevalier de Beauteville auprès du Corps Helvétique. Le sieur de Fontaine doit se rendre demain à Coire pour remplir la même mission auprès des Chefs des trois Lignes Grises. Le Marquis d'Entraigues, qui étoit chargé des Affaires de France, a pris congé du Corps Helvétique.

De LONDRES, le 21 Octobre 1763.

Le Comte de Guerchy, Ambassadeur de la Cour de France, est arrivé ici le 17.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 5 Octobre 1763.

L Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est parti d'ici aujourd'hui pour se rendre à Luneville.

Le sieur Feydeau de Brou s'étant démis de la Charge de Garde des Sceaux, Sa Majesté l'a donnée au sieur de Maupeou, ancien Premier Président du Parlement de Paris, & y a joint le Titre de Vice-Chancelier.

Le sieur Thibault de Chanvalon, Intendant de la Cayenne, présenta il y a quelques jours au Roi & à la Famille Royale un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Voyage à la Martinique*; & un autre Ouvrage, intitulé : *Maison Rustique à l'usage de Cayenne*, par le sieur de Préfontaine.

Le sieur Buy de Mornas, Géographe de Mgr le Duc de Berry & de Mgr le Comte de Proven-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

ce, a eu l'honneur, le 2 de ce mois, de présenter au Roi, à la Reine & à toute la Famille Royale vingt-cinq Cartes de la seconde partie de son Atlas Historique, Chronologique & Géographique.

De FONTAINEBLEAU, le 29 Octobre 1763.

Le Roi est arrivé ici le 5 de ce mois; & la Reine, ainsi que Madame Adélaïde, Mesdames Victoires, Sophie & Louise, y sont arrivées le lendemain.

Le 9, le sieur de Maupeou a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, en qualité de Garde des Sceaux & de Vice-Chancelier.

On a appris, le 24, par des Lettres de Dresde, que Frédéric-Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, étoit mort le 5 de ce mois; il étoit né le 7 Octobre 1696. Depuis environ trois semaines, ce Monarque éprouvoit un assoupissement presque continuel auquel s'étoit jointe une toux fréquente: il s'étonnoit quelquefois lui-même de l'espèce de léthargie dans laquelle il se trouvoit plongé. Le jour de sa mort, il avoit entendu la Messe dans son appartement sans qu'on eût remarqué aucune altération sensible dans son état; en rentrant dans sa Chambre à coucher, il s'est trouvé très-mal & il a eu une intermittence de pouls si longue qu'on a été obligé de le saigner du pied & de lui appliquer les vésicatoires aux jambes; mais ces remèdes n'ayant pu prévenir le retour des étouffemens & des foiblesses qui se succédoient presque à chaque instant, Sa Majesté a succombé à la violence du mal vers les cinq heures du soir. Les Médecins & Chirurgiens qui ont assisté à l'ouverture du Corps y ont remarqué, 1^o. plusieurs pierres dans le fiel. 2^o. quelques com-

mencemens de polypes au cœur. 3^o. une assez grande quantité d'eau épanchée entre le crâne & le cerveau. On a qualifié d'apopléxie séreuse l'accident qui a terminé la vie de ce Monarque. En effet, il y a apparence que c'est cette eau épanchée qui produisoit l'affection soporifique dans laquelle il retomboit si fréquemment depuis quelques jours & qui enfin a causé sa mort. Le Roi a pris le deuil à cette occasion le 18 de ce mois, & le portera trois semaines.

Le sieur Molé, premier Président du Parlement de Paris, ayant donné la démission de sa charge, le Roi y a nommé le sieur de Maupeou, Président à Mortier du même Parlement.

Le sieur O-Dunne, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin prit congé le 9 de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

Le Comte de Starhemberg, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale, eut, le 11, une Audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté le Comte de Seilern, Ministre de la Cour de Vienne près de Sa Majesté Britannique. Il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par le Sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roi a bien voulu promettre la première place qui viendra à vaquer, soit au Conseil Royal des Finances, soit au Conseil des Dépêches, au Sieur Feydeau de Marville, Conseiller d'Etat Ordinaire, qui a remercié, le 14, Sa Majesté à cette occasion.

Le 18, le Roi, accompagné de Madame Adélaïde & Madame Sophie, est parti pour aller voir Madame la Dauphine à Versailles, d'où Sa Majesté est revenu ici le lendemain.

180 MERCURE DE FRANCE.

Le Comte de Cantillana , Ambassadeur de Naples , a eu une Audience particuliere du Roi , dans laquelle il a présenté à Sa Majesté le Comte d'Almodovar , Ambassadeur de la Cour d'Espagne à celle de Portugal. Le Comte de Rochford , Ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre auprès de Sa Majesté Catholique , a aussi été présenté au Roi.

Le 16 , le Sieur de Maupeou prêta serment entre les mains du Roi , en qualité de Premier Président du Parlement de Paris.

Le 17 , le Duc & la Duchesse de Richmond ont pris congé de la Cour pour retourner en Angleterre.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de Toul & du Toulouais , vacant par la mort du Marquis de Crecy , en faveur du Marquis de Lugeac , Lieutenant Général des Armées du Roi , & Commandant des Grenadiers à Cheval , qui prêta serment entre les mains de Sa Majesté , le 28.

Le Sieur de Souza , Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Portugal , notifia , le 23 de ce mois , à Sa Majesté , l'accouchement de la Princesse du Brésil. Le Lord Hertford , Ambassadeur de Sa Majesté Britannique , eut , le même jour , une audience particuliere du Roi , à qui il présenta ses Lettres de créance ; & le 25 , le sieur de Neville , Ministre Plénipotentiaire de la Grande-Bretagne , en eut une semblable , dans laquelle il remit à Sa Majesté ses Lettres de rappel. Ces Ministres furent conduits à ces audiences , ainsi qu'à celles de la Reine , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Sophie & Louise , par le Sieur de la Live , Introdacteur des Ambassadeurs.

Le Prince de Masserano présenta au Roi , le 23 , le premier Volume du Catalogue des Manuscrits Arabes qui se trouvent dans la Bibliothèque Royale

de l'Escorial, & que Sa Majesté Catholique a fait traduire en Latin.

Leurs Majestés, ainsi que Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, signèrent, le même jour, le Contrat de mariage du Marquis d'Argenteuil, Aide-Major des Gardes du Corps, & de Demoiselle du Ban de la Feuillée.

Le Marquis d'Aubeterre, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & son Ambassadeur Extraordinaire à Rome, prit congé de la Cour ces jours derniers, pour se rendre à sa destination.

DE PARIS, le 31 Octobre 1763.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur du Roi près de la Cour de Suede, est parti le 14 pour se rendre à sa destination. Il a eu le 2 de ce mois son audience de congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

Les deux années du Rectorat du Sieur Fourneau étant expirées, l'Université de Paris s'est assemblée le 10, & l'a confirmé dans cette Place d'une voix unanime.

On apprend de Modene que le Prince Héritaire a été transféré, sous escorte, de Sassuolo à Castel-Alfonso, Château situé dans les Montagnes de la Garfagnana.

Le trente-quatrième Tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 de ce mois, en la manière accoutumée. Le Lot de Cinquante mille livres est échu au Numéro 39272, celui de Vingt mille livres au Numéro 39733 livres, & les deux de Dix mille livres aux Numéros 30142 & 36202.

Le 5, on tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les Numéros sortis de la Roue de Fortune, sont 33, 14, 54, 30, 8. Le prochain Tirage se fera le 5 Novembre.

182 MERCURE DE FRANCE.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 13 de ce mois, par lequel Sa Majesté ordonne qu'à compter du premier Novembre prochain, l'Association de la Loterie établie par Arrêt du Conseil du 31 Août 1762, sera supprimée; que ladite Loterie continuera sur le pied de trois livres le Billet, & que les plus foibles Lots, qui seront formés de la Recette, ne pourront être moindres que de cent cinquante livres, & à raison au moins de dix Lots par mille. Le premier Tirage se fera le 15 Novembre prochain, & sera renouvelé tous les mois, en quelqu'état que se trouve la Recette.

M A R I A G E.

Gilbert-Allire-Antoine Marquis de Langhac; Mestre de Camp du Régiment de Conty, Cavalerie, a épousé, le 12 Septembre, Charlotte-Christine de Lenoncourt, Chanoinesse de Remiremont.

M O R T S.

Charlotte de Rouvroy-Saint-Simon, Veuve de Charles-Louis-Antoine Galeas de Hennin de Liétard, Prince de Chimay; Comte de Bossur, Prince du Saint Empire, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, & Lieutenant Général des Armées du Roi & de Sa Majesté Catholique, est morte en cette Ville le 29 Septembre, dans la soixante-huitième année de son âge.

Claude-Antoine de Choiseul, Evêque-Comte de Châlons, cinquième Pair Ecclésiastique de France, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Montier-en-Der, Ordre de Saint Benoît, même Diocèse, est mort en son Palais Episcopal, le deux Octobre, dans la soixante-tizième année de son âge.

Jean-Antoine Gros de Belair, Abbé Régulier de Chancellade Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Périgueux, & Supérieur Général de la Congrégation des Chanoines Réguliers du nom de son Abbaye, y est mort, dans les premiers jours d'Octobre, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Louise-Barbe Berthon de Crillon, Abbessé de l'Abbaye Royale de Villiers, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens, est morte dans la soixante-septième année de son âge. Elle étoit Abbessé de cette Maison depuis plus de quarante ans, & étoit sœur du feu Archevêque de Narbonne du même nom.

N. le Febvre de Mégrigny, Conseiller-Clerc au Parlement, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint George-des-Bois Ordre de S. Augustin, Diocèse du Mans, & Chanoine de l'Eglise de Paris, est mort en cette Ville, le 17 Octobre, âgé de quarante-deux ans.

Frere Anne-Hillarion Duplessis-Châtillon de Nonant, Religieux Profès de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Maupas & de Soissons, est mort ici le 17 Octobre, âgé de soixante-quatorze ans.

Catherine de Menou, Prieure du Prieuré Perpétuel de Notre-Dame de la Bourdillière, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Tours, est morte le 12 Octobre, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Elle étoit la troisième Supérieure de cette Maison fondée en 1662 par Louis de Menou de Bouffai. dont la sœur & la fille ont été successivement les deux premières Supérieures. Celle dont on annonce aujourd'hui la mort, étoit petite-fille du Fondateur.

On a appris, par des Lettres de Saint-Dominique

184 MERCURE DE FRANCE.

gue, que le Vicomte de Belsunce, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur Général de cette Isle, y étoit mort le 4 Août dernier.

NOUVELLES POLITIQUES

du Mercure de Décembre.

DE PETERSBOURG, le 30 Septembre 1763.

SUIVANT les nouveaux avis qu'on a reçus de la partie méridionale de la Sibérie, les Chinois se sont rendus maîtres de tout le Pays qui obéissoit autrefois au Contaisch. Cet événement a fait prendre la résolution d'envoyer trente mille hommes sur ces frontières; mais comme un Corps de Troupes si considérable ne pourroit parcourir plusieurs milliers de werstes avec la célérité que les circonstances paroissent exiger, il a été décidé qu'elles marcheroient par échelons. On ne tarde pas à les faire mettre en route.

Du 7 Octobre 1763.

- La nouvelle des hostilités que les Chinois commettent sur nos frontières, se confirme de jour en jour : on assure que le Général Springer est désigné pour commander les Troupes qu'on fait marcher contre eux.

DE WARSOVIE, le 15 Octobre 1763.

Le Comte Bielinsky, neveu du Grand-Maréchal de la Couronne, a été choisi pour aller notifier à Sa-Majesté Très-Chrétienne la mort du Roi. Il se dispose à partir incessamment.

JANVIER. 1764. 185

DE MANHEIM, le 21 Octobre 1763.

Notre Souverain a institué ici une nouvelle Académie qui a tenu hier sa première Séance : le Marquis des Issarts, Grand-Maitre de la Maison de l'Electeur, y a présidé au nom de S. A. Electorale. L'Histoire Politique & l'Histoire Naturelle du Palatinat seront les deux objets des travaux de cette Société. Le nombre des Académiciens est fixé à dix ; le Sieur Schoepflin, Professeur d'Histoire à Strasbourg, en est Président Honoraire.

DE LISBONNE, le 25 Octobre 1763.

Le second fils du Prince & de la Princesse de Brésil, nouvellement né, vient de mourir.

DE ROME, le 26 Octobre 1763.

Le 16 de ce mois, le Cardinal Valentini fut attaqué d'une fièvre violente, dont il est mort le 18.

Le Cardinal Banchieri est mort le 17 à Pitoie sa Patrie. Ces deux morts, font vaquer dans le Sacré Collège un neuvième & un dixième Chapeaux, y compris celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

DE FLORENCE, le 21 Octobre 1763.

On assure que le Prince Héritaire de Modene a été mis en liberté le 12 de ce mois.

DE GENES, le 29 Octobre 1763.

Il est arrivé ici de Bonifacio, le 25 de ce mois, un Bâtiment qui a apporté les nouvelles suivantes. Paoli entretenoit une intelligence secrète avec le nommé Massaria, habitant d'Ajaccio, qui, de concert avec son fils, deux Ecclésiastiques & deux Sardes, avoit formé le complot d'introduire dans

186 MERCURE DE FRANCE.

la Ville le Chef des Rebelles. Massaria & ses compagnons trouverent en effet moyen d'entrer le 18 dans le Château : ils tuèrent d'abord deux sentinelles ; mais une troisième sentinelle ayant entendu quelque bruit , tira un coup de fusil qui donna l'allarme à la Garnison. Le Commandant fit mettre aussi-tôt ses troupes sous les armes ; le fils de Massaria fut tué , & il fut lui-même dangereusement blessé , & arrêté avec ses camarades. On le menaça de le faire mourir , s'il ne déclaroit le motif d'une entreprise si hardie : ces menaces lui arrachèrent l'aveu de tous les détails du complot. Sur cette déposition , le Commandant fit mettre en ordre son artillerie , & sur le champ envoya chercher à Bonifacio des munitions de guerre & les troupes dont il avoit besoin. Paoli , de son côté , avoit fait marcher au-delà des Monts un corps considérable de Rebelles , soutenu de quelques troupes réglées , & s'étoit approché d'Ajaccio , où il se flattoit d'être introduit par Massaria. Mais le renfort que le Commandant y avoit fait venir , & auquel se joignirent un grand nombre d'habitans , & plusieurs Grecs qui font leur résidence en cette Ville , força les Rebelles de se retirer , & d'abandonner les deux Couvens de Franciscains où ils s'étoient fortifiés. Les Rebelles eussent peut-être réussi dans leur entreprise , si le feu eût pris au canon que Massaria devoit tirer pour les avertir : c'étoit le signal dont il étoit convenu avec eux. Le Patron d'un Pinque Génois , arrivé avant-hier de Calvi , a aussi rapporté que le 18 le Commandant de cette Place lui avoit ordonné de prendre sur son bord six à sept Rebelles qui s'étoient rendus chez ce Commandant , pour lui déclarer qu'ils avoient quitté le service de Paoli , & vouloient entrer dans celui de la République. Le Patron y consentit , mais les

JANVIER. 1764. 187

voyant bien armés, il leur déclara qu'il ne les recevoiroit point avec leurs armes. Les Corfès proposèrent de laisser les armes à feu ; mais, le Patron insistant à ne les point recevoir qu'ils ne fussent entièrement désarmés, ils ne voulurent point y consentir, & se retirèrent. On conjecture que leur dessein étoit de faire main-basse sur tout l'équipage de se rendre maître du Bâtiment, & de s'en servir pour l'entreprise d' Ajaccio.

DE LONDRES, le 28 Octobre 1763.

Le 21 de ce mois, le Comte de Guerchy, Ambassadeur de la Cour de France, eut ses premières audiences de Sa Majesté, à qui il présenta ses Lettres de créance. Le 26, la Comtesse de Guerchy s'est rendue au Palais Saint James, & a été présentée à Leurs Majestés, qui lui ont fait l'accueil le plus distingué.

DE LA HAYE, le 26 Octobre 1763.

Le Marquis d'Havrincourt, Ambassadeur de France auprès de cette République, arriva ici le 23 de ce mois. Le sieur Prévost, qui étoit chargé des affaires de France auprès de la République, se dispose à retourner à sa Cour, pour y recevoir les instructions relatives à l'Emploi de Consul de France en Morée, auquel il vient d'être nommé.

DE BRUXELLES, le 3 Novembre 1763.

L'Empereur a adressé au Chapitre de Liège un Rescrit, en date du 10 de ce mois, par lequel Sa Majesté Impériale, justement offensée de ce que, contre les Constitutions du Pays & l'ordre qui leur étoit prescrit, les seize Chambres avoient violé leur serment & les règles établies, en prenant la résolution de remercier formellement le Chapitre

188 MERCURE DE FRANCE.

du choix qu'il avoit fait d'un Evêque dans la personne du Comte d'Outremont, annulle tout ce qui a été fait & conclu alors par le Chapitre; lui défend de s'écarter en rien à l'avenir des formes prescrites par les Constitutions; & lui enjoint de gérer, sans innovation pendant la vacance du Siège Episcopal, l'Administration du Temporel de la Principauté de Liège.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

DE FONTAINEBLEAU, le 16 Novembre 1763.

LE Roi a nommé l'Evêque de Comminges à l'Evêché de Châlons-sur-Marne, l'Abbé d'Osmond, Comte de Lyon, Vicaire Général du Diocèse d'Auxerre, à l'Evêché de Comminges; l'Abbé de la Chataigneraye, Comte de Lyon, Aumônier du Roi, à l'Evêché de Saintes, & l'Abbé de Narbonne-Lara, Vicaire Général du Diocèse d'Agen, à l'Evêché de Gap. Sa Majesté a donné en même temps l'Abbaye de Montier, à l'Evêque de Châlons; l'Abbaye de Saint Gildas des Bois, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Nantes, à l'Abbé de Valory, Prévôt de l'Eglise Collégiale de Saint Pierre à Lille; l'Abbaye de l'Isle-Chaucher, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Luçon, à l'Abbé de Menou, Vicaire Général du Diocèse de la Rochelle; l'Abbaye de Neauffe le Vieux, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Chartres, à l'Abbé de Radonvilliers, Sous-Précepteur des Enfants de France; l'Abbaye de Saint Jean en Valée, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Char-

res, à l'Abbé Dromgheld ; l'Abbaye de Mont-de-Sion, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Marseille, à la Dame de Gasparis, Religieuse au Monastere des Bernardines d'Aubagne, même Diocèse ; l'Abbaye de Saint Bernard lès-Bayonne, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Acqs, à la Dame de Membrede, Religieuse de la même Abbaye ; l'Abbaye de la Bourdilliere, Diocèse de Tours, à la Dame de la Roche-Menou, Religieuse de la même Abbaye.

Le 30 du mois dernier, le Roi, après avoir entendu la Messe, tint avec Madame Victoire, sur les fonts de Baptême, Louis-Victoire-Hippolyte-Luce de Montmorin de Saint-Herem, fils du Marquis de Montmorin, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Fontainebleau. Le Baptême fut administré par l'Archevêque de Rheims, Grand Aumônier de France, en présence du sieur Magniere, Curé de la Paroisse, & du Pere Poinignon, Docteur de Sorbonne, & Ministre des Religieux du Château. Sa Majesté, précédée des Huissiers de la Chambre portant leurs Masses, fut conduite à cette cérémonie par le Marquis de Dreux, Grand-Maitre des Cérémonies.

Le 6 de ce mois, le Prince Mitrix de Gallitzin, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, eut une audience particuliere du Roi, à qui il remit ses Lettres de créance. Le 8, le Général de Fontenay, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Saxe, eut aussi une audience particuliere de Sa Majesté, & lui remit sa Lettre de créance. Ces deux Ministres furent conduits à ces Audiences, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame & de Mesdames, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

690 MERCURE DE FRANCE.

Le Duc de Villeroy, Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Roi, ayant donné sa démission du Gouvernement de Lyon, Sa Majesté en a disposé en faveur du Marquis de Villeroy; & la place de Lieutenant Général de la Province, dont ce dernier étoit pourvu, a été donnée au Duc de Villeroy.

Depuis que le Roi est arrivé ici, les plaisirs & les fêtes se sont succédées sans interruption, & ont rendu la Cour aussi brillante que nombreuse. Parmi les différens Spectacles qui ont été donnés, on a exécuté avec le plus grand succès les Opéra de *Dardanus*, de *Scanderberg*, & de *Castor & Polux*. La richesse des décorations & des habits, jointe au mérite de l'exécution, a donné à ces représentations tout l'éclat & l'intérêt dont elles sont susceptibles, & Sa Majesté en a paru satisfaite. Le 29 Octobre & le 6 de ce mois, il y a eu Bal dans la Salle du Spectacle, qui avoit été ornée pour cet effet avec autant de goût que de magnificence. Le Duc de Chartres & le Prince de Condé, avec plusieurs Seigneurs de la Cour, y ont formé différens Quadrilles ingénieusement imaginés, & très-bien exécutés. Le Roi, la Reine, les Princes & Princesses du Sang, ont honoré de leurs présences ces Assemblées auxquelles avoient été invités les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers. Les Fêtes ont été ordonnées par le Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice, & dirigées par le sieur de la Ferté, Intendant des Menus-Plaisirs de Sa Majesté.

Le 14 de ce mois, le Roi est parti d'ici pour Choisy, d'où Sa Majesté s'est rendue le 16 à Versailles. La Reine & Mesdames sont aussi parties le 14 pour se rendre à Versailles.

De VERSAILLES, le 26 Novembre 1763.

Le Baron de Zuckmantel, Maréchal de Camp & l'un des Directeurs du Corps de la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace, vient d'être nommé par le Roi pour aller résider à Dresde avec le caractère de Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Saxe.

Le 20, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Pons & de Demoiselle de Colfé.

La Comtesse de Hertford, épouse de l'Ambassadeur d'Angleterre en cette Cour, fut présentée le même jour à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le 21, le Marquis d'Entragues, qui a obtenu la survivance de la Charge de Grand Fauconnier de France que possède le Duc de la Valliere, a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité.

L'Abbé de Fenelon, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris & Vicaire-Général du Diocèse d'Evreux, a obtenu la place d'Aumônier du Roi, vacante par la nomination de l'Abbé de la Charaigneraye à l'Evêché de Saintes.

Le Roi toujours attentif à récompenser les services & le mérite de ses Sujets, vient de faire présent d'une épée au sieur Morel, qui s'est distingué dans la dernière guerre en commandant différens Corsaires. Cet Officier a le commandement du Navire & de la Corvette *le Prince & la Princesse de Rohan Guéméné*, qu'on arme à Nantes pour faire la traite des Nègres à la Côte de Guinée.

De PARIS, le 28 Novembre 1763.

L'Ouverture du Parlement s'est faite le 12 de

192 MERCURE DE FRANCE.

ce mois, avec les cérémonies ordinaires, par une Messe solennelle célébrée par l'Abbé de Sailly, Chantre de la Sainte Chapelle & Aumônier de Madame la Dauphiné. Le sieur de Maupeou, Premier Président, ayant été installé par le sieur Turgot, Président du Parlement, y a assisté avec toutes les Chambres.

Le trente-cinquième tirage de la Lotterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 24 de ce mois, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au Numéro 52552, celui de vingt mille livres au Numéro 53046, & les deux de dix mille livres aux Numéros 42051 & 56872.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les Numéros sortis de la roue de Fortune, sont 27, 25, 58, 67, 48.

M A R I A G E.

Paul Etienne-Auguste, Duc de Beauvilliers, petit-fils du Duc de Saint-Aignan, a épousé, le 16 Novembre, Marie-Magdeleine de Rosset de Fleury, fille du Duc de Fleury, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée dans la Chapelle de l'Hôtel d'Humieres par l'Evêque de Chartres en présence du sieur du Lau d'Allemans, Curé de la Paroisse de S. Sulpice.

M O R T S.

Henri-Constance de Lort de Serignan de Valras, Evêque de Mâcon, Abbé des Abbayes de Vallemont, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Rouen, & de S. Mansuy, même Ordre, Diocèse de Toul, est mort à Paris, le 8 Novembre, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

Jean-Philippe-François de Vion, Marquis de Gaillon,

JANVIER. 1764. 193

Gaillon , ancien Exempt des Gardes du Corps du Roi , Mestre de Camp de Cavalerie , est mort le 8 Novembre , au Château de Gaillon près Meulan , dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Jeanne-Louise Allard , veuve du Sieur Etienne Couleur , Seigneur en partie du Canal de Briare , est morte à Paris , le 8 Novembre , âgée de cent ans.

ARTICLE VII.

CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

De PARIS , le 7 Octobre 1763.

L 2 de ce mois , le sieur Tiepolo , Ambassadeur Ordinaire de la République de Venise , fit son entrée publique en cette Ville. Le Maréchal de Biron , & le sieur de la Live , Introduceur des Ambassadeurs , allerent le prendre dans les carrosses de Leurs Majestés au Couvent des Picpus , d'où la marche se fit en cet ordre. Un détachement du Guet à cheval , le Commandant à la tête ; le carrosse de l'Introduceur , celui du Maréchal de Biron , un Suisse de l'Ambassadeur à cheval , la livrée à pied , six de ses Officiers à cheval , un Ecuyer & six pages à cheval ; le carrosse du Roi , à côté duquel marchaient la livrée du Maréchal de Biron & celle de l'Introduceur : le carrosse de la Reine , les Gens du Secrétaire Ordinaire du Roi aux portières , le carrosse de Madame la Dauphine ; ceux du Duc d'Orléans , du Duc de Chartres , du Prince de Condé , du Comte de Clermont , de la Princesse de Conti , du Prince de Conti , du Comte de la Marche , de la Comtesse de la Marche , du Comte

I. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

d'Eu , de la Comtesse de Toulouse , du Duc de Penthièvre , du Prince de Lamballe , celui du Duc de Praslin , Ministre des Affaires Etrangères. Les quatre carrosses de l'Ambassadeur , & celui du sieur de Bollani , Noble Vénitien , précédés d'un Suisse à cheval , marchèrent ensuite à une distance de vingt à trente pas ; un second Détachement du Guet à cheval fermoit la marche. Lorsque l'Ambassadeur fut arrivé à son Hôtel , il fut complimenté de la part du Roi par le Duc de Duras , premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté ; de la part de la Reine par le Comte de Tessé son premier Ecuyer ; de la part de Monseigneur le Dauphin par le Duc de Duras , premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ; de la part de Madame la Dauphine par le Comte de Mailly , son premier Ecuyer ; de la part de Madame Adélaïde par le Marquis de Lofanges.

Le 4 , le Prince de Marsan & le sieur de la Live , Introduceur des Ambassadeurs , allèrent prendre le sieur Tiepolo en son Hôtel dans les carrosses du Roi & de la Reine , & ils le conduisirent à Versailles , où il eut sa première audience publique du Roi. L'Ambassadeur trouva à son passage dans l'avant-cour du Château les compagnies des Gardes Françaises & Suisses sous les armes , les tambours appellants ; dans la cour les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel sous les armes à leurs postes ordinaires , & sur l'escalier les Cent-Suisses la hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la Salle des Gardes par le Maréchal de Luxembourg , Capitaine des Gardes du Corps , qui étoient en haye & sous les armes. Après l'audience du Roi , l'Ambassadeur fut conduit à l'audience de la Reine & à celles de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine par le Prince

JANVIER. 1764. 195

de Marfan & par l'Introducteur des Ambassadeurs; il fut conduit ensuite à celle de Mesdames, & après avoir été servi à son traitement par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les carrosses de Leurs Majestés avec les cérémonies accoutumées.

SUPPLÉMENT aux Nouv. Littéraires.

ANNONCE d'une Histoire Naturelle & l'imitation de PLINE; précédée d'un nouveau système de Physique, sur les Principes de la Nature, pour rendre raison des effets les plus curieux, & les plus extraordinaires, qui se trouvent depuis la hauteur des Cieux jusqu'au centre de la Terre. Cet Ouvrage formera sept volumes in-4°. il sera orné de planches & de figures concernant l'Histoire Naturelle.

L premier volume divisé en deux Parties, renferme les principes physiques de l'Auteur; & on y expose les divers sentimens des anciens Philosophes sur l'origine de l'Univers; le matérialisme y est réfuté, ainsi que l'opinion de quelques Sçavans modernes sur ce point. On entre ensuite en matière, & on explique de quelle manière les élémens sensibles, qui ne sont que trois

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

dans ce système, l'air, l'eau & la terre, peuvent être produits par la première matière, ou proprement dite *matière-éthérée*.

Les qualités élémentaires font l'objet d'un détail particulier & très-étendu; on traite de leurs effets, & de quelle manière elles peuvent se résoudre & rentrer dans le sein de la première substance qui les produit continuellement.

On traite successivement du feu & de la lumière, des sensations & des Esprits animaux qui meuvent les organes des sens; & l'explication des principes des Philosophes chymistes, fait la conclusion de cette première Partie.

La seconde renferme un traité complet sur le mouvement, dont l'objet est l'examen du *principe* & de la *cause* du mouvement, qu'assez volontiers on confond avec le *mouvement local* sensible. On fait connoître aussi distinctement qu'il est possible, que ce principe est uni essentiellement, & inséparablement à la matière, malgré l'opinion des Cartesiens, qui veulent persuader que ce mouvement n'est qu'un *pur être de raison*: c'est-à-dire un être entièrement détaché de la matière sensible, dont le monde selon eux est composé, & qui n'est communicable que par le seul contact.

Après avoir fait connoître la différence qu'il y a dans le mouvement, entre la *cause* & l'*effet*, on passe aux preuves de ce qu'on avance, & on rapporte divers exemples du mouvement local, ce qui donne une parfaite conviction de la force de la *matière éthérée*, en qui seule réside le principe du mouvement, & par le seul moyen de laquelle les corps graves peuvent se mouvoir.

On prouve clairement que les corps graves ne peuvent être mûs que de deux manières. 1°. Par eux-mêmes, lorsqu'ils sont en possession de cette

force motrice qui leur fait faire l'action du mouvement local. 2^o. Lorsqu'ils n'ont pas en eux cette puissance particulière; & qu'il arrive néanmoins qu'ils se meuvent encore pendant quelque temps. C'est sur ce principe qu'un corps ne peut se mouvoir que par lui-même, ou par l'impulsion d'un autre, qu'on passe à l'explication du système proposé.

On examine d'abord de quelle manière la continuation du mouvement des corps graves, attribuée par les Cartesiens à leur prétendue communication du mouvement, peut se faire par l'unique moyen des impulsions de l'élément de l'eau, & on observe aussi, comment ces mêmes corps graves peuvent être mûs par les impulsions de l'air seul, & de cet élément aidé par le feu.

Les mouvemens produits par les impulsions du feu élémentaire, tels que sont la foudre & les autres météores enflammés, sont l'objet d'un Chapitre particulier. On explique après, quel est le mouvement des corps graves vers le centre de la terre qu'on appelle *pesanteur*, & on rend des raisons physiques de la cause & de l'accélération de ce mouvement.

L'ASTRONOMIE fait le sujet du second volume. On y rapporte les observations les plus curieuses qui ont été faites jusqu'à présent dans le ciel. On entre en matière sur ces différens systèmes astronomiques, & on se détermine en faveur de celui d'*Archytas*, Philosophe Pythagoricien, renouvelé de nos jours par *Copernic*.

Après avoir examiné en général le tourbillon du soleil, on entre dans un détail plus particulier, c'est-à-dire par la considération de cet Astre regardé aujourd'hui dans l'hypothèse du monde, comme une simple étoile fixe, qui brille de sa

198 MERCURE DE FRANCE.

propre lumière. Ensuite on recherche soigneusement quelle peut être la nature & la composition de ce globe lumineux, ainsi que celle des planètes qui tournent autour de lui, sans oublier les satellites ou lunes qui en accompagnent une partie.

A la suite de la description des astres renfermés dans le Tourbillon solaire, on donne un calcul exact de leurs distances du soleil, aussi bien que celui de leurs mouvemens, soit sur eux-mêmes, soit autour de cet astre qui est leur centre commun.

On parle aussi des comètes connues; on rapporte à cet égard les différens sentimens des plus grands Astronomes sur la nature de ces espèces de planètes errantes, & on hazarde là-dessus ses propres conjectures.

Les découvertes qui ont été faites dans les cieux des étoiles fixes, engagent de rapporter historiquement tout ce qu'on y a observé de plus nouveau depuis près de deux siècles.

On fait un récit intéressant de ces espaces, ou *nuages lumineux*, qui sont très-fixes, qu'on a observé parmi les étoiles, depuis l'invention des lunettes & des télescopes.

En un mot on entre dans un détail circonstancié sur tout ce qui concerne les corps célestes, & on termine par l'examen de l'atmosphère de la terre, connu aussi sous le nom de *la région des vapeurs*; ce qui conduit insensiblement à parler des foudres, des météores, des iris ou arcs-en-ciel, des aurores boréales, &c.

La Terre considérée aujourd'hui dans le système solaire, comme une Planète particulière, qui roule dans les airs, devient l'objet du troisième volume.

On examine d'abord en général la composition de ce globe. On recherche avec soin just qu'où pouvoient aller les connoissances géographiques que nos Anciens en avoient. La découverte de l'*Amérique*, ainsi que de divers autres endroits dont on n'avoit autre fois aucune notion, donnent lieu à une narration aussi étendue qu'intéressante.

Les inégalités de la terre qu'on appelle montagnes, leur origine, leur figure & les singularités que quelques-unes d'elles renferment dans leur intérieur, donnent champ à une longue description. Le récit historique des plaines, des déserts sablonneux & des forêts, forme un Chapitre particulier.

Après avoir parlé de ce qu'il y a de plus remarquable sur la superficie du globe terrestre, on s'attache à donner quelque connoissance de son intérieur. On commence par les feux que la terre renferme dans son sein, & la description qu'on fait des plus terribles Volcans, engage à examiner par quel moyen ces feux peuvent s'entretenir & se perpétuer continuellement, & on en rend physiquement raison conformément aux principes que nous avons d'établis.

On donne une explication sur les causes générales des tremblemens de terre, & on rapporte là-dessus, les différens sentimens des plus célèbres Philosophes de l'Antiquité.

Après avoir prouvé que la terre renferme dans son sein une grande quantité de feux, on démontre avec clarté qu'elle est également pénétrée de souffres, qui, en passant auprès de ces fournaies ardentes, acquièrent une chaleur sensible. Les fontaines d'eau chaude minérales, qu'on trouve en différens endroits, qui pour la plûpart ont des ver-

200 MERCURE DE FRANCE.

Les spécifiques & singulières, font l'objet d'une relation fort circonstanciée.

En continuant d'examiner l'intérieur du Globe, on fait observer évidemment que l'eau qui le pénètre de toutes parts, l'emporte de beaucoup sur le feu qu'il renferme : ce qui est justifié par le détail qu'on fait des eaux d'un grand nombre de rivières, de lacs, & de différentes mers qui vont se perdre dans la terre pour reparoître après dans des lieux fort éloignés.

Enfin, après quelques observations particulières sur les parties qui constituent le globe terrestre, on conclut par un traité fort curieux des changemens qui y arrivent, ou qui y sont arrivés.

L'Histoire Minérale & Métallique fait le sujet du quatrième volume. On propose d'abord un sentiment sur la génération du sel, après quoi on en examine toutes les propriétés.

On fait mention de toutes les mines qui nous sont connues, aussi bien que de tous les endroits où l'on tire du sel.

La formation du sable, & les différences qui s'y rencontrent, font l'objet d'un article curieux.

On passe immédiatement à la composition des autres corps secs, plus considérables par leur grandeur ; tels que sont les pierres, tant opaques que transparentes. Les premières font d'abord le sujet de nos recherches physiques, & on donne des raisons sur leur production.

A la suite de tous ces récits, on trouve un système tout-à-fait neuf, sur l'aiman, par le moyen duquel on peut facilement rendre des raisons probables de tous les phénomènes que produit cette merveilleuse pierre.

On traite en particulier de la génération des Métaux & des Minéraux, dont on explique la na-

ture & la composition, & on finit par l'histoire exacte des pays & des mines où ils se trouvent.

Le cinquième volume renferme une hypothèse nouvelle, touchant le flux & reflux de la mer, où l'on raisonne d'une manière sensible, d'un effet aussi merveilleux; effet dont on a peu pénétré jusqu'aujourd'hui les véritables causes.

On s'attache ensuite à connoître ce qui peut occasionner les tempêtes & les autres météores de la mer: les exemples qu'on rapporte là-dessus, prouvent non seulement la vérité de ce qui a été avancé; mais ils donnent encore de parfaites connoissances de ce qui peut produire les mouvemens orageux de cet élément.

Après cet examen on explique de quelle manière se forment les pluies ordinaires, & on rend raison de celles qu'on ne considère que comme surnaturelles, qui sont par exemple, les pluies de sang, de pierre, d'animaux, de cuivre, &c, ce qui fait le sujet d'une description fort détaillée.

La matière conduit insensiblement à parler de l'origine des sources, des rivières, des lacs & des fontaines. Ce qui suit, présente une relation très-amusante de tout ce qu'il y a de plus curieux dans le genre des liquides, c'est-à-dire, des lacs, des fontaines & des viviers qui ont quelque propriété singulière.

On fait une recherche physique des Végétaux, & on donne sur leur génération un système particulier; après quoi on en vient à un autre examen, sçavoir, si les plantes peuvent avoir du sentiment, & quel peut être en lui-même ce sentiment: on termine cette digression par un récit de toutes celles qui peuvent évidemment le prouver.

L'histoire particulière de ce qu'il y a sur la terre de plus remarquable en ce genre; la description

202 MERCURE DE FRANCE.

des Coralloïdes, & de beaucoup d'autres plantes marines, jointe à celle de quelques Végétaux qui se pétrifient, fait la conclusion de ce volume.

Dans le sixième on éclaircit d'abord une matière très-obscuré en elle-même; c'est la *génération des animaux*. On commence par examiner celle des quadrupèdes. Après avoir exposé le sentiment de nos Modernes sur la génération, on fait voir évidemment, combien tous se sont écartés des lumières que le célèbre *Haryée* avoit répandues sur un sujet aussi important.

En suivant pas à pas ce grand Naturaliste, on continue de rechercher avec soin de quelle manière se fait la production des volatiles, & on prouve par des expériences réitérées, que l'animal ne se manifeste pas par le seul développement de ses parties, quoiqu'infiniment petites & très-existantes, comme on le soutient hautement aujourd'hui; mais qu'elles sont toutes en général formées & perfectionnées successivement.

On traite aussi en particulier de la génération des reptiles, des poissons, des huîtres, & de quelques autres coquillages. L'histoire suivie de tout ce qu'il y a de plus curieux dans ces différens genres d'animaux, fait le sujet de plusieurs Chapitres intéressans.

Les Insectes connus, aussi bien que ceux qui ne sont visibles que par le secours du microscope, deviennent à leur tour l'objet d'un Article particulier.

Après avoir examiné en quoi consiste *l'instinct* & le discernement, on passe aux preuves du *sensiment des Bêtes*; c'est dans cette digression susceptible de toute la curiosité d'un vrai Physicien; qu'on prouve par un grand nombre d'exemples, l'absurdité du *Cartésianisme* sur ce point.

Enfin on trouve dans ce septième & dernier volume, un système nouveau sur la nature & l'origine des vents en général ; & on donne à la suite des observations particulières sur les vents réguliers qui soufflent communément vers certains endroits, dans certaines saisons de l'année ; tels que sont les alifées, les moussons, & plusieurs autres.

On termine par un Traité particulier, où on examine scrupuleusement & dans le plus grand détail, quelles peuvent être les causes de *l'amitié* & de *l'inimitié* qui régnet entre les hommes.

On conclut cet Ouvrage par une dissertation particulière dont l'homme seul est l'objet, où on le considère exactement dans toute l'étendue de sa définition, c'est-à-dire comme *animal* & comme raisonnable.

Cet Ouvrage sera proposé par souscription.

SUPPLÉMENT à l'ART. MÉDECINE.

MÉMOIRE de M. GUILBERT DE PREVAL, Docteur - Régent en Médecine de la Faculté de Paris, sur l'usage de l'ANTIMOINE préparé de M. JACQUET.

LA préparation d'Antimoine de M. Jacquet, dont les effets sont déjà connus par les divers usages qu'en ont faits les Médecins, est un des meilleurs fondans qu'on puisse employer. Elle

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

a cela de particulier , que , sans avoir aucun des inconvéniens qu'on reproche à toutes les préparations où entre le Mercure , elle en a toutes les propriétés , M. Jacquet ayant trouvé le moyen de réunir les propriétés du Mercure & celles de l'Antimoine.

Sa préparation a de commun avec le Mercure d'être antivénérienne au meilleur degré , puisque par son moyen on guérit des maladies qui ont résisté avec la plus grande opiniâtreté à toutes les préparations du Mercure les plus usitées ; aux frictions mêmes : comme les exostoses , les douleurs , les duretés des glandes , les gonorrhées les plus invétérées &c. dans les nouvelles , c'est une chose bien remarquable que deux ou trois prises de cette préparation fassent constamment cesser les cuissos & ardeurs , qui , dans les premiers temps de cette incommodité , sont les symptômes les plus insupportables aux malades. Dans tous les autres vices lymphatiques , qui semblent dégénérer du vénérien , comme les scrophules humeurs froides , les dartres , herpès & autres maladies cutanées , il faut convenir qu'il n'est pas de remède plus efficace puisqu'on a guéri par son moyen ce que toutes les préparations mercurielles les plus connues & les plus renommées , la cigue même , n'ont pu guérir , quoique ces remèdes fussent administrés par d'excellens Médecins. Dans les engorgemens spontanés des glandes du foye &c , la réussite est également certaine ; tous faits dont on a la preuve en main.

Cette préparation d'Antimoine se peut aussi employer dans tous les cas sans exception où l'on employe le Kermès minéral , dont tous les

Médecins clyniques connoissent les inconvéniens. En quadruplant la dose de l'Antimoine de M. Jaquer, on l'administre de la même maniere que le Kermès. L'événement convaincra ceux qui l'emploieront, qu'il est décidément préférable au Kermès, sur-tout dans tous les cas où la délicatesse de la poitrine & des viscères demande du ménagement. La suite apprendra que dans les maladies putrides ce remède n'est pas indifférent.

On l'employe comme altérant & comme purgatif : comme altérant, on le donne depuis quatre ou six jusqu'à douze & quinze grains, en pilules ou en poudre, avec tel véhicule qu'on juge à propos : dans les loochs comme le Kermès, en mettant 4 grains pour un ; 16 pour 4 comme purgatif, depuis 12 ou 15 grains, jusqu'à 25 & 30, par-dessus chaque prise, le malade boira toujours l'un des bouillons prescrits suivant l'indication qu'aura eu à remplir le Médecin qui l'administrera ; ou bien quelques tasses d'infusion de Thé, de Sauge, de Mélisse, ou même de petit Lait.

Chaque pilule est formée de 6 grains : en la séparant en deux, on a la plus petite dose à laquelle on puisse l'administrer, aux enfans mêmes ; on peut également à ce moyen le donner par gradation, en commençant par six grains qui ne forment qu'une pilule, ensuite neuf, une pilule & demie & ainsi de suite tous les jours jusqu'à ce qu'on soit parvenu à le rendre purgatif ; alors on ne le donne plus que de deux jours l'un à la dose où on l'aperçoit purgatif ; quoiqu'on le puisse donner comme altérant le jour qu'on n'a pas intention de purger en se bornant à la dose de six

206 MERCURE DE FRANCE.

grains. Au surplus c'est à la sagesse du Médecin d'écarter plus ou moins les jours où il le prescrira comme purgatif, suivant son effet & les forces du malade.

C'est à-peu-près ce que nous pouvons dire sur les généralités de l'administration de ce remède conformément aux engagements que nous avons pris dans les Gazettes du courant de Novembre dernier.

G. de P.

J'AI lû avec surprise, Monsieur, dans le Mercure du mois de Décembre, que la veuve du *Docteur Fels* citoit une attestation signée de moi & de M. Moreau, concernant une femme de la Paroisse d'Ablincour : quoique j'aye déjà désavoué cette même attestation, ainsi que M. Moreau, dans l'un de vos Mercurus de l'année 1762, vous avez sans doute crû, Monsieur, que cette dernière attestation avoit été donnée depuis. J'ai l'honneur, non-seulement, de vous assurer le contraire ; mais que je trouve fort étrange que l'on revienne à la charge sur un fait aussi faux & aussi authentiquement désavoué. Je suis, &c.

GUERIN.

RÉPONSE à la LETTRE INTÉRESSANTE pour les bons Citoyens, insérée au Mercure d'Août 1763.

FAIRE du bien à ses semblables, Monsieur, est, j'en conviens comme vous, la plus chère occupation d'une âme sensible ; le répandre dans

les campagnes, c'est être éclairé sur les besoins, & c'est ce dont nous convenons encore. Dans la lettre que que j'ai sous les yeux, vous exhortez les bons Citoyens à faire distribuer chaque année des Prix dans les Villages; ce sont des Livres qu'on donnera aux enfans qui seront jugés avoir de *bonnes qualités*; & vous vous appuyez de l'exemple de plusieurs personnes pieuses & respectables qui l'ont tenté avec succès. C'est le moyen, ajoutez-vous, de faire *sortir de la campagne plus de Sujets pensans & utiles*. C'est ici Monsieur, où nous cessons d'être d'accord.

Je n'examinerai point s'il est aussi avantageux que vous le pensez, que les Payfans sçachent lire, écrire, chiffrer. Je sçai ce que vous pourriez alléguer en faveur de votre sentiment: mais sur des raisons non moins puissantes j'insisterois pour la négative. Ce ne sont pas là pour eux des choses de nécessité première, & leur état présent ne permet guères d'aller au-delà.

Ne nous prévenons point, Monsieur, l'un contre l'autre; la diversité d'avis entre deux Citoyens n'a jamais l'air d'une discussion. Il est toujours louable quand on nous montre ce qui est bien, de dire ce qu'on croit être mieux.

Depuis longtemps on s'apperçoit que les campagnes se dépeuplent; & les Académies d'agriculture ne cessent de crier: *donnez-nous des bras*; bien loin qu'on songe aux défrichemens, à peine les anciennes cultures sont servies. On sent si bien cette dépopulation que pour semer & vanner le bled, on invente des machines qui suppléent aux hommes. On attend une charrue qui laboure seule & ce ne sera pas un petit présent.

En attendant, permettez, Monsieur, que nous retenions ce qui nous reste de cultivateurs

208 MERCURE DE FRANCE.

& pour cela gardons-nous d'en faire des gens d'esprit , nous y perdriens. L'éducation qui convient à un enfant de village est celle que son pere peut lui donner. Dès l'enfance il y a des travaux qui lui sont propres ; à six ans il est déjà un ouvrier. Il faut que de bonne heure son corps se courbe au labourage ; l'expérience apprend qu'il s'y refuse quand on veut l'y plier trop tard. Qu'on observe qu'il soit respectueux pour ses peres & meres , qu'il ait l'âme honnête , qu'il soit exact à ses devoirs , rien n'est mieux ; mais ces devoirs quels sont-ils ? de devancer son pere aux champs , de partager avec lui le hâle du jour ; de le nourrir au déclin de l'âge du pain qu'il a semé lui-même & que sa femme a pétri ; & de mériter de ses enfans ce que son pere mérita de lui. Ne nous y trompons pas , les devoirs de notre état sont nos premieres vertus , & vous n'imaginez pas peut-être que ce que vous proposez y fasse distraction.

Supposons un Village où tous les ans on distribue quatre livres à ceux des enfans qui auront montré plus de douceur dans le caractère , ou qui auront eu l'art de se faire plus aimer , & que *Télémaque* , comme vous le dites , soit le premier Prix. S'il y a de l'émulation parmi eux , comme vous le demandez , il faut qu'ils ayent des prétentions. Ils n'en auront qu'en raison du temps donné à l'étude ; & cette étude fait diversion au travail journalier , & je l'ose dire , à des occupations d'un genre plus précieux. Je m'imagine voir un petit Payfan qui sçait lire & écrire capter le suffrage de ses voisins. Combien dans ce rôle ne s'éloigne-t-il pas de cette simplicité par laquelle les égaux sont heureux même par le peu qui leur en reste ? Le

petit Courtisan réussit & est couronné : croyez-vous que ce nouveau Docteur ne veuille être qu'un Métayer ? Il *sortira* des Champs. Où ira-t-il pour être mieux ? Nous ne saurions supputer trop haut ces émigrations ; & la classe des Cultivateurs ; cette pépinière de tous les états , ne se recrute jamais. Ah ! Monsieur, que le pain sera cher dès qu'une fois on lira *Télémaque* dans les Campagnes !

Je suis bien loin d'être dur envers le Laboureur ; personne ne le plaint & ne l'aime, j'ai presque dit ne le respecte plus que moi. Mais adoucissons les peines par des plaisirs qui soient sous sa main. Pour le rendre plus heureux , il ne faut pas l'approcher plus de nous. Que ces âmes patriotiques & humaines dont vous parlez , répandent leurs bienfaits à d'autres rixes. Il vaut mieux former une génération vigoureuse. Que l'enfant le plus robuste de ceux de son âge , que celui qui mène un sillon plus droit & plus profond , soient récompensés d'un habit simple ou plutôt de quelque outil de leur Art. Entretienons chez eux la force & l'adresse ; n'y substituons pas l'esprit & le talent. Assez d'autres *penseront* , & ceux-ci n'en seront pas moins des *hommes utiles*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A la Rochelle, le 1763.

De B....



A R T I C L E V I I I .

ECONOMIE ET COMMERCE.

*PRIX des Grains , à Paris , à la Mi-
Décembre 1763.*

Le Froment se vendoit , à la Halle , de 3 liv. 5 à 25 s. le Septier ; plusieurs ont vendu de 9 à 13 liv. sur le Port de la Grève de 14 liv. 10 s. à 15 liv. Il en étoit vendu de 13 liv. 5 à 13 liv. 10 s.

Le Seigle , à la Halle , de 4 liv. 10 s. à 6 liv. 10 s.

L'Orge , de 5 liv. 10 s. à 6 liv.

Vesce , sur le Port , 15 liv. à la Halle , 10 liv. à 13 liv. 1 s.

L'Avoine , à la Halle , 12 liv. l'Avoine en sacs , sur le Port 15 liv. en banne , 14 liv. à 14 liv. 10 s.

A V I S .

*REMÈDE pour les Chiens attaqués de la maladie
courante.*

On fait prendre trois grains d'émétique dans du bouillon , & une heure ou deux après on donne encore du bouillon au Chien malade. Il faut dans la journée lui faire boire de l'huile d'Olive ; ensuite après avoir rempli de la même huile une petite seringue grosse comme le doigt , dans laquelle on a mis une ou deux prises de tabac mêlé avec l'huile , on en seringue dans les narines du chien plusieurs fois par jour. Si le tabac ne le fait pas éternuer , il faut mettre à la place deux gouttes de vinaigre.

LE Sieur LE LIEVRE, Apoticaire, Distillateur ordinaire du Roi, est mort le 28 Octobre dernier, âgé de quatre vingt-dix ans. Sa veuve, ainsi que son fils, reçu en survivance depuis dix ans dans sa Charge d'Apoticaire - Distillateur ordinaire du Roi, composoient & fabriquoient avec feu M. LE LIEVRE, le Beaume de Vie, & sa veuve continue le même Commerce, dans sa même Maison, rue de Seine, Fauxbourg S. Germain.

*SUPPLÉMENT à la Liste alphabétique
des Abonnés au Mercure, qui se trouve
dans le volume de Décembre dernier.*

ABONNÉS DE PARIS.

MESSIEURS,

- B**ONDY, Receveur Général des Finances, rue de Clery.
- Carlin, de la Comédie Italienne, rue S. Denis, au vieux Grand-Cerf.
- Duchêne, chez M. Gruguelu, Marchand, rue Saint-Denis.
- Guyot, Marchand de Papier, rue des Arcis, à la petite Vertu.
- Laitre (de), Entrepreneur de des Habillemens de Théâtre de l'Opéra & des Menus-Plaisirs du Roi, rue S. Nicaise.
- Lemaître, Ecuyer, rue & isle S. Louis.
- Mauclerc, Directeur Général des Vivres de la Marine, rue Sainte Anne, Butte S. Roch.
- Meunier, Substitut de M. le Procureur du Roi aux

212 MERCURE DE FRANCE.

- Châtelet, rue de Condé.
Midrey, Inspecteur Général des Domaines, rue
des Moulins, Butte S. Roch.
Montbruel (de) & Ferrand, à l'Hôtel de Com-
bourg, quai des Célestins.
Montgotfrier (de), Marchand de Bois, rue de Su-
renne, près le Boulevard, pour deux exem-
plaires.
Nicol, Directeur de la Régie des Cartes, à l'Hôtel
de la Force, rue des Ballets.
Teffier, Fermier Général, rue Tiquetonne.
Ximenes (le Marquis de), rue neuve des Bons-
Enfans.
Les Directeurs du Bureau d'Indication, en leur
Bureau, rue S. Honoré, à l'Hôtel d'Aligre.

ABONNÉS DE PROVINCE.

MESSIEURS,

- Busnel (de), Prévôt-Juge Royal, à Philippeville.
Cazin de Vasserie, Président, à Troyes.
Colin, Receveur des Tailles, à Riom en Auvergne.
Guccé (le Comte de) Maître de la Garderobe du
Roi, Colonel du Régiment des Gardes de Lor-
raine, au Château, à Versailles.
David (Nicolas), rue S. Pierre, à Caën.
François, ancien Officier de Cavalerie, à Uzès.
Gualy (le Baron de), Lieutenant de MM. les
Maréchaux de France, à Milhau en Rouergue.
Jame, rue S. Meleine, à Morlaix.
La Bescau (de), Capitaine au Commissaire Génér-
al, en Garnison à Hedin en Artois.
Lahaye (la Marquise de), au Château de Lisse,
par Avallon en Bourgogne.
Manfigny (de), Chevalier de l'Ordre Militaire
de S. Louis, à Estrepagny, par les Tilliers,
Vexin Normand.
Morlange (Madame de) rue de l'Hôpital, au
Hayre.

- Narbonne-Peler (le Marquis de), à Alais.
 Paulinier, Chanoine, Théologal du Chapitre de
 Foix, à Foix.
 Perisse (les Freres) Libraires, à Lyon.
 Preysing (Madame la Baronne de), aux Dames
 Religieuses de la Congrégation de N.D. à Nancy.
 Rochechouart (le Comte de), Capitaine de Dra-
 gons, à Bordeaux.
 Saint-Sulpice (l'Abbé de), en son Abbaye, à
 Belley en Bugey, route de Lyon.
 Salmon, à Laval, Bas-Mayne.
 Souchay, Secrétaire du Roi, à Lyon.
 Tarbé, Imprimeur-Libraire, à Sens.
 Tolosan & Compagnie, à Lyon.
 Wasleberg (le Baron de), à Treves.
 Messieurs de l'Académie de la Rochelle, à la Ro-
 chelle.
 Le Prieur de l'Abbaye de Montperoux, à Thiers
 en Auvergne.

*FAUTES à corriger dans la Liste du Mercure de
 Décembre dernier.*

- M. Frémin, Greffier Plumitif de la Tournelle, au
 lieu de Greffier au Greffe Civil du Parlement,
 ligne 3, pag. 12.
 Suppléer M. Boudet, Procureur Général de Saint
 Antoine, au petit S. Antoine, rue du Roi de
 Sicile; au lieu de Boudet, Pro , ligne 13
 page 4 de la Liste.
 Supprimer un i, & lire Bontren, page 4 à la der-
 nière ligne.
 Substituer Procureur au Châtelet à M. Courlevaux,
 page 7 ligne 15.
 Page 20, ligne 19, lisez Petit de Limeil, au lieu
 de Perilimeil.
 Page 41, ligne 17, lisez Victor (Marquise de),
 en son Château de Victor.

274 MERCURE DE FRANCE.

Page 45, lignes 6 & 7, au lieu de Major, lisez
Lieutenant-Colonel d'Artillerie, & Directeur
des Bâtimens de S. A. S. M. le Duc de Wirtem-
berg.

Fig. 13 & 14, lisez M. le Comte de Montmartin,
Premier Ministre d'Etat & du Cabinet de S. A. S.
M. le Duc Régnant de Wirtemberg.

Page 34, au lieu de Flandres, Hainault, lisez
Cottiau (l'Abbé), Chanoine de Sainte Croix.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chan-
celier, le premier volume du Mercure du mois
de Janvier 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse
en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Dé-
cembre 1763. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

MÉMOIRE historique sur le Titre, l'objet & les divers progrès du Journal intitulé aujourd'hui <i>MERCURE DE FRANCE</i> . Pag. 7	
ÉPIÏRE à M. le Chevalier DE... ancien Capitaine au Régiment de B...	17
LETÏRE de M. de Saintfoix à M. De la Place, Auteur du Mercure de France.	20
VERS à Mlle** <i>neau</i> , &c.	23
LA jeune Bergère & le Papillon, <i>Fable</i> . A M... sur son mariage.	26
ÉPIÏRE.	28

JANVIER. 1764. 215

VERS de M. de Voltaire, à l'IMPERATRICE DE RUSSIE.	39
QU'EN doit-il arriver ? <i>Anecdote historique.</i>	32
EXCUSE à une Dame pour qui l'Auteur n'avoit point fait de vers.	51
VERS à Madame de MONT.	<i>ibid.</i>
VERS à Madame D***, &c.	53
ÉNIGMES.	54 & 55
LOGOGYPHES.	56 & 57
CHANSON.	<i>ibid.</i>

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA VOIX de la Nature, ou Aventures de Madame la Marquise de***. Par Mde de R. R. Auteur de la Paysane Philosophe.	58
COURS d'Histoire sacrée & profane, dédié aux jeunes personnes, &c.	60
PROSPECTUS d'un neuvième Cours public d'Histoire Naturelle, &c. Par M. Valmont de Bomare.	66
LETTRE de l'homme civil à l'homme sauvage.	67
SUITE de l'Atlas Historique & Géographique de M. Buy de Moras.	69
TABLETTES chronologiques de l'Histoire Universelle, Sacrée & Profane, Ecclésiastique & Civile, &c. Par M. Lenglet Dufresnoy.	75
VIES des Pères, des Martyrs, & des autres principaux Saints, &c.	81
MÉMOIRES pour servir à l'Histoire de la Province d'Artois, &c. par M. Harduin.	83
ANNONCES de Livres.	66 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de DIJON.	102
---	-----

416 MERCURE DE FRANCE.

COLLÈGE ROYAL.

LETTRE à M. <i>De la Place</i> , au sujet des Exercices du Collège Royal sur la construction & la Manœuvre des Vaisseaux.	108
ÉCOLE Royale Vétérinaire.	113

MÉDECINE.

TRAITÉ de la Goute, augmenté de nouvelles Observations, &c.	119
---	-----

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CATOPTRIQUE.	121
HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de Biron.	127

ARCHITECTURE.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale d'Architecture.	134
--	-----

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.	135
MUSIQUE.	138
SOIRÉES de Choisy-le-Roi.	140
SUPPLÉMENT aux Nouvelles Littéraires.	146

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Versailles.	148
SPECTACLES de Paris.	151
COMÉDIE Française.	152
COMÉDIE Italienne.	162
CONCERTS Spirituels.	165
SPECTACLES de la Ville de Bordeaux.	166

ART. VI. Nouvelles Politiques.	171
--------------------------------	-----

MARIAGE.	182
----------	-----

MORTS.	<i>ibid.</i>
--------	--------------

ART. VII. CÉRÉMONIES publiques.	193
---------------------------------	-----

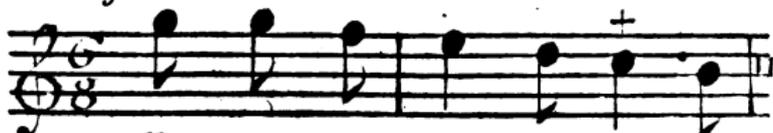
ART. VIII. Économie & Commerce.	210
---------------------------------	-----

AVIS & Supplémens à divers Articles.	211
--------------------------------------	-----

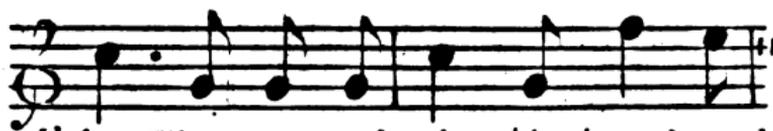
De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY.

ETRENNES

Gaiment.



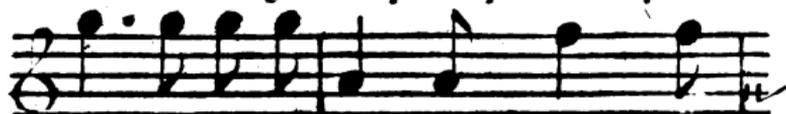
Nous voici donc aujourd'hui de



L'An, Parent, Ami, Maître, &c. A-



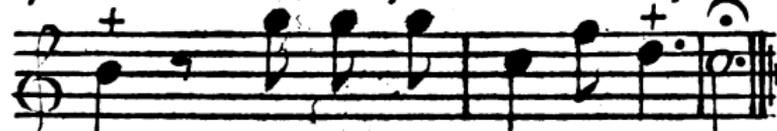
mant, Va faire quelque Émplet =



=te: On achète, l'on donne, on



prend, Et l'on se présente un pre-



=sent, Moi je vous en souhaite.

La Musique est de M^{me} Lapavoine.

